

La Paroisse

aux trois églises



SAINTE - AGNES

Notre-Dame-des-Monts

SAINT - AIME - DES - LACS

Judith Turcotte-Girard

S. H. G. T. P. INC.
C.P. 1586, Trois-Pistoles PQ
Canada — GOL 4K0

A Monsieur le curé

Aux courageux fondateurs

A ma famille

A mes parents et amis

ORDRE DES MATIERES

	Pages
Préface de Roger Le Moine	3
Avant-propos	5
Chapitre I Le territoire de Notre-Dame-des-Monts	9
Chapitre II La vie quotidienne à l'époque	25
Chapitre III La commission scolaire	51
Chapitre IV La municipalité	87
Chapitre V L'église	115
Chapitre VI Activités sociales	139
Chapitre VII Le commerce	163
Chapitre VIII Les colons du lac Caribou	179
Chapitre IX Conclusion	189

Judith Turcotte-Girard

LA PAROISSE AUX TROIS EGLISES



Editions science moderne

Case postale 1173, Chicoutimi, Qué.

005726 1

© Copyright – Ottawa 1973
par Mme Judith Turcotte-Girard

Dépot Légal: 2e trimestre 1973

Bibliothèque Nationale du Québec
Bibliothèque Nationale du Canada

P R E F A C E

Madame Girard est venue à l'histoire au gré des hasards de l'existence, quoiqu'elle ait dû ressentir un penchant certain pour cette discipline. Comment expliquer autrement que cette enfant de La Malbaie se soit mise un jour à raconter la fondation de Notre-Dame-des-Monts et son évolution au cours des vingt-cinq années qui suivirent? Le chemin parcouru nous est connu: après le mariage, elle s'adapta si bien à son pays d'adoption qu'elle ressentit bientôt pour les êtres et les choses qui l'entouraient, une affection très forte, pour ne pas dire un amour. Elle avait trouvé là un lieu en accord avec son cœur. Ce dont l'ouvrage fait foi.

Notre historienne n'a pas utilisé les méthodes scientifiques d'aujourd'hui. Elle a en quelque sorte réinventé celles qui étaient en vigueur il y a quelques années à peine. En dépit de carences bien excusables, elles lui ont permis de constituer une documentation abondante, dans les archives de Notre-Dame-des-Monts, de Québec et de Chicoutimi. De même, elle a recueilli les témoignages des derniers acteurs de la fondation de la paroisse, ce dont on doit lui savoir gré. Car, dans quelques années, ils auront disparu.

La matière est répartie de façon logique, à l'intérieur de chapitres, quoique, à mon avis, certains aspects auraient pu être développés davantage. Ainsi, je lui reprocherais de s'être contentée de piquer notre curiosité dans les pages consacrées aux démêlés avec le clergé. La discrétion l'a empêchée de tout dévoiler alors qu'elle n'avait pas à ménager qui que ce soit. L'histoire est un tribunal devant lequel tous, sans exception, doivent répondre de leurs actes.

Surtout, Madame Girard a exprimé son émerveillement devant le décor du Pied-des-Monts, devant le geste de ces gens simples mais animés d'un courage sans défaillance. Par là, elle

dépasse ses objectifs en nous offrant, en plus d'un document valable, un témoignage fort émouvant dans sa candeur même. Désormais, Notre-Dame-des-Monts compte un peintre naïf en plus d'une historienne.

Roger Le Moine, d. ès l.
Professeur
Université d'Ottawa

AVANT-PROPOS

Je suis née à La Malbaie le 10 août 1929, du mariage d'Albertine Martel, de Clermont, et de Gustave Turcotte, jardinier de La Malbaie, la dix-huitième d'une famille de vingt enfants, dont dix sont encore vivants (sept garçons et trois filles). Etant la cadette, —les deux derniers sont morts bébés—, je fus gâtée par un père de santé fragile, qui mourut à l'âge de cinquante et un ans, le 26 juin 1940, alors que je n'avais pas encore onze ans.

En septembre de cette année là, je commençais ma septième année scolaire à l'école primaire; je crus que les études se termineraient à ce moment; ma mère étant malade, je dus tenir la maison sous sa direction.

Deux ans plus tard, je travaillais à l'hôpital de La Malbaie. Au contact des soeurs de la Charité, directrices de l'hôpital, étant trop jeune pour discerner si j'étais attirée vers elles par une vocation religieuse ou par le désir de continuer mes études, je décidai d'entrer dans leur communauté. J'avais alors seize ans. Je vécus à l'ombre de ces murs durant sept ans.

Le 9 juin 1952, au beau milieu d'une année de voeux annuels, je revins dans le monde, heureuse et sans regret. Même si encore aujourd'hui, après vingt-deux ans, certains croient ces années perdues, pas un seul instant je ne les ai considérées ainsi, parce qu'elles m'ont faite ce que je suis; elles m'ont également permis d'être heureuse, depuis dix-sept ans, dans cette jolie petite localité de Charlevoix, au sein d'une famille qui m'a fourni l'occasion d'écrire cette monographie de ma paroisse d'adoption. En effet, mariée le 16 juillet 1955, à Antonio Girard, j'entrai dans la maison paternelle des Girard: "Qui prend mari, prend pays". A ce moment, le père était décédé; la mère devait vivre avec nous encore sept ans.

5
DON DE LA VILLE
DES TROIS-PISTOLES

Que de choses sur la fondation, les événements, les coutumes, les habitants de cette paroisse, j'entendis raconter, par Madame Girard, ses quinze enfants, dont un petit-fils adopté, et d'autres personnes. Si bien que depuis quelques années, à l'instigation de Soeur Alexandra Boutet s.c.s.l., j'estimai qu'il fallait tirer ces souvenirs de l'oubli. Mais ne me sentant pas vraiment à la hauteur, j'hésitai jusqu'au jour où je me rendis compte, qu'en cette année 1972, la paroisse de Notre-Dame-des-Monts comptait un quart de siècle d'existence. Alors je me vis presque obligée d'offrir cet hommage aux Fondateurs, aux Curés et à tous les paroissiens, à l'occasion de ce jubilé d'argent.

Le 1er juillet 1972, se produisit un autre événement inoubliable pour la population de Notre-Dame-des-Monts: "Le regroupement des commissions scolaires de Charlevoix-est". Je suis attristée de voir disparaître la plus vieille institution de cette paroisse. De cette paroisse, dis-je, que je compare en ce moment à un corps qui serait amputé d'une de ses parties vitales. Ce mode de regroupement apportera probablement d'autres modifications qui feront que, d'ici quelques années, la paroisse tel qu'on la conçoit encore en 1972, n'existera plus. Sera-ce mieux ou pis?

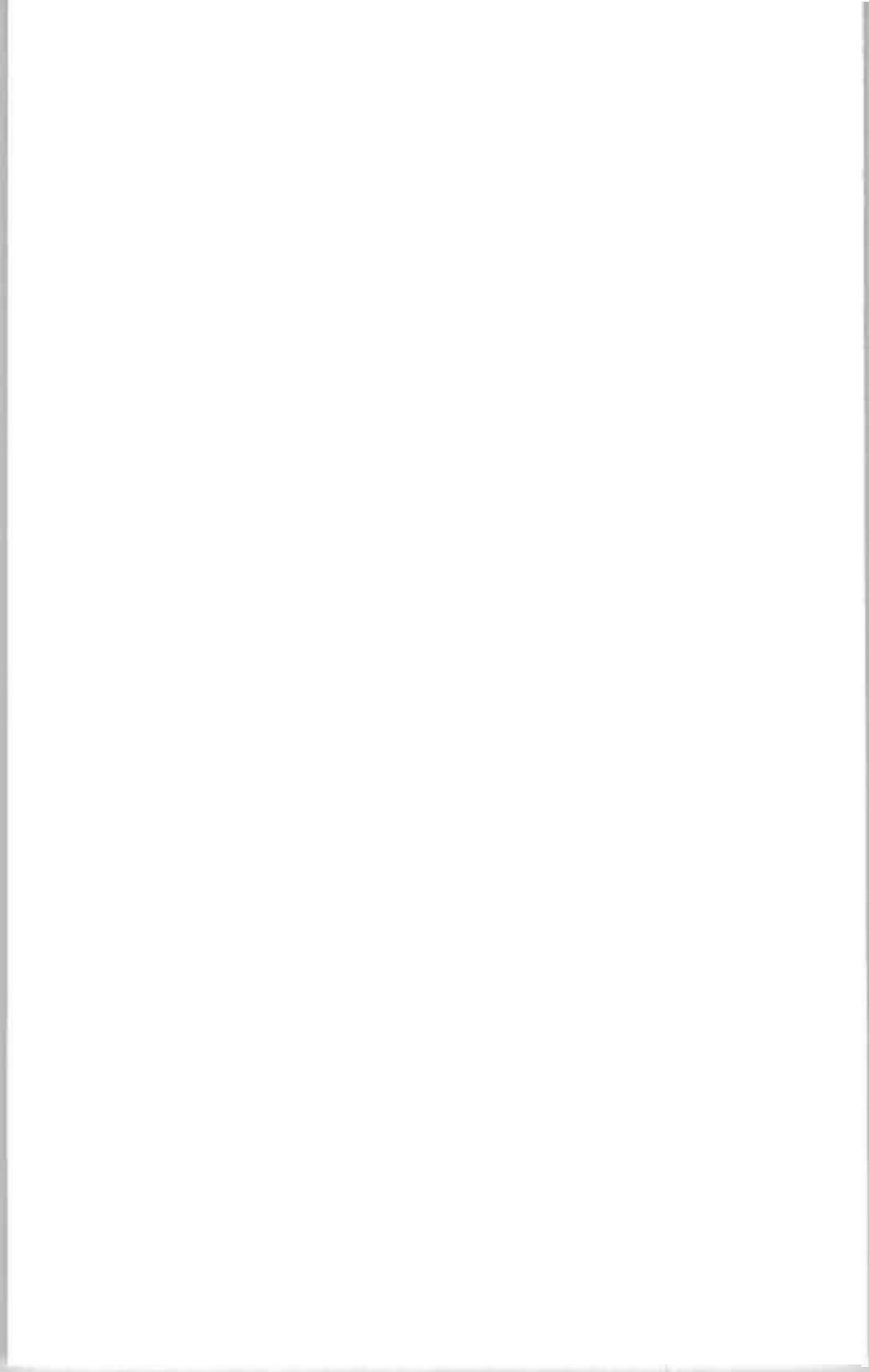
Quoi qu'il en soit, cette situation m'affermis dans ma résolution et le 16 octobre 1971, je décidai, avec le consentement de mon époux, de rencontrer Mgr Félix-Antoine Savard, écrivain et ancien curé de Clermont, retiré à Saint-Joseph-de-la-Rive, pour lui demander conseil. Après cette entrevue que je considère comme un privilège, je sortis tout enthousiasmée et bien résolue de réaliser mon projet d'écrire: "La Paroisse aux trois églises".

La "Paroisse aux trois églises" c'est une histoire pas comme les autres, celle de la séparation civile et religieuse, de la construction de l'église et du presbytère, non pas par un curé heureux, ou tout simplement satisfait de détacher une partie de son territoire, pour créer une nouvelle famille paroissiale, mais par quelques hommes courageux, patients et fermement décidés à vaincre toutes les volontés pour arriver

au but qu'ils s'étaient fixé: "Avoir un conseil municipal, une église et un prêtre-résident". Ainsi la grande paroisse de Sainte-Agnès à l'unique clocher, voyait s'élever presque en même temps deux autres clochers et devenait: "La Paroisse aux trois églises".

"La paroisse aux trois églises" raconte également la vie communautaire des habitants de De Sales, depuis ses débuts jusqu'en ce mois de novembre 1972, alors qu'une cérémonie spéciale marque la fin des festivités du vingt-cinquième anniversaire de fondation de la paroisse de Notre-Dame-des-Monts.

Judith Turcotte-Girard.



Chapitre I

LE TERRITOIRE DE NOTRE-DAME-DES-MONTS

Sa situation géographique

Ses bornes

Ses rangs

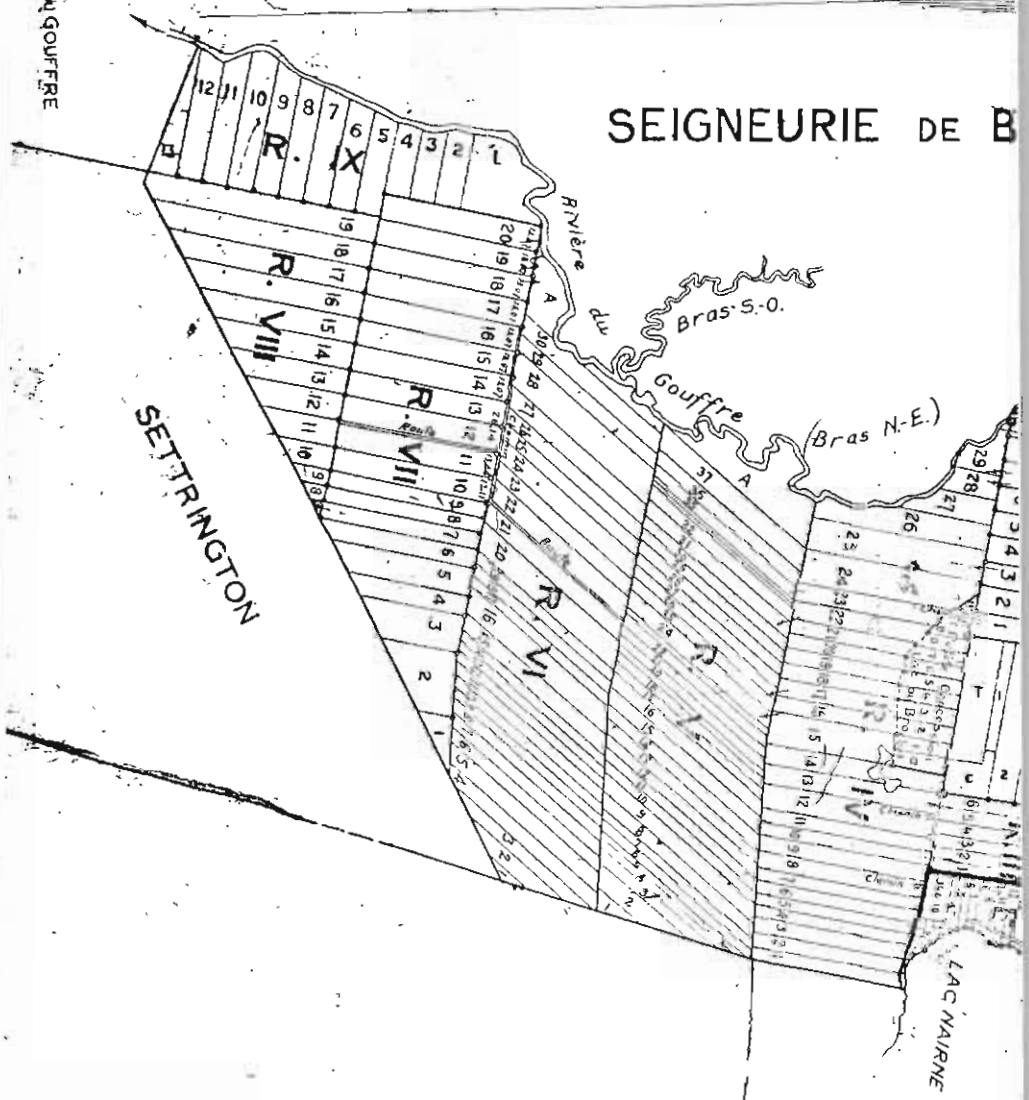
Ses voies d'accès

Son portrait physique

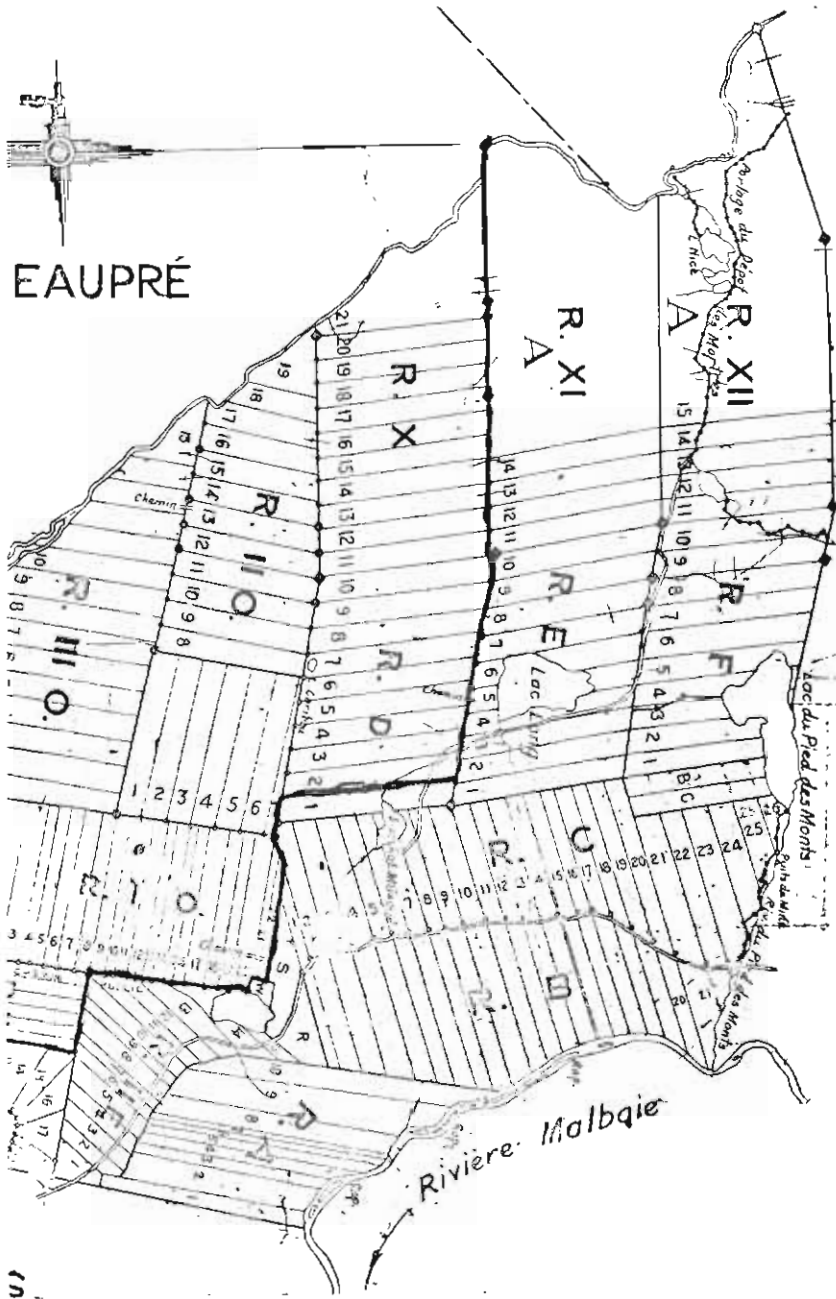
Ses habitants, sa langue, sa religion

SEIGNEURIE DU GOUFFRE

SEIGNEURIE DE B



EIGNEURIE DE LA MALBAIE



LACOSTE

Rivière Malbqie

Sa situation géographique

Avant l'année 1935, les habitants du canton De Sales et de la partie nord-ouest de la Seigneurie de Murray-Bay vivaient de la même façon, sauf que les uns se trouvaient chez "le roi", dans le canton De Sales, et les autres, dans la seigneurie de Murray-Bay. Cette terre appartenait à la famille Duggan.

Les contribuables de la municipalité de Sainte-Agnès, résidant dans la seigneurie, devaient payer chaque année une rente, tandis que ceux qui résidaient chez "le roi", c'est-à-dire, dans le canton De Sales, en étaient exemptés. Le canton De Sales était en fait un territoire vacant, appartenant à la couronne. Cependant, les personnes âgées, que j'ai interrogées, semblaient prendre plaisir à employer l'expression: "chez le roi", ce qui leur rappelle sans doute le souvenir d'une lointaine appartenance royale.

Ses bornes

Une partie du canton De Sales forme la paroisse de Notre-Dame-des-Monts, depuis 1949. Elle est bornée: au nord par le rang Saint-Jérôme (Minsale) de Saint-Aimé-des-Lacs et , à l'extrême-nord par une partie du rang VIII du canton De Sales, au sud-est par la paroisse de Sainte-Agnès, au nord-est par une partie de la paroisse de Saint-Aimé-des-Lacs, au nord-ouest par la rivière du Gouffre et au sud-ouest par une partie de Saint-Urbain. Enfin, au sud par la paroisse de Saint-Hilarion.

Ses rangs

Notre-Dame-des-Monts comprend neuf rangs, dont cinq sont encore habités. Presque chaque rang porte un nom pittoresque qui est encore souvent utilisé de nos jours, en dépit du nom de saint qui fut donné à chacun, par un curé de la paroisse de Sainte-Agnès.

Le rang qu'on appelle encore "Les Petit-Lots", auquel fait suite le rang Saint-Jean-Baptiste dit "Cran Blanc" de Saint-Urbain, est habité par une population qui ne fut jamais rattachée à l'église de Notre-Dame-des-Monts, mais à l'église de Saint-Urbain, tout comme leurs enfants qui fréquentent les écoles de cette paroisse.

Le rang VIII se nomme Saint-Antoine dit "Chiguère". Tous s'accordent à dire que ce dernier nom, un peu défiguré, lui vient d'un Monsieur Giguère qui fut l'un des premiers, sinon le premier, à s'établir dans ce rang qui est double: ce qui signifie que sa route est bordée, de chaque côté, de propriétaires différents qui y ont construit leur résidence et leurs "bâtiments". Tandis que dans les autres rangs qui sont simples, la majorité des résidents sont propriétaires des deux côtés de la route.

Le rang VII qu'on appelle "Chicago" est aujourd'hui inhabité; ce nom viendrait semble-t-il d'un certain nombre de personnes immigrées de Chicago, aux Etats-Unis, qui y auraient obtenu des lots. On le baptisa également rang Saint-André. Ces terres sont aujourd'hui exploitées en grande partie par les résidents du rang VI, appelé aussi "Miscoutine" ou Sainte-Philomène. Selon l'historien Roger Le Moine, des terres de la seigneurie Murray-Bay, situées dans la paroisse de La Malbaie, s'appellent "Petite Miscoute" d'où, probablement, la provenance de ce nom charmant de "Miscoutine" attaché à ce rang.

Le rang V du cadastre officiel, qui est coupé en deux par le village de Notre-Dame-des-Monts, se nomme le Deuxième rang-est et le Deuxième rang-ouest, ou rang "Croche", justement parce qu'il est le deuxième rang du lac Nairn. Le premier rang du lac, le rang IV, porte le nom de "rang du Lac", à cause de la proximité du lac Nairn. Ces deux derniers rangs n'ont, semble-t-il, jamais reçu de nom de saint. Entre le rang IV et le rang III ouest, il existait un petit rang qu'on avait baptisé Sainte-Ursule, mais on l'appelait communément "Cul-de-Sac". Non seulement il n'est plus habité, mais il est fermé à la circulation et ne sert plus qu'à l'utilité des

cultivateurs.

Le rang III, dit le rang Sainte-Christine, s'appelle encore aujourd'hui "Cache-toé-ben". Ce nom lui vient d'un certain M. Aubain qui avait construit, sur les battures de la rivière du Gouffre, des cachettes qui servaient à la chasse aux canards; on appelait ses cachettes "Caches". Lorsqu'on voulait s'y rendre, à l'époque, on parlait de la cache à Aubain, d'où "Cache-toé-ben". Lui fait suite, le rang II du cadastre. Il est inhabité et boisé dans presque toute son étendue, mais quelques-unes de ses terres sont exploitées par des résidents du rang III.

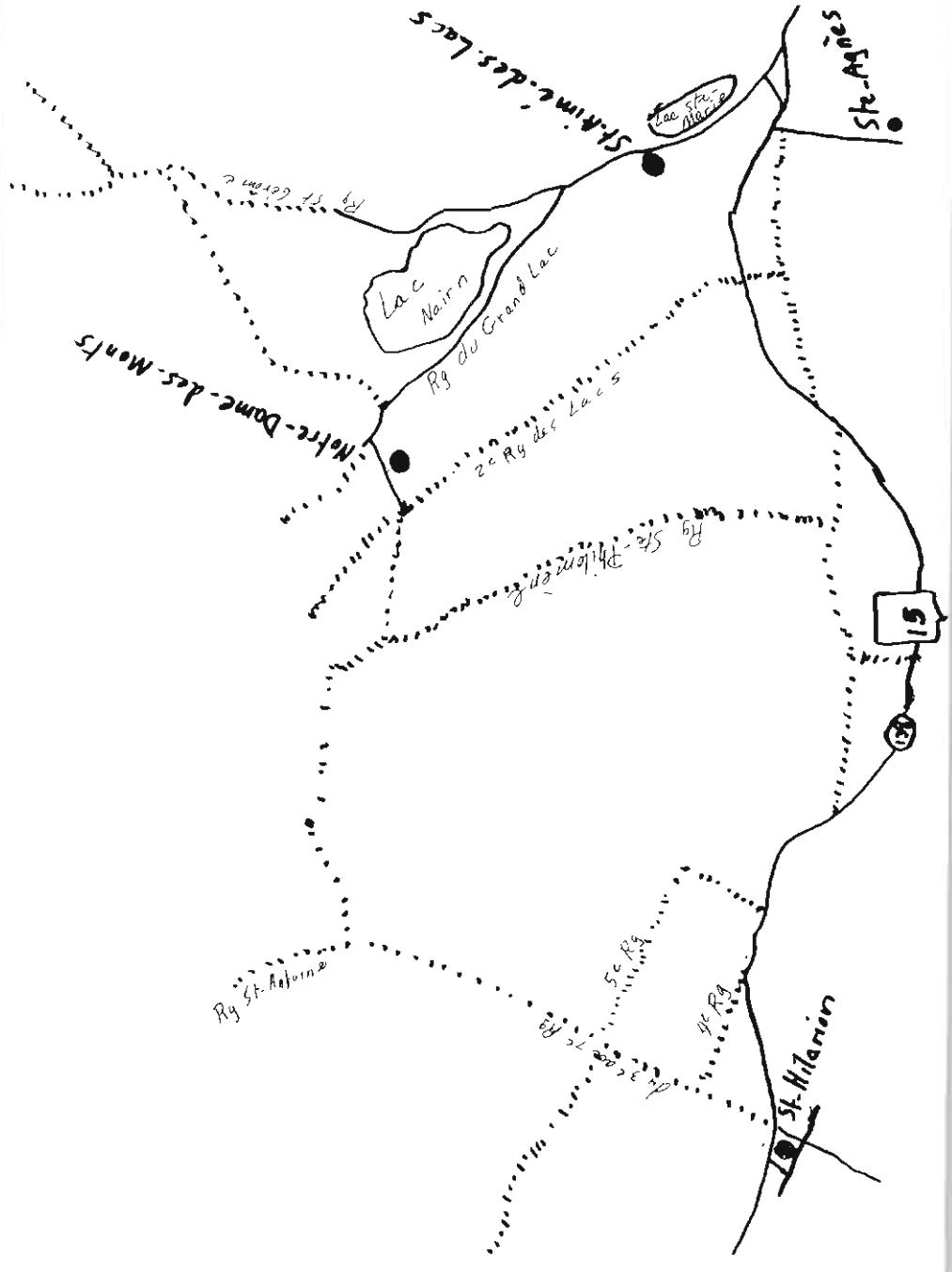
Reste le rang I. Le nom de "Pousse-Pioche", lui vient du fait que, dans les premières années de défrichement, on ne labourait pas la terre avec une charrue, on la piochait. On était quand même fier de son travail, lorsqu'on voyait pousser sa récolte, semée grâce à des moyens primitifs. On l'appelle aujourd'hui le rang Saint-Thomas.

Il y a aussi ce qu'on appelait autrefois, les "Petits lots de Pousse- Pioche" qui, dans les années trente étaient exploités par des colons. La terre y était bonne et ceux qui y habitèrent furent plus chanceux que ceux installés dans le rang X. Cependant, quelqu'en fut la raison, ce que j'ignore, les familles Girard, Dufour, Lapointe, Lavoie et quelques autres, que je ne connais pas, abandonnèrent ce coin fertile pour aller habiter Pointe-au-Pic, Clermont, Notre-Dame-des-Monts et Saint-Aimé-des-Lacs.

Enfin, tout à fait au nord de la paroisse, le cadastre officiel nous indique le rang X. En y faisant une rétrospective, on n'y découvre qu'une forêt de grands arbres. Il possède cependant un passé très intéressant que je raconte plus loin.

Ses voies d'accès

A cause de sa grande étendue, sous certains aspects, le comté de Charlevoix possède une ligne de démarcation qui



fait de lui presque deux comtés: Charlevoix-Ouest comprenant sept paroisses: Petite-Rivière-Saint-François, Saint-Placide, maintenant annexée à Baie-Saint-Paul, Les Eboulements, Saint-Joseph-de-la-Rive, Saint-Urbain, Saint-Hilarion et Ile-aux-Coudres, qui compte deux paroisses: Saint-Louis et Saint-Bernard. Charlevoix-Est compte onze paroisses: Baie-Sainte-Catherine, Saint-Siméon, (à laquelle furent annexées les paroisses de Sagard et de Baie-des-Monts), Saint-Fidèle, Cap-à-l'Aigle, la Malbaie, Pointe-au-Pic, Saint-Irénée, Clermont, Sainte-Agnès, St-Aimé-des-Lacs et Notre-Dame-des-Monts.

Les deux pôles principaux sont Baie-Saint-Paul pour Charlevoix-Ouest et La Malbaie pour Charlevoix-Est. Notre-Dame-des-Monts est donc située tout à fait au nord de Charlevoix-Est, soit entre Saint-Hilarion et Saint-Aimé-des-Lacs. La distance qui sépare cette paroisse de la Capitale est de soixante-quinze milles, et de La Malbaie, quatorze milles.

En voyageant à partir de Québec vers La Malbaie, sur l'ancienne route 15, devenue la 138, trois voies d'accès nous permettent d'y entrer: A l'intérieur des terres, du côté gauche, une première voie, face au village de Saint-Hilarion, nous y amène après cinq milles de parcours. En descendant plus bas sur la route 15 (138), face à la paroisse de Sainte-Agnès, une deuxième route, longue de trois milles, nous permet de voir les premières maisons du deuxième rang. Enfin, en pénétrant dans la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, par le chemin qui fait face aux motels "Le Danube Bleu", on longe le lac Sainte-Marie, appelé aussi "Petit-Lac"; on traverse le village et, en se dirigeant du côté gauche - à quelques arpents de l'embranchement du lac Nairn, dit le "Grand Lac" - près de l'endroit où se situait le moulin de la Régane, le voyageur se trouve à six milles de Notre-Dame-des-Monts.

Son portrait physique

Il ne m'est pas facile de faire le portrait de ma paroisse.

Pour moi, Notre-Dame-des-Monts est comme une broche de pierres précieuses, placée au milieu d'un écrin de velours. Je voudrais être poète pour pouvoir écrire toute la beauté qui s'offre à l'oeil de celui qui aime la nature dans toute sa pureté. Oui! Notre-Dame-des-Monts est digne de la beauté de de la nature du Comté de Charlevoix, décrite par tant d'auteurs, poètes ou écrivains.

Entourée et comme protégée de loin par la chaîne des Laurentides, il n'y a rien de plus merveilleux qu'un coucher de soleil derrière ces montagnes, qui s'habillent de couleurs différentes à chaque saison. Et que dire de ce faisceau de lumière qui s'étale sur les champs enneigés, —y allumant mille étoiles multicolores—, qui scintille à travers le feuillage touffu des arbres, les soirs de pleine lune à la saison de l'été.

A Notre-Dame-des-Monts, l'air qu'on respire à plein poumons est dépourvu de toute pollution et l'on ne se sent aucunement étouffé au milieu de ces lointaines montagnes. Parfois, cependant, on a l'impression que celles-ci sont toutes proches et sévères, lorsque Dame Nature se prépare à être de mauvaise humeur, comme si elles voulaient mieux nous protéger. Lorsque le soleil revient, elles s'éloignent légères et toutes belles, tout en nous regardant d'un oeil satisfait de constater que Dame Nature n'a pas été trop méchante pour nous.

Quelques-unes de ces montagnes ont même des noms. La plus célèbre est la "Noyée", que l'on peut voir ci-contre. Il s'agit, en vérité, de trois montagnes dont la disposition nous laisse voir un corps de femme étendue sur le dos, comme si elle était couchée sur un lac, à demi submergée, sa longue chevelure flottant sur les eaux. Un observateur, un jour, se rendant compte de cette illusion, en fit part à d'autres personnes et l'on surnomma cette montagne: "La Noyée". De bouche à bouche, cette appellation fit son chemin et quand on vient à Notre-Dame-des-Monts, on désire voir "La Noyée". Plusieurs peintres l'ont immortalisée, dont Madame Barbara, épouse du Révérend John Anido, pasteur à Lennoxville, Qué. Cette peinture fut offerte à M. l'abbé Maurice Girard, curé de



LA NOYÉE



LE GROS MONT

Pointe-au-Pic. C'est dans son presbytère que j'ai pu admirer cette oeuvre magnifique, parmi d'autres du même auteur.

Nous avons également le "Gros Mont", situé dans le Canton Lacoste; cependant, vu du rang Sainte-Christine (Cache-toé-ben), il est si près de nous que nous sommes tentés de nous l'approprier. Haut de 1400 pieds d'altitude relative, il est à 3200 pieds d'altitude absolue. Trois ruisseaux, prenant leur source sur son sommet, dévalent ses pentes. Il est couvert de mousse de savane. La température aidant, les sapins et les épinettes qui y poussent n'atteignent que deux ou trois pieds de hauteur. Comme fruits, on y trouve des "atocas"(1) et des bleuets. Le petit gibier, le lièvre surtout, y abonde. Certains hommes d'ici le connaissent bien pour y avoir chassé autrefois le caribou, qui en avait fait son habitat, ainsi que le chevreuil. Pour n'en nommer que quelques-uns, citons: Elie et Auguste Pilote, Paul Lavoie, Fernand Tremblay, Alfred et Edmond Girard, Thomas-Louis Gaudreault (père), Irénée Guay, Lucien Bergeron.

A la fin des années trente, deux femmes avaient eu l'audace d'en faire autant: Mme Campbell et Mme Cabot, accompagnées d'un homme de la place. Mais depuis ces années, aucune femme n'avait osé les imiter, jusqu'au jour où Aimé Girard, cet amant de la nature, de la chasse et de la pêche, incita, par le récit si souvent répété de ses voyages là-haut, ses deux fils Michel et Gaétan, ainsi que sa fille Antoinette et son beau-fils Pierre Paquin de Québec, à tenter l'expérience, ce qu'ils firent le 4 septembre 1972.

Quelques semaines plus tard, je fus la quatrième femme à faire partie d'un groupe de cinq personnes, dont mon mari et deux amis: Joseph-Elie Gaudreault et Jean-Guy Girard, qui escaladèrent ce mont. Nous avions comme guide Aimé Girard, maintenant âgé de soixante-cinq ans. Notre ascension commença à dix heures et ce n'est qu'après quatre heures de marche que nous atteignîmes le sommet. Là-haut, on reste muet d'admiration devant la splendeur du spectacle qui s'offre à nos yeux. On sent monter en soi un sentiment de liberté, de reconnaissance envers notre Créateur et de fierté de pouvoir

habiter un si beau coin de cette terre. Notre regard s'étend jusqu'au-delà du fleuve, aussi loin qu'il nous est possible de voir. Par temps clair, on peut voir sept clochers d'église: Notre-Dame-des-Monts, Saint-Aimé-des-Lacs, Clermont, La Malbaie, Saint-Hilarion, Saint-Urbain et Baie-Saint-Paul. Nous avons pu admirer une partie de l'Île-aux-Coudres, les terres défrichées de la rive-sud, qui s'échelonnent le long du fleuve Saint-Laurent et de nombreux lacs, même au-delà de Saint-Urbain sur le Parc National. La haute altitude nous donnait l'impression d'être un peu les maîtres de ce petit univers au paysage magnifique, doublé, en ce premier octobre 1972, de la splendeur des couleurs d'automne, qui s'épalaient à nos pieds.

Vu du haut des airs, Notre-Dame-des-Monts est comme une grande courtepointe de velours vert qu'aurait confectionnée une fée. Selon la contenance des sols, qu'ils soient de terre noire ou de terre jaune et selon le genre de culture: grains mélangés, avoine, sarrasin ou légumes, la nuance des verts se marie bien avec le blond des champs d'avoine mûre, le bleu des lacs naturels ou artificiels et les fils d'argent des ruisseaux.

Bien que le sol soit en partie rocailleux, des défricheurs patients ont fait des amoncellements de cailloux qui ressemblent d'en haut, à de grosses perles satin mat. Il en existe dans presque tous les champs et parfois même une seule de ces roches peut symboliser une perle collée au beau milieu d'un carré de velours. Entre autre, dans un des champs de Paul-Emile Néron, nous pouvons voir une roche d'une hauteur d'environ dix pieds et de huit pieds de diamètre. Ces pierres contrastent avec les couleurs des forêts de sapins, d'épinettes, de pins gris (dit cyprés), de cèdres, de trembles, de peupliers, de bouleaux "de plènes" (2). Tels sont les bois qui poussent chez nous. Il y a bien ici et là des morceaux de terres abandonnés, recouverts d'aulnes et de bosquets, mais du haut des airs on ne voit pas la tristesse de ce délaissement, on n'en voit que la couleur.

Ses habitants, sa langue, sa religion.

Dans ce petit paradis de verdure, vivent paisiblement, en cette année 1972, huit cent dix habitants, dont deux cent quatre-vingt-onze adultes, de 21 à 96 ans, et cinq cent dix-neuf jeunes, de 0 à 20 ans. C'est une population active et dynamique, de langue française et de religion catholique, sous la juridiction du diocèse de Québec. Chaque membre de cette petite communauté semble très attaché à son coin de terre natale. Les résidents sont presque tous propriétaires et la majorité des jeunes le deviennent avant leur mariage.

La moyenne d'âge des couples est de trente-et-un ans et les familles comptent une moyenne de quatre enfants.

(1) Atoca: Petit fruit sauvage, dont le nom véritable est canneberge. Il pousse en terrain humide. On le trouve en abondance surtout au Lac-St-Jean.

(2) Plène: Arbre touffu de la famille de l'érable et secrétant comme lui, une eau sucrée, qui ne peut être transformée en sucre.



LE GROS MONT ENNEIGÉ

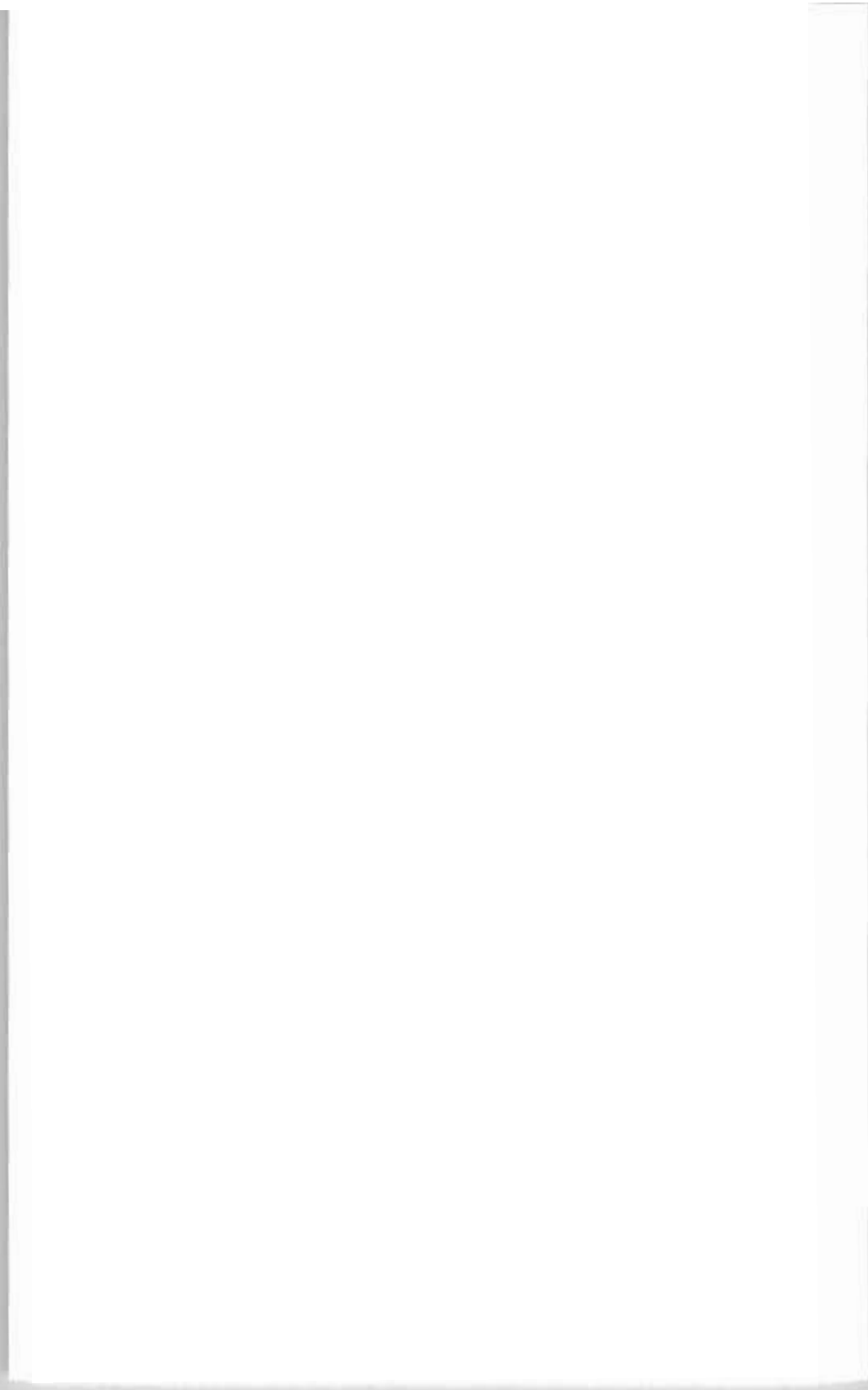


VUE DU GROS MONT

Chapitre II

LA VIE QUOTIDIENNE A L'EPOQUE

*Séparation civile et religieuse
construction de l'église et du presbytère*



Le canton De Sales, avait sa propre administration scolaire. De fait, après une requête des contribuables, présentée par le député d'alors au département de l'Instruction Publique, une loi érigea la Commission Scolaire de De Sales le 17 avril 1862. Ce groupe fut détaché de la paroisse de Sainte-Agnès.

En ce qui regardait les affaires municipales et religieuses, ce coin de terre était administré par la municipalité et la fabrique de Sainte-Agnès, qui comptait, en ce temps-là, mille huit cents âmes. Les rangs de la paroisse de Notre-Dame-des-Monts d'aujourd'hui étaient tout simplement une prolongation des rangs de Sainte-Agnès; tous portaient le même nom.

Selon le fait précité, des hommes, habitant chez le roi ou le seigneur, pouvaient être indifféremment ou conseillers ou marguillier à Sainte-Agnès, mais pas commissaires d'école puisque, comme on l'a vu, une commission scolaire existait déjà. Les propriétaires payaient donc leurs taxes municipales et leur dîme à Sainte-Agnès et les taxes scolaires à De Sales.

Si les hommes d'aujourd'hui sont actifs, ceux d'alors l'étaient tout autant. Ils étaient aussi très courageux. On devait parcourir jusqu'à treize milles pour se rendre aux assemblées de conseil et pour assister à la messe le dimanche et les jours de fêtes, avec les femmes et les enfants. Ce trajet se faisait en voiture à traction animale, été comme hiver. Il va s'en dire que tout le monde n'assistait pas à la messe tous les dimanches. A la saison de l'été, quand il ne pleuvait pas, c'était quand même très agréable cette randonnée au grand air, très tôt le matin, pour assister à la messe de neuf heures et demie, faire ses petites emplettes lorsque besoin il y avait et, en même temps, piquer une bonne "jase" comme on disait en ce temps-là.

Mme Oscar Lavoie de Stambridge, Missisquoi, autrefois Mme Boily, qui tenait un petit magasin sur la "Côte du Lac", a été témoin de bien des discussions. Derrière son comptoir, elle aurait pu facilement faire le journal de la paroisse chaque

semaine.

Sous un soleil très chaud, le retour s'effectuait joyeusement. En hiver cependant, il n'était pas toujours possible de se rendre à l'église, par exemple au lendemain d'une tempête ou le printemps à la fonte des neiges. Il en fallait du courage pour surmonter les difficultés qui se présentaient sur une route où le cheval enfonçait presque jusqu'au ventre dans les bancs de neige ou encore, les roues de la voiture presque jusqu'à l'essieu dans la boue.

Tous les printemps, à l'époque du dégel, ce qu'on appelait alors "dégras des chemins" durait un mois environ. seuls les hommes capables s'y rendaient à pied. C'était pour les autres un temps de pénitence. Un mois sans messe, pour ces gens dévots, était une période fort longue. Il y avait bien aussi, un peu le regret des rencontres sur le perron de l'église ou à la salle publique.

En ce temps-là, Sainte-Agnès possédait une salle publique où l'on se rencontrait avant ou après la messe. Quoique divisée en deux, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre, on y passait de bons moments à causer ensemble et à se donner des nouvelles de l'un et de l'autre, des quatre coins de la paroisse. On se séparait ensuite en se souhaitant une bonne semaine. C'était l'occasion, dès le retour à la maison, d'engager un dialogue entre l'époux et l'épouse.

Comme je comprends ces femmes d'alors de trouver cette période d'un mois très longue, car pour elles, surtout le dimanche, c'était le moment d'aller chercher les forces spirituelles, dont elles avaient besoin pour envisager le travail de chaque jour et faire l'éducation des nombreux enfants de la maisonnée. Sans compter la réserve de "placotage" pour la semaine.

La planification familiale et la pilule n'existant pas, comme me disait une vieille dame, mère de quatorze enfants, les couples s'épousaient d'abord pour élever une famille et c'était avec courage et résignation, qu'on acceptait une

grossesse presque chaque année. "Plus les enfants seraient nombreux, plus la couronne des parents serait belle et lumineuse au Ciel, plus grand serait notre bonheur céleste et plus consolant, notre séjour terrestre". Tels étaient les propos que les prêtres tenaient en ce temps-là aux nouveaux époux.

Les jeunes mariées d'alors que je rencontre aujourd'hui sont, au fond, encore convaincues de cette vérité. Etant la dix-huitième de ma famille, loin de moi l'idée de vouloir les blâmer. Au contraire, je suis heureuse d'avoir l'occasion de dire toute mon admiration à ces pères et mères qui "trimaient", d'une étoile à l'autre, pour assurer le bien-être et l'éducation de leur famille, souvent dans des conditions pénibles, avec des moyens rudimentaires, n'ayant pour seules armes que leur courage, leur générosité, leur optimisme et leur esprit de foi. Ils faisaient face à toutes les épreuves avec résignation, les acceptant comme une preuve d'un amour tout spécial et personnel de leur Créateur.

Par bout de temps, on aurait souhaité que Dieu nous aime un peu moins", me disait avec humour, une bonne vieille dame pleine d'esprit. Cependant, il est facile de comprendre ces moments de faiblesse quand on songe aux conditions de vie qui leur étaient imposées. Il n'y avait ni électricité, ni eau courante, ni aucun de ces accessoires qui sont devenus pour nous des nécessités. Combien de mères et de filles aussi, se sont usé les yeux à coudre, à tricoter et à repriser, tard le soir, à la lueur d'une petite lampe à l'huile.

Combien se sont courbé l'échine sur une planche à laver pour faire la lessive d'une famille de dix, douze, quinze enfants, ou sur le plancher de bois des grandes cuisines d'autrefois, qu'elles frottaient, à genoux, avec un balai de cèdre très souvent. Combien d'autres encore ont hérité de maux de dos sur un banc de métier, à tisser des couvertures de lits, des pièces de toile pour la lingerie de la maison, des pièces d'étoffe et de flanelle pour la confection des vêtements.

Que de fusées de laine et de filasse ont usé les doigts de ces femmes, dévouées tout entières à leur famille, sur le rouet

familial. A l'aube du jour, on les voyait préparer le copieux déjeuner composé de lard salé et de "patates à grillade", ou encore de crêpes pour les hommes de la maison qui reviendront tout à l'heure du "train", expression qui signifiait: traire les vaches, soigner les animaux et, l'hiver, nettoyer l'étable. En effet, la plupart d'entre eux, pour ne pas dire tous, étaient des cultivateurs.

Chacun avait son cheval dont il était fier. Pour eux, le cheval blond ou noir, ou la jument blanche ou rousse, c'était l'automobile et le tracteur d'aujourd'hui. On le soignait bien car il permettait de se rendre à l'église, aux affaires et d'effectuer les travaux de la terre. Pendant de longues heures, on le suivait derrière une charrue ou une herse. Durant les semences, selon l'expression populaire, tout en profitant de quelques moments de répit, le cheval regardait son maître parcourir le champ, semant à la volée, sac de graines au dos, la récolte qu'il traînera dans la grange à l'automne.

Au début du siècle, on coupait la récolte au javelier, plus tard on se servit d'une petite moissonneuse, traînée encore par les chevaux, mais qui ne liait pas les gerbes. Dans les champs aussi, l'aide de la femme était précieuse pour lier à la main les gerbes, pour monter les quintaux ou encore "fouler" les voyages de foin. Cette opération consistait à placer le foin dans la voiture et à le piétiner.

A première vue, cela semble agréable; en effet, avec la petite expérience que j'ai de cette opération, je peux dire que c'est agréable mais que c'est quand même épuisant, le grand air et le soleil aidant. La plupart du temps, on ne voyait que des femmes sur la charrette, que les hommes chargeaient à force de bras, avec un "broc" (de l'anglais "fork" qui signifie fourche), les grosses meules de foin séché au soleil durant un ou deux jours.

Une "meule", c'était un amas de foin parfois d'une hauteur de cinq pieds, qu'on avait coupé à la main avec une faux ou une faucille d'abord et amassé ensuite avec un râteau, dont la traverse de trois pieds de long était garnie de dents de

bois, comme le manche ou la traverse elle-même. Par la suite, on se servit d'un râteau à dents de fer sur lequel on attelait le cheval.

Cette participation de la femme aux travaux de la ferme, s'étendait au jardinage et même à la traite des vaches, tandis que les jeunes se chargeaient de faire boire les veaux. Les labours, les semailles et la récolte terminés, en plus des travaux réguliers, du soin des animaux et de l'entretien des bâtiments, les hommes s'occupaient à faire de la terre nouvelle et à allumer des abattis pour obtenir, par la suite, la pousse des pieds de bleuets.

Les femmes et les enfants, le temps venu, allaient aux fruitages toute la journée. C'était d'abord la cueillette des fraises et des framboises qu'on faisait cuire dans le sucre, le soir, pour les conserver et les déguster l'hiver venu; puis venait la "ramasse" des bleuets, dont la plus grande partie de la récolte était vendue pour augmenter le revenu familial.

En octobre, on coupait pour l'année suivante le bois de chauffage. En même temps qu'un point d'orgueil, c'était une sécurité à l'automne d'avoir son hangar plein de bon bois sec. Avant les années cinquante, il n'y avait guère de scies mécaniques. On bûchait à la hache et au godendard (lame de quatre à cinq pouces de large en acier dentelé, avec une poignée chaque bout, que le dictionnaire appelle "passe-partout"); et plus tard au "sciotte" (lame d'acier dentelée de un à deux pouces de large, par trois ou quatre pieds de long, rigide grâce à un arc de fer).

Quand les gros travaux de la ferme étaient terminés, la majorité des hommes se rendaient aux chantiers. Pendant ce temps, c'était les femmes avec les enfants qui s'occupaient du ménage de l'étable. Ce n'était pas facile pour ces femmes, qui souvent attendaient un enfant, de concilier ce surplus de travail avec l'entretien de la maison, la préparation des repas et la confection du "butin" qu'elles devaient ensuite laver, repriser, sans oublier l'eau qu'on charriait dans une tonne.



“ LES CHANTIERS ”



NEIGE ET MISÈRE

Il faut avoir connu au moins un hiver sans eau courante, pour mesurer toute l'importance de ce service. Elles ont déployé des trésors d'ingéniosité et de patience et elles se sont donné un travail fou pour conserver propres leur literie, les vêtements et la maison. Bien sûr, cette tâche de l'approvisionnement en eau, incombait aux hommes de la maison, mais combien de fois n'a-t-on pas vu des femmes revenir de la source, avec deux seaux d'eau à bout de bras, surtout en été.

L'hiver, c'était en général un adolescent qui se chargeait de cette fonction, en l'absence du père qui revenait, quelques jours avant Noël, pour les boucheries qui restaient à faire. Mais après les Fêtes, les hommes repartaient encore pour ne revenir, cette fois, qu'au printemps. En plus de ce train de vie régulier, il y avait les corvées, les grosses gerbes et les "bees", dont je reparlerai plus tard.

A regarder vivre nos pères, on comprend que le soir venu, après la prière, la plupart du temps on aspirait au repos bienfaisant de la nuit. On se couchait avec l'arrivée de la première étoile et on se levait avec la disparition de la dernière. De là l'expression "trimer d'une étoile à l'autre".

Il est difficile de s'imaginer ces femmes et ces hommes pieux, travailleurs et voués tout entier à leur famille et à leur terre, qui ne disposaient d'aucun moment pour se distraire, ou mettre en valeur leurs goûts personnels. Ils semblaient n'avoir aucune coquetterie, aucune vanité, ni orgueil. Il est difficile, dis-je, de les imaginer s'occupant avec opiniâtreté et persévérance de politique municipale. Où pouvaient-ils donc en trouver le temps? ...

Il semble que l'immense désir d'avoir Dieu dans sa maison au milieu d'eux, l'oubli de soi, l'intérêt public, l'esprit combatif allant, parfois, jusqu'à l'agressivité et la débrouillardise ont incité certains gens à se dévouer. On leur doit la paroisse autonome dans laquelle nous vivons aujourd'hui.

On connaît déjà la situation géographique du canton De Sales. Il est écrit quelque part: "Si la montagne ne peut venir à toi va à la montagne". Cette population, justement capable de déplacer les montagnes, entreprit donc d'amoinrir les distances entre elle et le coeur de leur paroisse.

L'église de Sainte-Agnès avait été construite en 1839, tout au bout de la paroisse, afin de pouvoir desservir les paroissiens de Saint-Irénée. Certains paroissiens d'alors avaient critiqué cette décision, prétextant que les habitants de Saint-Irénée se construiraient une église et que, de ce fait, la leur serait située trop loin de la majorité d'entre eux. Cette appréhension se concrétisa: les gens de Saint-Irénée ne vinrent jamais cette église et, un jour, en construisirent une autre

Sainte-Agnès ne desservirait donc que les paroissiens habitant le nord-ouest de la seigneurie de Murray-Bay et le canton De Sales. A cause de cette distance, en l'année 1900, une quinzaine de familles du rang Saint-Antoine (Chiguère) se détachaient de Sainte-Agnès, pour être attachées à Saint-Urbain et par la suite à Saint-Hilarion. Voyant là peut-être un péril plus grand, le curé de Sainte-Agnès décida de reprendre la mission qui avait déjà existée dans le canton De Sales.

On m'a raconté qu'en effet, une mission s'y donnait régulièrement au dix-neuvième siècle. C'est pour cette raison d'ailleurs, que l'école du deuxième rang était surmontée d'un petit clocher, pourvu d'une cloche. Celle-ci devait, plus tard, être utilisée à la chapelle-école des colons du rang dix, pour devenir ensuite la première cloche de l'église actuelle.

Au tout début de ce nouveau service, on se bornait à entendre les confessions et à célébrer la messe, quelques fois dans l'année. La partie de l'école, convertie en chapelle,

pouvait contenir environ quarante personnes. Au commencement des années trente, les confessions s'entendaient régulièrement tous les mois, et le curé Alfred Girard avait une façon assez originale de compter les pénitents qui se présentaient au confessionnal: il se servait des grains de son chapelet pour en déterminer le nombre; ce qui lui a fait dire un jour à quelques paroissiens réunis au dehors: "Il y a passablement de monde ici". Pour toute réponse, il entendit cette réflexion: "Si on est assez, on va construire une église".

Etait-ce là le grain de semence que peut-être avait jeté en terre, les dissidents du rang Saint-Antoine (Chiguère) une trentaine d'années auparavant? Peut-être... Quoiqu'il en soit, l'idée germa, du moins dans la tête de Joseph Girard. Il fit quelques démarches qu'il abandonna par la suite. Le curé Grenon de Saint-Hilarion, à qui il avait fait part de ce désir, lui fit comprendre que tant qu'il n'y aurait pas de conseil municipal à De Sales, il était impensable qu'il y ait une église.

Le curé avait même offert de retourner à De Sales, toutes les familles dissidentes de l'année 1900, si elles le désiraient. Cette réponse ne découragea pas Joseph Girard, car il rallia plusieurs personnes à cette idée de séparation civile et, plus particulièrement, M. Henri Guay, que je salue avec respect, espérant qu'il lira ces lignes. Les deux hommes ont effectué des voyages parfois mouvementés à Québec, auprès du ministère des Affaires Municipales.

"Durant les quatre années pendant lesquelles nous nous sommes acharnés à obtenir ce conseil municipal, me dit M. Guay, nous avons fait, Joseph et moi, tellement de voyages à Québec qu'il m'est impossible de vous en dire le nombre. Nous y allions au moins une fois par deux mois et, en 1934, nous y sommes allés certainement une fois par mois. Joseph arrivait ici, dit-il, dès quatre heures le matin et nous allions prendre le train à La Malbaie, "en partance" pour Québec à six heures et trente du matin. Nous étions trois ou quatre jours à chaque voyage".

M. Girard n'était pas un homme riche, aussi, M. Guay

devait, plus souvent qu'à son tour, défrayer les dépenses des voyages. Il arrivait même à M. Girard de partir avec dix cents dans ses poches et de revenir avec son dix cents. C'est au cours d'un de leurs premiers voyages, qu'ils découvrirent que le Canton De Sales n'était pas annexé officiellement à la municipalité de Sainte-Agnès. Ils en conclurent donc qu'il leur serait possible d'obtenir une séparation civile, le consentement des membres du conseil municipal de Sainte-Agnès, n'étant pas nécessaire.

Ils s'armèrent de patience et de courage et, ils entreprirent des échanges écrits ou verbaux, surtout avec l'honorable Edgar Rochette, ministre de la Chasse et de la Pêche et député de Charlevoix. Dès leur première visite, M. Rochette se montra favorable à leur projet et il leur indiqua la marche à suivre. A partir de ce moment, ils se promènèrent de bureau en bureau, durant quatre longues années! Que se disait-il dans ces bureaux, ai-je demandé à M. Guay? Il s'est dit tellement de choses que je ne saurais vous les répéter, me répondit M. Guay. Mais nous revenions toujours bredouilles et les démarches s'éternisaient. Quand j'y pense aujourd'hui, j'ai peine à croire que nous avons marché si longtemps".

C'est alors qu'il leur a fallu du courage et de la patience pour affronter les moqueries, pour ne pas dire les sarcasmes de toute la population; non seulement de celle qui était contre cette idée de séparation, —c'était la majorité des gens de Sainte-Agnès, évidemment—, mais encore celle du Canton De Sales qui, favorable au début, n'y croyait plus. Très souvent on a reproché à M. Guay sa patience et sa fidélité à suivre cet homme obsédé par cette séparation civile.

Combien de fois a-t-on essayé de faire comprendre à l'un qu'il perdait son temps et son argent et à l'autre, que ses propos étaient insensés. Ces reproches venaient de tous les côtés, même des paroisses environnantes. Selon le témoignage de Mme Ulysse Fortin, née Lucianna Girard, fille de Joseph, de nombreuses lettres furent écrites à Québec, concernant cette affaire et, à Chicoutimi surtout, pour obtenir un prêtre-résident, après la construction de la chapelle.

Cependant, rien n'a été conservé de cette correspondance avec M. Girard, seuls les témoignages des personnes encore vivantes nous permettaient de reconstituer l'histoire.

Mais quel homme têtu que ce M. Girard et quel homme patient que ce M. Guay. Pourtant " sans la persévérance de l'un et de l'autre, il n'y aurait jamais eu de séparation et Notre-Dame-des-Monts n'existerait pas" me disaient, lors de mes entrevues, deux témoins distingués: Mgr Félix- Antoine Savard et M. Louis-Philippe Dufour de La Malbaie. M. Dufour était protonotaire ces années-là. Il continua: "J'ai été mis au courant des affaires de cette paroisse par M. Girard lui-même. Il venait me voir chaque fois qu'il descendait à La Malbaie et il m'exposait ses problèmes. Son intelligence toujours en éveil, il captait très vite les explications qu'on lui donnait. Il n'a pas dépensé beaucoup d'argent chez les avocats: que de consultations gratuites je lui ai données". Et M. Dufour d'ajouter: "Nous n'avons pas assez d'hommes de ce calibre de nos jours, nous en aurions besoin de tellement plus".

M. Guay me raconte encore: "Un matin de janvier 1935, nous sommes arrivés au bureau de M. Rochette. Quoique favorable à notre cause, il était tout de même un peu fatigué de nous voir aussi souvent chez lui. Ce matin-là, il ne se gêna pas pour nous le dire. Joseph lui répondit: "Tant mieux, nous aussi on est "tannés" de venir (expression populaire qui signifie fatigué) et nous partirons d'ici cette fois, quand nous aurons notre conseil, dussions-nous y demeurer une semaine! "... "Le même jour, M. Rochette nous fit rencontrer un certain M. Guillemette, je crois. C'est par lui que nous avons arraché la promesse d'avoir un arrêté en conseil dès que possible". C'est avec un coeur content et fier d'avoir persévéré dans leur résolution prise quatre ans auparavant, qu'ils revinrent chez eux, enfin satisfaits.

Le dimanche suivant, M. Joseph Girard, ce petit homme blondasse, aux yeux bleus et profonds, soudain grandi par la difficile victoire que M. Henri Guay et lui venaient d'obtenir, pouvait répondre, d'une façon presque arrogante, à la raillerie d'un coparoissien de Sainte-Agnès: "Non, ce n'est pas sous

mon bras que j'ai mon conseil, comme tu dis, mais je l'ai dans ma main".

Quelques jours plus tard, il montrait à celui qui avait toujours cru et patiemment espéré, M. Henri Guay, copie du bill numéro cent soixante-dix-sept, adopté en février 1935, qu'il venait de recevoir par la poste, sanctionnant l'érection en municipalité de De Sales. Antonio, son fils et mon mari, possède encore copie de ce bill. M. Joseph Girard, en cette année 1935, n'était sûrement pas plus riche, et M. Henri Guay, étant peut-être un peu plus pauvre, mais leur courage, leur patience et leur ténacité avaient inscrit, sur la carte, une nouvelle municipalité qui s'appelle, depuis 1947, Notre-Dame-des-Monts.

Le 27 mai 1935, se tint la première élection: Joseph Girard devait lutter contre Georges Lajoie pour, enfin, s'asseoir sur le fauteuil du maire de la nouvelle municipalité avec quatorze voix de majorité.

La séparation religieuse

Cette élection permet de se rendre compte de l'esprit combatif de la population. Aussi, la lutte ne s'arrêta pas là! Le candidat défait fut l'un des principaux artisans de la construction de l'église avec M. Ferdinand Simard, Adélar Bergeron, Aimé Girard, Thomas-Louis Gaudreault, Henri Guay et peut-être aussi quelques autres, dont j'ignore les noms.

Le grain de semence, jeté en terre au début des années trente, avait germé doucement dans le coeur des gens de De Sales, comme on les appelait. On désirait, de plus en plus ardemment, posséder une maison de Dieu près de soi. Et de plus en plus également, on exprimait ouvertement ce désir au curé de la paroisse de Sainte-Agnès, M. l'abbé Alfred Girard. Enfin, le 12 septembre 1939, avait lieu, chez M. Georges Lajoie, une première assemblée des soixante-six familles de la municipalité de De Sales, pour demander à Mgr Georges

Melançon, évêque du diocèse de Chicoutimi, la permission de construire une église et, de ce fait, la séparation religieuse.

Cette assemblée eut lieu au même jour et à la même heure qu'une assemblée du conseil municipal, qu'on retarda, pour permettre à ces Messieurs du conseil d'assister à cette importante réunion. On délégua quelques hommes qui se rendirent à l'évêché. Mgr Melançon étant déjà au courant de leur désir, par le curé et par quelques délégations privées reçues auparavant, accueillit aimablement cette nouvelle délégation de De Sales, officielle cette fois.

Il y eut par la suite plusieurs autres délégations de ce genre, de septembre 1939 à août 1947, soit pour la construction de l'église et la nomination d'un curé-résident. Entre chaque voyage, des "cocus" se tenaient à De Sales et à la sortie de l'église de Sainte-Agnès, le dimanche, ressemblant souvent à des assemblées publiques au cours desquelles les esprits s'échauffaient; ces réunions devenaient parfois houleuses. Le curé Girard était souvent obligé de rétablir le calme. Cependant, il se rendait compte que le désir de la population était sérieux.

Comme il avait toujours trouvé l'église de Sainte-Agnès éloignée de la majorité, il sentait qu'il fallait faire quelque chose pour diminuer les distances. Mgr Melançon ayant émis l'opinion qu'on pourrait peut-être déménager vers le centre, c'est-à-dire sur la "Côte du Lac", l'église déjà existante, un groupe s'opposa farouchement à cette suggestion. A partir de ce moment, une partie des paroissiens se rallia à l'idée de construction dans De Sales, n'importe où, pourvu qu'on ne touchât pas à leur église.

Alors, le curé Girard, essayant de faire l'unité parmi ses paroissiens, suggéra ce qui lui semblait être le centre géographique de la paroisse, soit l'endroit où est située la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, prévoyant même la fermeture de la vieille église pour en ériger une autre au centre de la paroisse. Mais les gens de De Sales ne le voyaient pas ainsi. C'était chez eux qu'ils voulaient une église, en dépit

des routes que le curé se proposait d'ouvrir pour rapprocher certaines gens.

Alors, d'autres délégations se rendirent à l'évêché. Mgr Melançon nomma donc un comité de trois prêtres pour aller visiter les lieux et se rendre compte du bien fondé de la demande des gens de De Sales. Ce comité se composait de l'abbé Gauthier, curé de Saint-Siméon, du Chanoine Philippe Tremblay, curé de La Malbaie et de l'abbé Albert Tremblay, curé de Pointe-au-Pic. Lorsque j'ai rencontré l'abbé Tremblay, au cours de mon voyage à Chicoutimi, en avril dernier, il me confia: "En effet, Mgr Melançon m'a demandé d'aller visiter ce territoire. C'était je crois, en automne 1940. J'avais trouvé ce territoire immense et j'en conclus qu'évidemment, le désir de ces gens était tout à fait légitime. Cependant, cette construction est arrivée si vite après cette inspection, que je n'ai pas eu le temps, je crois, de faire rapport à Son Excellence".

Immédiatement après cette randonnée avec M. Tremblay, les résidents du Canton De Sales, connaissant l'opinion de l'abbé Tremblay, se rendirent à l'évêché. Mgr Melançon, — qui aurait, sans doute, trouvé plus facile de faire droit à leur requête s'il avait eu l'avantage de vérifier sur place, à l'occasion de la visite pastorale, la véracité de leur exposé et la légitimité de leur demande—, devant leurs pressantes réclamations, dut se rendre à leur désir et octroyer non pas une église mais une chapelle, aux neuf conditions suivantes, extraites des registres de la fabrique:

- Que le site de la chapelle serait choisi par l'abbé Arthur Fortier;
- Qu'aucun emprunt ne devait être contracté;
- Qu'on devait s'organiser de telle façon que l'octroi accordé par le département de la Colonisation, (si parfois il était accordé), devait suffire à payer tous les matériaux nécessaires à la construction de cette chapelle, le reste devant être absorbé par des contributions volontaires de temps, de matériel et d'argent;
- Que si la chapelle, une fois terminée, n'était pas

entièrement payée, et aussi longtemps qu'elle ne serait pas payée, aucun prêtre n'irait y célébrer la sainte messe;

– Qu'il n'y aurait pas de prêtre-résident dans ce canton;

– Qu'une fois la chapelle terminée et payée entièrement, M. le vicaire de Sainte-Agnès irait y célébrer la messe le dimanche, et que la quête devrait rapporter suffisamment pour payer et la pension du vicaire de Saint-Agnès, –soit pour le moment deux dollars et cinquante cents par mois–, et ses frais de transport du presbytère à la mission, plus trois dollars par dimanche;

– Que les habitants de cette mission devaient continuer d'appartenir à la paroisse Sainte-Agnès, pour toutes fins religieuses telles que: payer dîmes, suppléments et capitations à M. le curé de Sainte-Agnès, se rendre à l'église de Sainte-Agnès pour les baptêmes, mariages et sépultures;

– Que si, même après avoir contribué suffisamment aux frais de pension et voyages du missionnaire pendant quelque temps, il arrivait que les collectes ne fussent plus suffisantes, le dit missionnaire cesserait de se rendre à la mission;

– Continuant d'appartenir à la paroisse de Sainte-Agnès, les habitants de la mission resteraient liés à leur église, de telle sorte que si, par suite d'incendie, de ruine ou de réparations de leur église, les revenus actuels de la fabrique n'allaient pas suffire à en solder le coût, ils seraient tenus à entrer pour leur part, comme tout le reste de la paroisse, dans une répartition légale.

Les conditions étaient sévères mais qu'importe, après des années d'espérance et des semaines de travail assidu, on obtenait enfin cette permission tant souhaitée. Par la même occasion, Mgr Melançon nommait officiellement l'abbé Félix-Antoine Savard, curé-fondateur de "La Chute", aujourd'hui Clermont, pour s'occuper des affaires de la mission De Sales. A une assemblée des paroissiens, on nomma les trois premiers syndics: Georges Lajoie, Adélard Bergeron et Ferdinand Simard.

Par la suite, des pourparlers furent entamés à propos du choix du site propice. S'il y avait eu entente entre M. Henri Turcotte et les autres, nous aurions pu avoir notre église dans

le rang du Lac; cependant, pour ne pas prolonger indéfiniment les discussions, quelques semaines plus tard, M. l'abbé Fortier approuvait l'emplacement donné par Alfred dit "Freddo" Larouche.

Pour agrandir ce terrain, Jos St-Gelais dut donner également quelques pieds de terre situés sur le même lot, numéro cent vingt-six. Dès lors, une demande de permis de coupe de 150,000 pieds de bois fut adressée au département des Terres et Forêts qui leur accorda le permis. Dès le début de février 1941, quatre hommes: Ferdinand Simard, Euclide Girard, Louis Guay et Liguori Lajoie traçaient, dans sept pieds de neige, le premier chemin du chantier de l'église, comme on l'appelait.

Huit jours après, environ cinquante hommes et trente-cinq chevaux débordaient d'activité sur la réserve cantonale. Ce fut pour ces hommes généreux, l'unique chantier gratuit de toute leur vie. Au printemps de 1941, on charriait les billots au moulin à scie de Henri Tremblay et Georges Lajoie, pour la préparation de bois de construction.

Pourtant, les résidents de ce qu'on appelle aujourd'hui Saint-Aimé-des-Lacs et le curé Alfred Girard, de Sainte-Agnès, voyaient d'un mauvais oeil ces préparatifs et de sérieuses divergences d'opinion, existaient entre eux. Aussi le curé Girard, qui souhaitait toujours faire l'unité dans une seule église construite au centre de la paroisse, conseilla à ses gens de se rendre à Chicoutimi pour demander également la construction d'une église chez eux.

Mgr Melançon, quoique très ferme, ne savait pas dire non. Ne connaissant pas tellement le territoire, il accorda verbalement la permission de la construction de l'église et le curé pressa donc ses gens. En septembre 1941, pendant que les gens de De Sales travaillaient aux fondations de leur chapelle, ceux de Saint-Aimé-des-Lacs se mettaient aussi à l'ouvrage.

Pourtant les gens de De Sales, après avoir jeté les fondations et fait le plancher de leur chapelle, l'automne venu, abandonnèrent les travaux. Le curé croyant qu'ils

s'étaient ralliés à son idée, était satisfait d'avoir atteint son but. Il accéléra les travaux de son église si bien que, commencée en septembre, le curé Girard y célébrait la messe le 21 décembre suivant. Une route reliant le deuxième rang et la nouvelle église fut même ébauchée. Elle n'a évidemment jamais servie, car le curé Girard avait compté sans la ferme décision des gens de De Sales.

Comme un bon chat s'arrête pour mieux sauter, ils avaient abandonné les travaux à l'automne, pour recommencer au printemps 1942, plus résolu que jamais d'avoir chez eux, non seulement une chapelle où Dieu viendrait les visiter une fois par semaine, mais une église avec tabernacle habité en permanence, son clocher qui présiderait chaque jour, à leur travail, leur peine, leur joie, leurs épreuves et leurs aspirations.

Au cours de l'hiver, ils avaient préparé leur bois et s'étaient assuré d'obtenir gratuitement tout ce qui était nécessaire à la célébration du Saint Sacrifice. On fit même à cette occasion la première collecte publique d'argent. Cette chapelle fut construite à la "corvée". Une trentaine d'hommes donnèrent leur temps bénévolement et travaillèrent de toute leur âme à cette construction.

On se permit alors de dévier une première fois aux conditions imposées par l'évêque, lors de l'octroi de cette chapelle: on construisait sans attendre la subvention demandée par Son Excellence, au département de la Colonisation, d'où résultat un emprunt de huit cent dollars contracté pour et au nom de vingt-six contribuables de De Sales.

Mgr Melançon ayant été informé de ce fait, les réprimanda fortement, ce qui ne les empêcha pas de poursuivre leurs travaux. Cet argent devait servir à payer l'entrepreneur en chef de cette construction, Joseph Simard de La Malbaie, à défrayer le coût des fenêtres, des portes et de la couverture, ainsi que la préparation du bois de construction. On dut même vendre un peu de ce bois, obtenu du gouvernement, afin de finir de solder ces dépenses et

quelques autres.

Malgré la coopération de bien des personnes dans le canton, tout n'allait pas comme dans le meilleur des mondes. Chaque église qui se construit l'est toujours avec l'assentiment du curé de la paroisse. Ici, ce n'était pas le cas. Le curé de Sainte-Agnès avait construit son église qui, pour lui, était la seule nouvelle église qui devait exister avec celle de Sainte-Agnès, puisqu'il se rendait compte qu'il ne pourrait la fermer. Pour lui encore, pour l'évêché, pour l'abbé Félix-Antoine Savard dirigeant de la Mission, pour les autres vicaires, De Sales était et resterait une "mission" qui devait éventuellement se construire une petite chapelle, où on donnerait le ministère dominical quarante dimanches sur cinquante-deux, où ni les mariages, ni les baptêmes, ni les sépultures ne seraient faits, ce privilège appartenant à l'église paroissiale de Sainte-Agnès.

Or, tous ces prêtres constataient qu'il n'en était pas ainsi dans l'esprit des gens de De Sales, aussi essayèrent-ils, chacun à sa façon, de freiner l'élan de ces gens. Les uns essayèrent d'arrêter la construction jusqu'à ce qu'on obtienne la subvention prévue, — c'était en fait le temps légal qui permettrait l'arrêt total des travaux—; les autres tentèrent d'estamper avec l'estampe de l'évêché le bois de construction, ce qui enlèverait tout droit aux gens de De Sales de s'en servir; d'autres cherchaient à préparer un document prévoyant une ligne de démarcation des paroisses, ce qui enlevait toute possibilité, à la mission de De Sales, de ne jamais prendre de l'expansion et ainsi demeurer toujours une mission de la paroisse de Sainte-Agnès. En effet, on prévoyait que si De Sales devenait indépendant, il serait sûrement plus difficile d'entretenir trois églises.

Les temps étaient assez durs dans les années quarante, du moins dans ce coin de la province. Il n'y avait pas d'argent et il n'était pas facile de pourvoir aux besoins de deux prêtres car, à cette époque, le curé de Sainte-Agnès avait un vicaire qui devait desservir la mission De Sales, tandis que le curé assurait lui-même le service religieux à sa nouvelle église qu'il

voulait baptiser "Sainte-Agnès-des-Lacs".

Cependant les gens de De Sales surmontèrent, l'une après l'autre, toutes les difficultés et, envers et contre tous, réussirent à terminer leur construction pour le début de septembre 1942. Des témoins me racontèrent que tous ceux qui avaient travaillé à la chapelle avaient, bien sûr, négligé leur ferme. Pourtant, à la fin de l'année, me dirent-ils, ils n'étaient pas plus en retard que les autres et pas plus pauvres; de là ils conclurent que Dieu était avec eux, malgré l'opposition de ses ministres.

Aussitôt la construction terminée, les gens de De Sales demandèrent à leur vicaire desservant, l'abbé Alfred Bergeron, de chanter la première messe, justement à cause de la mésentente existant entre leur curé et eux. Cependant, le curé Alfred Girard refusa cette permission et, selon ses propres paroles, il alla, par défi, célébrer lui-même l'office le 13 septembre 1942. C'était un dimanche. Il a précisé: "Je n'y suis jamais retourné et je n'ai pas non plus assisté au banquet qu'il y eut après la messe". Lors de cette entrevue, l'abbé Girard, maintenant retiré à Saint-Ambroise me dit: "J'ai quand même bien regretté cette affaire, si j'avais cru ne jamais faire l'unité que je prévoyais, je n'aurais jamais commencé ça. J'aurais voulu faire une belle paroisse de cet immense territoire; aujourd'hui il y en a trois qui semblent bien vivre, tant mieux".

M. Girard n'est pas homme à s'attarder sur un regret et c'est avec une jovialité, qui le conserve jeune malgré ses ans, qu'il me dit cette dernière phrase: "De septembre 1942 à décembre 1942, il y eut donc à Sainte-Agnès trois églises sous la juridiction d'un même curé; de là l'expression: *La paroisse aux trois églises*, comme l'écrivait Mgr Melançon lui-même".

Le curé Alfred Girard de Sainte-Agnès fut nommé curé de Saint-Aimé-des-Lacs, tandis que le vicaire Alfred Bergeron devenait curé de Sainte-Agnès et curé-desservant de la mission De Sales. Par là même, il devenait secrétaire-trésorier de la mission De Sales en remplacement de l'abbé Félix-Antoine

Savard, maintenant Mgr Savard, écrivain retiré à Saint-Joseph-de-la-Rive. Lorsque je rencontrai Mgr Savard en octobre 1971, il m'avoua: "J'ai été ouvertement opposé à cette construction au début; je me suis rallié par la suite, sentant bien qu'on ne devait pas blâmer ces gens, de vouloir se rapprocher le plus possible de Dieu. Leur intention était bonne, tout comme celle du curé Girard qui aurait voulu ne faire qu'une seule nouvelle paroisse".

Afin, justement, de déterminer les bornes de la nouvelle paroisse, fondée par le curé Girard, au début de l'année 1943, une assemblée générale des citoyens de Saint-Aimé-des-Lacs et de fut convoquée en l'église de Saint-Aimé-des-Lacs. Les gens du rang du Lac et de Sainte-Christine, ayant été informés qu'ils devaient être rattachés à la nouvelle église, s'y rendirent bien décidés à faire valoir leur désir d'appartenir à la mission De Sales.

L'agressivité des uns, l'opposition des autres apportèrent une animation plus qu'ordinaire, c'est le moins qu'on puisse dire, à cette réunion. L'abbé Plourde, délégué de l'archevêché et président de l'assemblée, dut à plusieurs reprises, calmer l'enthousiasme échauffé de certaines gens. Finalement, à la satisfaction surtout des gens de De Sales, on fixa définitivement la démarcation de cette paroisse canonique, à la ligne seigneuriale du cadastre officiel, moins quelques résidences situées près de cette ligne et dont les propriétaires avaient choisi la nouvelle église. A partir de ce moment, le calme semblait s'être rétabli à De Sales.

Cependant, ce fut un calme relatif. Les gens de De Sales, du moins en apparence, s'accommodaient du service religieux qui leur était offert dans leur chapelle. Durant la saison d'hiver, le samedi soir, Ferdinand Simard, syndic, allait chercher le curé Bergeron au presbytère de Sainte-Agnès. Celui-ci entendait les confessions durant la soirée et couchait chez Georges Lajoie, afin d'être disponible pour la distribution de la communion à sept heures et trente le dimanche matin et la célébration de la grand'messe à huit heures et trente; il retournait ensuite dans sa paroisse.

De temps à autre, un prêtre étranger venait prêter main-forte au curé. Comme il avait été entendu, douze dimanches par année on devait assister à la messe à Sainte-Agnès, s'y rendre pour les mariages, les baptêmes et les sépultures. Les résidents de la mission devaient donner trois dollars, chaque fois que le prêtre se rendait à la mission, pour défrayer le coût de ses voyages, en plus des autres obligations précitées.

Tous semblaient être satisfaits, sauf les paroissiens de Sainte-Agnès qui trouvaient ennuyeux de ne pas avoir là leur curé quand ils en avaient besoin, le dimanche. Tandis que ceux de De Sales trouvaient onéreux ce surplus de trois dollars quand la plupart du temps c'était eux qui voyageaient le desservant.

Pour le curé Bergeron, il fallait un dévouement énorme: Que ce soit les paroissiens de De Sales qui fussent obligés de se rendre à l'église Sainte-Agnès, ou le curé, à la mission De Sales, les conditions routières étaient toujours les mêmes. Ce n'était pas seulement par caprice ou par entêtement qu'on désirait une église à De Sales.

Un témoin me raconte: "A Noël 1941, nous allions à la messe de minuit à Sainte-Agnès. Georges Lajoie avait un camion de trois tonnes; nous montions tous derrière pour nous rendre à l'église. Le chemin étant tracé de façon à traverser le Lac Nairn, arrivés près du lac, deux pieds d'eau recouvraient la glace. La peur s'empara des occupants, mais M. Lajoie qui était un homme énergique et croyant, s'avança quand même sur le lac, le traversa et revint par le même chemin, — c'était le seul—, après la messe de minuit. Je me souviens, me dit le témoin, que Mme Epiphane Simard récitait à haute voix le chapelet et que tous, hommes ou femmes, garçons ou filles, répondaient avec toute la ferveur de leur âme". La nouvelle de cette difficile traversée parvint aux oreilles de ceux qui étaient demeurés à la maison et une vieille mère me disait: "Comme nous avons ptié, durant cette messe, pour qu'au retour le camion et ses occupants ne restent pas dans le lac! "

Ce soir-là, me racontèrent d'autres témoins, M. Henri Tremblay, propriétaire d'un camion lui aussi, Thomas-Louis Gaudreault et Lucien Simard, tous deux conduisant leur propre auto, suivirent le même chemin sur le lac. Tous les passagers montrèrent le même courage et la même ferveur dans cette situation qui n'était en fait, qu'une répétition de celle des années passées.

Devant de telles difficultés, les gens de De Sales étaient de plus en plus désireux d'avoir un prêtre-résident chez eux. Le calme relatif des derniers temps faisait place à de nouvelles sollicitations, cette fois pour avoir un curé.

Voyant revenir les mêmes dangers, dès le début de décembre 1942, une lettre d'une mère de famille de seize enfants, parvenait à l'évêché de Chicoutimi dans ce sens. Des délégations et des requêtes s'organisèrent successivement dans ce même but, inlassablement durant quatre ans. Toujours Mgr Melançon refusait fermement et sévèrement. En mars 1943, il écrivait que c'eût été un petit miracle, si tout se fut arrêté là, à De Sales, et il considérait comme une ruse du démon cette insistance des gens de De Sales à vouloir un curé chez eux.

On était si las de ces perpétuelles demandes, on ne voulait tellement pas créer une nouvelle paroisse, on avait si peur qu'un prêtre ne puisse y vivre honorablement, on voulait tellement s'en tenir aux premières conditions émises lors de l'octroi de cette chapelle, qu'on considérait ces requêtes continuelles des gens de De Sales, comme les effets de leur orgueil déçu et d'une frustration dûe au fait que Saint-Aimé-des-Lacs était devenue paroisse depuis décembre 1942. "Je comprends fort bien, écrit Mgr Melançon, qu'ils puissent avoir sur le coeur l'église de Saint-Aimé et conclure qu'ils sont victimes de leur obéissance aux directives de l'Evêque, mais le cas pratique c'est qu'ils sont en mission, tel que décidé en tout premier lieu, avec telles obligations qu'ils ont acceptées. Si maintenant ils reculent devant de telles obligations, alors tout simplement la mission disparaîtra".

Pourtant, ils étaient sincères, droits et courageux ces gens

qui devaient essayer un nouveau refus de la part de l'Evêque l'année suivante en octobre 1944, lorsqu'ils demandèrent la permission de construire un presbytère.

Cette fois, c'était une défense expresse de construire quoi que ce soit, pour le moment, sur le terrain qui était la propriété de l'évêché. Cependant, ils recevaient dans cette même lettre la permission de couper leur bois en vue de la construction possible, dans le cours des années, d'un presbytère. Son Excellence ajouta que s'ils bâtissaient ailleurs, qu'ils étaient bien libres de le faire, mais qu'on ne s'occuperait pas de cette construction, puisqu'on n'en avait aucun besoin. Il n'en fallait pas plus à ces gens, décidés à vaincre toutes les volontés, pour interpréter ces paroles comme une permission tacite. Le bois fut donc coupé bénévolement durant l'hiver 1944, et on confia cette construction à Georges Lajoie.

De septembre 1944 à juin 1945, M. l'abbé Paul-Emile Côté devint le vicaire desservant de la mission. L'arrivée de ce vicaire changea certaines conditions. Le curé Bergeron l'autorisa à donner non seulement le service religieux tous les dimanche, mais aussi chaque fête d'obligation. Pour la première fois en cette année-là, on célébra les offices des jours Saints.

Le vicaire, qui était un jeune prêtre sortant directement du Séminaire, ne pouvait pas s'imaginer qu'il était normal, vu les conditions dans lesquelles on vivait, qu'un homme d'un certain âge n'ait jamais vu la cérémonie du Samedi-Saint, qui comprend la bénédiction de l'eau bénite, etc. Aussi fut-il intrigué lorsqu'il vit un paroissien se servir d'eau bénite avant-même le début de l'office. "A la fin de la cérémonie, me dit l'abbé Côté, aujourd'hui Mgr Côté, je me suis rendu compte avec quelles piété et attention cet homme robuste, à l'écorce rude, avait assisté à la cérémonie. S'étant aperçu qu'il avait rempli sa bouteille avec de l'eau ordinaire, il vida tout simplement son contenu et le remplaça par de l'eau bénite, cette fois. Il accomplit ce geste avec un esprit de foi tellement dépourvu de la crainte du "qu'en dira-t-on", que j'en ai été frappé".

“Cet esprit, d'ailleurs, se rencontrait partout. Un samedi soir, j'assistais à une soirée familiale au cours de laquelle un des chantres, M. Ernest Boudrault, après une danse, me dit d'une façon un peu gaillarde, mais avec tout son coeur d'homme et une sincérité à toute épreuve, devant tous ses invités: “M. le vicaire, on est si heureux depuis qu'on a la mission toutes les semaines qu'on ne sait pas comment le dire! Avant ça, ma famille n'allait pas à la messe souvent, aujourd'hui ma “berline” se remplit et tout mon monde va à la messe tous les dimanches. Que c'est plaisant!” Comme c'était émouvant de l'entendre et de voir tous les visages approbateurs de ces invités”.

Cet hiver-là, la première retraite paroissiale fut prêchée par le Père Harvey. Pourtant, malgré le dévouement inlassable des deux prêtres de Sainte-Agnès, que chacun des gens de De Sales appréciait à leur juste valeur, nonobstant les apparences, une nouvelle requête parvint à l'évêché, le 25 juillet 1945. Nouveau refus de Son Excellence. Cependant, un certain fléchissement de volonté semblait percer entre les lignes de la réponse, en date du 2 août 1945, adressée à Ferdinand Simard, secrétaire des syndics de la mission qu'on appelait alors “Saint-François-de-Sales”. Ces hommes sans instruction étaient tout de même très intelligents. Ayant su déceler cet état d'esprit chez leur évêque et forts de cette parole de l'Évangile: “Frappez et l'on vous ouvrira”, si ce n'est pas par plaisir, ce sera au moins pour être tranquille; ils se mirent eux-mêmes à la recherche d'un prêtre.

Entre temps, le 31 janvier 1946, ils recevaient de Mgr Melançon la permission de lambrisser leur chapelle. Son Excellence louangea même chaleureusement cette idée et approuva entièrement leur projet de demander un droit de coupe au département des Terres et Forêts. Je ne sais si cette demande a été acceptée; quoiqu'il en soit, le travail a été exécuté la même année, toujours bénévolement.

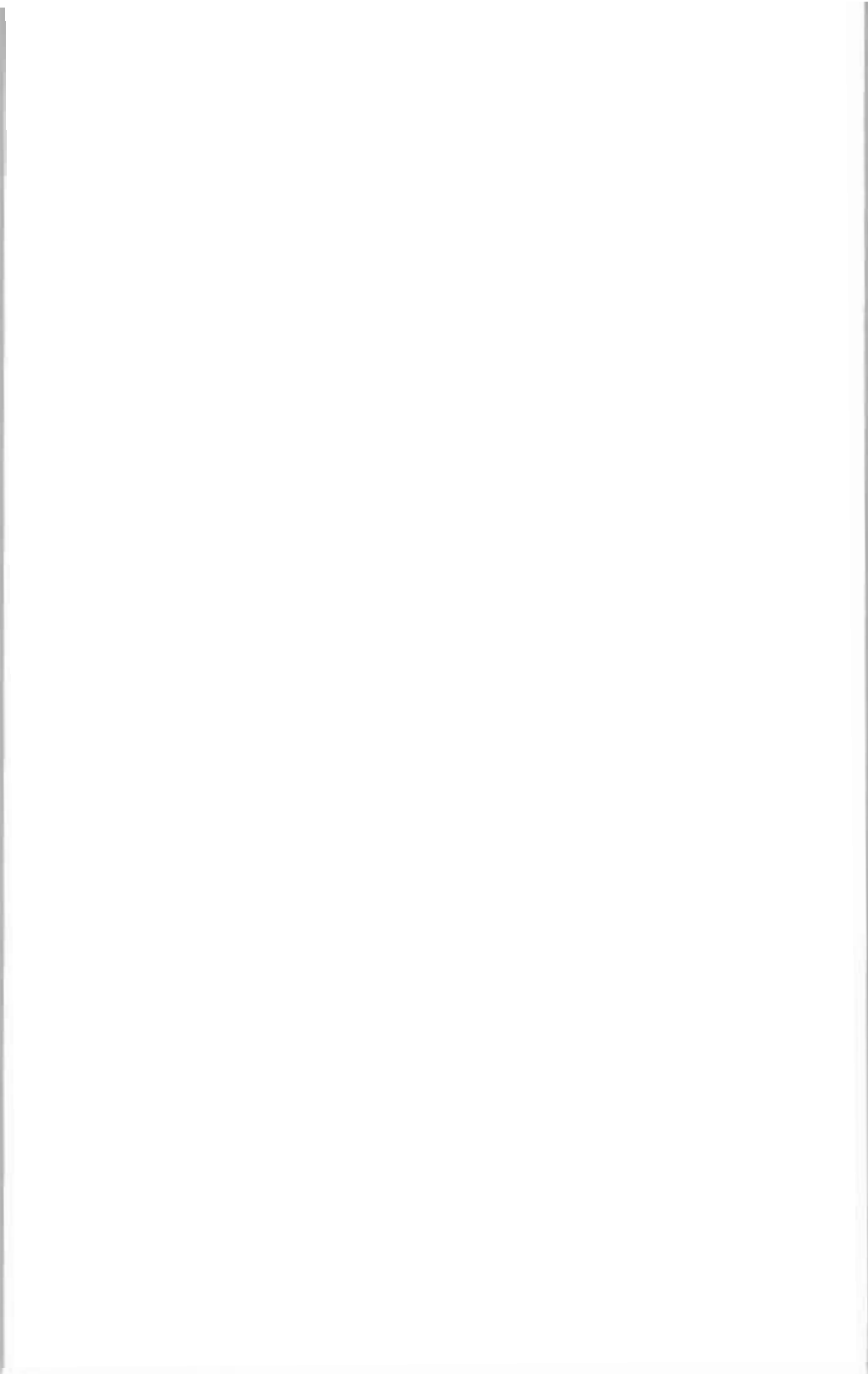
Cette même année on recevait la première subvention au montant de deux mille dollars, octroyée par le département de la Colonisation. Mais leur chapelle abritait toute la semaine

un tabernacle vide et laissait une impression de froideur dans les âmes de ceux qui osaient y pénétrer. La cloche faisait entendre sa voix seulement le dimanche avant-midi et cette grande maison qui avait été construite en suivant les conseils, en ce qui regardait la dimension, de l'abbé Côté, demeurait toujours vide. En voyant ce spectacle, un sentiment de tristesse, en même temps qu'un désir de plus en plus ardent d'avoir un curé, envahissaient ces âmes de Canadiens-français catholiques. Ils étaient sans cesse à l'affut des nouvelles.

Un jour, M. Joseph Girard se rendit à La Malbaie pour ses affaires. Il apprit par pur hasard que l'abbé Adéodat Bouchard était revenu de l'Abitibi et qu'il s'était retiré à Petite-Rivière-Saint-François, sans travail. Revenant chez lui avec cette information, il s'empressa de communiquer avec l'abbé Bouchard, avant de se rendre à l'évêché, renouveler une fois de plus sa demande. Cette fois, M. Girard se rendait seul à l'audience de Mgr Melançon. Connaissant leur persévérance et leur générosité, Son Excellence n'apporta qu'une seule objection. "Je n'ai pas de prêtre". Au récit de M. Girard, il promit de faire le nécessaire pour savoir si M. l'abbé Bouchard voulait accepter d'être curé à Saint-François-de-Sales.

Quelques semaines plus tard, la paroisse canonique était érigée. L'ancienne grande paroisse de Sainte-Agnès, qu'on désigne encore aujourd'hui comme la vieille église, Saint-Aimé-des-Lacs qui avait surgi en l'espace de quelques mois, et Saint-François-de-Sales qui, après sept ans de peine et de misère, de travail et de don de soi, d'espoir et de déception, était enfin inscrite sur la carte diocésaine.

Qui peut connaître les desseins de Dieu? ... Souvent, Il se sert du plus humble d'entre les siens pour faire triompher sa gloire. En vingt-cinq ans d'existence la population de cette paroisse a triplée; que d'innovations depuis cette année 1947! Le chapitre V, traitant des affaires de l'église, nous en fera connaître une bonne partie.



Chapitre III

La Commission Scolaire

Ses débuts

Son organisation pédagogique jusqu'en 1960

Construction de l'Ecole Centrale

Direction, Commissaires, Institutrices

Secrétaires, Clientèle

SALLES (Charlevoix)

Arrêté en Conseil, 17 avril, 1862

Gazette du Canada, 1862, fol., 1296

Journal 97

Eriger le township de Salles, comté de Charlevoix,
en municipalité scolaire, et de lui donner le nom et les limites
de ce township.

(*Fac-similé de la Gazette du Canada, 1862, fol., 1296*)

Ses débuts

La commission scolaire est la plus vieille institution de la paroisse. Elle fut érigée sous le nom de Municipalité Scolaire du Township De Sales le 17 avril 1862. Selon le Rapport du Surintendant, pour l'année 1864, elle consistait alors en une municipalité scolaire, sans arrondissement et était desservie par une seule école élémentaire regroupant exactement cinquante élèves.

Selon une source de renseignements, la première école aurait été construite du côté sud du chemin, dans le rang ouest; un incendie la détruisit vers la fin du dix-neuvième siècle ou au début du vingtième siècle. Elle fut alors reconstruite en face et devint l'école-chapelle.

Son organisation pédagogique jusqu'en 1960

Malgré son âge respectable, elle compte 110 ans, ses archives antérieures à 1905, n'ont pas été conservées. Cette année-là, William Desgagné était président. David McNicoll, Augustin Girard, Horace Desgagnés et Philius Dufour, commissaires d'écoles. Le secrétaire, Nérée Tremblay, recevait à ce moment un salaire de douze dollars par année.

La première élection de commissaires, dont le livre de minutes fait mention, remonte à 1934. De 1935 à cette date, ils étaient nommés à une assemblée publique convoquée pour les premiers jours de juillet. Il semble que ces assemblées auraient été convoquées de vive voix.

Aucune correspondance n'a d'ailleurs été trouvée excepté les livres de minutes. Chaque assemblée publique était présidée par un contribuable choisi dans l'assemblée. Après la nomination des commissaires, on procédait à la nomination d'un président parmi les commissaires. Celui-ci conservait son

poste durant trois ans; il en fut ainsi jusqu'en 1950.

Le secrétaire de cette assemblée publique était le secrétaire-trésorier de la commission scolaire qu'on engageait chaque année à la réunion de juillet. En général, les propositions étaient faites par les contribuables et secondées par les commissaires. On discutait et on adoptait des résolutions, concernant les choses publiques comme la construction ou la réparation des écoles, les emprunts, etc. On examinait les dépenses qui se résumaient au salaire du secrétaire, des institutrices et des préposés à l'allumage de poêle de chaque école, ainsi qu'au nettoyage des écoles et des toilettes qu'on appelait dans ce temps-là "cabinet d'aisance ou privés". On surveillait aussi les frais de réparation et de construction des écoles.

Toutes les dépenses se payaient en argent. Ce n'est qu'en 1932, qu'on fit le premier dépôt à la Banque Provinciale de La Malbaie et que les dépenses furent payées par chèque. On prenait aussi connaissance des recettes provenant des taxes scolaires, des mensuels et des frais d'arrérages de taxes. Un auditeur était nommé chaque année parmi les plus instruits de la paroisse. C'est dans les grandes lignes, ce qui se passait, à la première réunion publique de la commission scolaire.

D'autres réunions avaient lieu au bureau situé à la résidence du secrétaire-trésorier. Toutes ces réunions privées avaient lieu en juillet chaque année. On y fixait le prix de cotisation qui n'a augmenté qu'une fois de 1935 à 1937. De vingt-cinq cents qu'elle était, on l'augmenta à trente-cinq cents en 1937. Les frais pour un premier billet d'avertissement d'arrérage de taxes étaient de dix cents. En 1937, on imposait un mensuel de cinquante cents par enfant de sept à quatorze ans fréquentant ou non l'école.

Le salaire des institutrices était fixé lors de ces assemblées à huis clos. De 1935 à 1938, il n'est nullement question de salaires d'institutrices dans les livres. Cependant, à partir de 1908, une augmentation assez régulière était appliquée à ces salaires, qui, de soixante dollars en 1908,

étaient de deux cent-cinquante dollars en 1952, en passant par vingt-cinq dollars en 1932. Il semble que ce n'est qu'à partir de 1913 qu'il y eut des institutrices diplômées, puisqu'il est fait mention d'augmentation de vingt-cinq dollars à chaque institutrice diplômée.

Le commissaire élu de chaque rang avait la maîtrise sur l'école de son rang. Il voyait à son organisation matérielle et devait engager l'institutrice. S'il voulait en favoriser une plus qu'une autre, il lui donnait cinq dollars de plus. Tous ces engagements étaient tout de même approuvés par les commissaires en assemblée. Le salaire de l'institutrice était payé par l'arrondissement, c'est-à-dire l'ensemble des contribuables du rang où elle enseignait. Il en était ainsi pour les dépenses qui s'appliquaient à la dite école: réparation, construction et intérêts de six pour cent, sur tout emprunt nécessaire à ces dernières dépenses pour lesquelles on imposait une taxe spéciale, fixée par les commissaires, pour les contribuables du rang concerné.

En 1909, on modifie la façon de dédominer le secrétaire-trésorier. Il est payé au pourcentage des revenus de la commission scolaire. Ce système prévaudra jusqu'en 1930. L'école numéro trois étant sans titulaire, c'est en 1900 également, que le président signait le premier contrat sur formule du département de l'Instruction publique, reproduit dans le livre de minutes, avec mademoiselle Marie Ouellet de Saint-Urbain.

La classe débutait le 21 octobre et se terminait le 1er juin pour la première fois, puisque auparavant on continuait la classe jusqu'au 1er août. En 1911, une première convention de responsabilité était exigée du secrétaire-trésorier. Il s'agissait pour lui de fournir aux commissaires un document signé par lui-même et trois personnes solvables et solidairement responsables de son administration. Cette méthode fut changée en 1932, alors qu'on achetait une police-responsabilité de mille dollars à la Cie d'Assurance Toronto Générale.

L'année suivante on enrégistrait une première démission, la seule survenue de 1905 à 1951. Le commissaire démissionnaire était M. Aimé Simard, qui allait s'établir à Saint-Irénée. Les livres mentionnent aussi pour la première fois l'octroi d'une subvention du gouvernement, sans toutefois en donner le montant et également, pour la première fois, le département de l'Instruction publique demandait à la commission scolaire de remercier toutes les institutrices à la fin de l'année scolaire.

Il y eut aussi, en cette année 1912, une augmentation substantielle du mensuel. De cinquante cents il passa à un dollar et en 1913, les cinq contribuables du rang Sainte-Ursule voyaient augmenter ce même mensuel à un dollar cinquante et leurs taxes à quarante cents, alors que les autres ne payaient que un dollar trente-cinq. Ces frais furent imposés en raison du transport des enfants à l'école.

Cette même année, on adoptait une importante résolution en vertu de laquelle un commissaire devait savoir lire et écrire; ceci amena le remplacement de deux commissaires. Les années treize, quatorze, quinze, seize et dix-sept sont fructueuses surtout en débats au sujet des écoles: répartitions de l'école numéro cinq, rang Saint-Jérôme, pour le montant des taxes des contribuables de l'arrondissement concerné. Ils devront payer eux-mêmes un intérêt de six pour cent sur tout emprunt qui servirait à défrayer les dépenses de surplus.

Il y eut également trois fermetures: l'école numéro quatre du rang du Lac, à cause de son mauvais état; l'école numéro deux, par manque d'institutrice, et l'école numéro trois, vu l'insuffisance du nombre d'enfants. On y relève encore la construction de l'école numéro quatre, au prix de cinq cent quatre-vingt dollars, par M. Georges Lajoie. Cette école fut reconstruite à la même place. L'arrondissement no 4, à cette occasion, voyait augmenter le nombre de ses contribuables par l'annexe des rangs Saint-Thomas et Sainte-Ursule. La population de ce dernier venait de perdre les procédures prises, deux ans auparavant, contre la commission

scolaire afin de se faire nommer arrondissement. L'avocat D'Auteuil, de La Malbaie, avait plaidé la cause de cet unique procès inscrit dans les archives scolaires, intenté en 1913.

En 1914, la commission scolaire accusait un premier déficit de cent dollars et, deux ans plus tard, on contractait un premier emprunt de quatre cent cinquante-six dollars, à six pour cent, en vue de la construction de leur école; les contribuables des rangs Sainte-Ursule, Saint-Thomas et Grand Lac se voyaient donc imposer une taxe spéciale de un dollar du cent dollars d'évaluation et ce, tant que cette dette ne serait pas payée.

L'année 1919 amenait la redéfinition des arrondissements comme suit: L'arrondissement numéro 1 comprenait le deuxième rang du Lac, aujourd'hui le 2e rang est et ouest, y compris le village, à partir de Joseph Tremblay (Johnny), et la partie est du rang Sainte-Philomène, dit Miscoutine, commençant à la route menant au rang Saint-André, dit Chicago. L'école de cet arrondissement est la première, semble-t-il, construite dans le Canton De Sales. C'était justement l'école-chapelle du canton situé au deuxième rang ouest, aujourd'hui la propriété de Lucien Larouche.

L'arrondissement numéro 2 comptait la partie ouest des rangs Saint-André, Chicago, et de Sainte-Philomène, Miscoutine commençant à la route précitée et se terminant à la ligne Seigneuriale. La première école a été construite en 1922, par M. Aimé Gagnon pour la somme de mille dollars, dans le rang Sainte-Philomène, Miscoutine, près de la ligne seigneuriale.

Cependant, en 1951, le rang Saint-André, Chicago, étant totalement inhabité, on construisit, après de nombreux pourparlers animés surtout par Joseph Girard, une école nouvelle au centre du rang; elle fut fréquentée par tous les enfants du rang en entier. Quelle amélioration pour les enfants habitant la partie Est qui faisaient plus d'un mille, matin et soir, pour fréquenter l'école du deuxième rang. Cette école fut construite sur le lot soixante-seize, propriété d'Antonio Girard, par François Girard, au montant de six mille trois

cents dollars. Elle est aujourd'hui la propriété de Yvon Tremblay et fut déménagée dans le village en 1970, tandis que le terrain était acheté par son ancien propriétaire.

L'arrondissement numéro 3 comprenait le rang Saint-Antoine, Chiguère, les Petits Lots de Saint-Urbain et la partie Est du rang Saint-André, Chicago. L'école fut construite en 1920. Elle est aujourd'hui la propriété de M. Idola St-Gelais.

L'arrondissement numéro 4 réunissait les rangs du Lac, Sainte-Ursule et Saint-Thomas. L'école fut construite en 1917, face à la route menant au 2^e rang. En 1920, on aménagea un logement pour l'institutrice, au 2^e étage de cette école qui fut achetée, en 1960, par Paul-Eugène Gaudrault qui la remplaça par une magnifique résidence, en 1969.

Enfin, l'arrondissement numéro 5 groupait le rang Saint-Jérôme, le Pied des Monts, le rang A et une partie du rang Saint-Thomas. L'école fut reconstruite en 1927, par M. Ismaël Dufour, pour le prix de mille trois cent dollars. L'emplacement, acheté au prix de trente-cinq dollars, était la propriété de M. Gérard Dufour. Pendant la construction de cette école, l'enseignement se donnait dans la maison de M. Wilfrid Dufour pour le prix de cinq dollars par mois. On dû emprunter mille cent soixante-dix dollars pour cette construction, au taux de six pour cent.

Alors qu'en 1912, vu le nombre restreint d'enfants, on décidait que chaque arrondissement fermerait son école à tour de rôle. C'est en cette année 1920 que cette coutume fut abolie, la gent écolière ayant augmentée dans les différents rangs. Vu les nombreuses dépenses pour les écoles, deux ans plus tard, une subvention spéciale de mille trois cents dollars fut accordée par l'entremise de M. Edgar Rochette et de M. Lionel Bergeron. Une cotisation spéciale de soixante-huit cents était imposée, pour l'arrondissement numéro 5 en particulier. C'est également en 1922 que, pour la première fois, des soumissions publiques furent faites, pour la construction des écoles.

Les années trente apportèrent plusieurs innovations: en 1931, on abolit le mensuel de un dollar et soixante-quinze cents, pour les propriétaires des rangs Saint-Thomas et Sainte-Ursule et, en 1932, cette mesure s'appliquait à tous les contribuables du Canton De Sales. En 1932 également on achetait, comme je l'ai dit plus haut, la première police d'assurance-responsabilité garantissant la bonne administration du secrétaire. Cette assurance était, cependant, payée par le secrétaire lui-même pour la somme de dix dollars.

Le livre de minutes de cette année-là conserve: le premier rapport écrit de l'Inspecteur Desgagnés de Baie-Saint-Paul, aussi, le premier dépôt d'argent à la Banque Provinciale de La Malbaie, le premier recensement scolaire effectué par le secrétaire-trésorier, pour la somme de dix dollars. Pour terminer cette année, on établissait le congé des Fêtes du 23 décembre au 6 janvier; cependant l'institutrice devait remplacer les 24 décembre et 6 janvier, en enseignant deux samedis. C'était d'ailleurs un principe établi pour chaque jour d'absence à l'école, de la part de l'institutrice.

En 1933, la commission scolaire faisait un don de cinq dollars, pour des récompenses de fin d'année aux élèves. Ce montant fut confié à M. le curé Joseph Dufour de Sainte-Agnès, pour l'achat de livres de lecture qu'on offrait aux enfants méritants, lors des examens, à la fin de chaque année.

En mai 1933, selon le recensement de l'année précédente, on comptait cent quarante-trois élèves dans la municipalité scolaire. Les élèves étaient âgés de sept à quinze ans. Les classes étaient fréquentées à quatre-vingt-un pour cent, d'après le rapport de l'inspecteur d'écoles.

Depuis 1905, les auditeurs étaient choisis parmi les contribuables un peu mieux préparés. C'est en cette année 1933 qu'on engagea, pour la première fois, un auditeur licencié en la personne de M. Sam Warren de Pointe-au-Pic, au prix de cinquante dollars. Rien n'indique qu'on ait déjà payé des auditeurs auparavant, ce fut donc une innovation.

L'année 1934 apportait une subvention de cent soixante-quinze dollars qui servirait, pour la première fois, à payer les salaires d'une institutrice et les livres du maître, qui devenaient la propriété de la commission scolaire à la fin de l'année. Cette institutrice enseignait dans une maison privée du rang Sainte-Christine. Ces élèves fréquentaient auparavant l'école du Lac, quoique quelques-uns fréquentaient l'école du 2e rang à la saison d'été seulement. Ils passaient à travers champs et parcouraient environ deux milles pour s'y rendre; une école dans ce rang était donc bienvenue.

Le mensuel étant aboli pour tout le monde depuis deux ans, on comptait nécessairement moins de recettes; alors, pour remédier à la situation, on établit un mensuel de un dollar par écolier dont les parents n'étaient pas propriétaires. On fit aussi construire des confessionnaux dans les écoles, au prix de un dollar chacun.

En juillet de cette même année, il y eut une première élection de commissaires dans le rang Sainte-Philomène. La votation eut lieu à main levée: l'un récolta deux voix et l'autre dix-sept voix. L'année suivante on peut lire le premier enregistrement d'une assermentation de commissaire.

Par une résolution, cette année-là, on décida que les réunions se tiendraient tous les mois à l'école numéro 1, le soir, après convocation de chaque assemblée. On décidait, de plus, de payer cinquante cents pour un lavage d'école et un dollar et soixante-quinze cents pour allumer le petit poêle à bois, qui tenait lieu de système de chauffage durant l'hiver.

En septembre 1936, on créait un nouvel arrondissement comprenant les rangs Sainte-Christine, Sainte-Ursule et une partie du rang du Lac. Le 8 septembre de la même année, débutait la construction d'une école qui portera le numéro 6, dans le rang Sainte-Christine. La soumission de M. Adjutor Dufour, au montant de neuf cent soixante-quinze dollars, fut acceptée et l'emplacement, acheté de M. Auguste Pilote, fut payé dix dollars par les contribuables du rang. Cependant, la construction et l'aménagement pour dix élèves, au prix de

soixante-quinze dollars, était aux frais de la commission scolaire. Le rapport du recensement indique, en 1936, qu'il y avait cent quarante-et-un élèves dans les six écoles de la paroisse.

Si les années trente furent témoins de plusieurs innovations, les années quarante en apportèrent bien d'autres. Par exemple, tous les salaires des institutrices étaient augmentés. De cent vingt-cinq dollars qu'ils étaient, ces salaires augmentaient jusqu'à trois cents dollars en 1941, mais ce n'était qu'un départ. Le premier contrat collectif signé entre la commission scolaire et le syndicat des Instituteurs et Institutrices ruraux de Charlevoix, en 1943, apportait une augmentation statutaire de cent dollars par année et un plan de classification.

Le secrétaire-trésorier, dont le salaire était de dix-huit dollars et trente-cinq, en 1935, voyait son salaire haussé, chaque année, de façon à atteindre cent quatre-vingt-quinze dollars, en 1951. On lui versait deux dollars d'augmentation pour le recensement scolaire, soit douze dollars par année. Les lavages d'écoles passaient de cinquante cents à un dollar et cinquante. L'élève, préposé à l'allumage du poêle au prix de un dollar et soixante-quinze, recevait cinq dollars pour l'année. Une augmentation de dix dollars remontait à soixante dollars les honoraires de l'auditeur.

En 1933, on donnait cinq dollars pour les récompenses de fin d'année; dix ans plus tard, cinquante dollars étaient alloués à cette fin. Si les dépenses augmentaient, les taxes également. En 1945, les propriétaires des lots 349 à 353 inclusivement, ainsi que 355 et 382 refusent, sur l'invitation de certaines personnes, de changer de commission scolaire de De Sales.

C'est également en 1945 qu'une école fut construite dans le rang Saint-Jérôme, Minsale, pour le prix de mille cent-cinquante dollars, par M. Adjutor Dufour. En 1947, le taux de la taxe générale était haussé à deux dollars et une école de deux classes, — la première —, était construite dans le

2e rang, à cause du trop grand nombre d'élèves, sur un emplacement acheté de M. Ferdinand Simard et payé cent cinquante dollars. L'arrondissement numéro 1 fut donc divisé en deux et l'école fut construite dans le village. C'est la huitième école dans le Canton De Sales. M. Augustin Boudreault, entrepreneur, en assura la construction au prix de cinq mille quatre cent quatre-vingt-sept dollars. En attendant la fin de la construction, on loua un local douze dollars par mois chez M. Louis Guay. Cette école est aujourd'hui la propriété de M. Jean Dufour, concierge à l'Ecole Centrale depuis sept ans.

Après la construction de cette école, on résolut que les assemblées des commissaires auraient lieu dans ce local, le premier dimanche du mois, à deux heures de l'après-midi. C'est d'ailleurs depuis cette année-là que les dites assemblées ont lieu le premier dimanche du mois; on a cependant avancé d'une heure en 1954. On fit également en 1947, la première homologation du rôle d'évaluation. En ce qui regarde l'état financier de la commission scolaire, en 1947, il est fait mention que, malgré l'octroi de deux subventions spéciales du Gouvernement, dont le montant n'est pas indiqué, la commission scolaire était endettée de quatre mille dollars; deux autres subventions furent reçues après la construction de la nouvelle école.

Le 14 juillet 1947, on mentionnait, pour la première fois, le nom de Notre-Dame-des-Monts. Cependant, ce n'est qu'en septembre qu'on adopta définitivement ce nom. En 1949, la Cie Quebec Power obtenait le droit de passage sur les propriétés de la commission scolaire, pour l'installation de l'électricité dans le village. Ce n'est qu'au début des années cinquante que les rangs jouissaient du même service.

En 1949, on recevait la première subvention de transport au montant de deux cents dollars. C'est M. Aimé Boudreault qui faisait, à ce moment-là, le transport de quelques élèves trop éloignés de l'école. On recevait aussi la première subvention pour les livres scolaires, qui furent fournis gratuitement aux élèves à partir de cette année-là.

C'était le début des subventions statutaires qui existent aujourd'hui. Il y eut également, pour la première fois, une mise en nomination des commissaires d'écoles suivie, huit jours plus tard, de l'élection toujours à main levée. Une première police d'assurance-feu, au montant de vingt mille dollars, pour les neuf écoles, payable en trois versements, soit la durée de son temps en vigueur, était achetée en septembre.

Cette fructueuse année se terminait par une requête de l'arrondissement numéro 5, soit le rang Saint-Jérôme, Minsale, et le Pied-des-Monts, demandant la séparation de cet arrondissement, afin de former une nouvelle commission scolaire à Saint-Aimé-des-Lacs. Le territoire scolaire deviendrait ainsi le même que celui de la paroisse canonique. Après trois requêtes du genre, deux ans plus tard, en 1951, l'arrondissement numéro 5 était définitivement détaché de la paroisse Notre-Dame-des-Monts et la commission scolaire de Saint-Aimé-des-Lacs était formée. A une proposition de vote secret cette année-là, on répondait non et ce n'est qu'en 1961, après plusieurs tentatives, qu'on atteint ce stade de démocratie. C'est également en 1951 que les sièges de la commission scolaire furent numérotés; mais la tradition, voulant qu'un commissaire représente chaque rang, demeure encore. Cependant, toutes les décisions se prennent à l'assemblée et une comptabilité détaillée est tenue.

En 1952, la commission scolaire enregistre sa deuxième démission. Le commissaire Lucien Simard quitte, pour des raisons personnelles. Pour la première fois cette année-là, on exigeait un bulletin officiel de présentation à l'élection des commissaires. A la demande du bureau d'hygiène, les assemblées auront lieu chez M. Ferdinand Simard, à un dollar la session. Cependant, dès 1953 on siègera de nouveau à l'école numéro 5, celle du village.

Le salaire des institutrices était de \$800 en 1953, mais à l'école du village on payait \$1,000 à cause du nombre élevé des enfants. La somme de \$800 était versée par la commission scolaire et la différence, par deux contribuables: Ferdinand Simard et Henri Jean. Cette année-là on comptait cent

quarante-trois élèves et le pourcentage des proportions était de cinquante-huit pour cent, selon le rapport du nouvel inspecteur, M. Lucien Gagné, qui remplaçait M. Desgagnés, malade.

En 1953, l'actif de la commission scolaire s'établissait comme suit: Terrains et écoles: \$17,847.32; ameublement: \$1,633.25; total: \$19,480.57. Un actif d'une valeur de \$5,429.64 a été remis à la commission scolaire de Saint-Aimé-des-Lacs.

Mme Théophile Lajoie fut la première femme à être engagée comme secrétaire-trésorière, depuis quarante-huit ans. Était-ce l'arrivée de cette femme dans l'administration qui amenait une nouvelle innovation? ... On engageait une directrice en la personne de Mlle Jeanne-d'Arc Simard. Une échelle de salaire était établie selon le diplôme détenu par chacune. Un brevet élémentaire donnait un salaire de \$800 et un brevet supérieur, de \$1,000. On exigeait aussi une application écrite des institutrices. Il est également écrit que les commissaires payaient cette année-là, pour la première fois, un abonnement à la Société des Commissaires. Aucun détail n'est donné touchant cette société.

Les années 1955-1956 sont peu fructueuses en événements, si ce n'est: une requête des propriétaires des lots 375 à 387 de Sainte-Agnès, demandant leur annexion à la commission scolaire de Notre-Dame-des-Monts; le départ définitif de l'inspecteur Desgagnés; enfin, l'obligation de retenir les déductions d'impôt des employés. Dès le début de 1957, l'autorité religieuse, en la personne du curé Saindon, soumettait l'idée d'une école centrale à Notre-Dame-des-Monts.

Tourner le dos à la tradition des petites écoles de rang tout d'un coup, c'était beaucoup demander à ces gens économes et attachés à leurs coutumes et traditions; il n'est donc nullement surprenant que le vote ait été défavorable. Cependant, après réflexion, information, requêtes, contre-requêtes, assemblées publiques, il fut résolu, le 15

septembre de la même année, qu'on écrive à M. Bélanger du département de l'Instruction publique, afin d'avoir tous les renseignements qui permettraient aux commissaires d'envisager cette possibilité, advenant l'obligation de grosses réparations ou la construction de nouvelles écoles. Car, en effet, une nouvelle classe était ouverte chez M. Ulysse Boily, rang Saint-Thomas.

Peut-être en prévision de cette nouvelle école centrale, il fut résolu en 1958, que toutes les dépenses de construction d'écoles soient payées par l'ensemble des contribuables. C'était un premier pas vers la centralisation, si bien qu'à la séance d'ajournement du 16 mars 1958, on demandait un permis pour la construction d'une école centrale de sept classes avec résidence pour les religieuses. Un grand nombre de personnes signèrent la requête appuyant cette résolution. Le 16 juin, les commissaires appuyaient eux aussi, par une résolution, la demande du curé Saindon, afin d'inviter la communauté des Soeurs de la Charité de Saint-Louis-de-France à prendre la direction de cette école.

Plusieurs réunions publiques furent convoquées dans le but de faire fléchir ceux qui demeuraient endurcis face au projet. Comprenant que le bien intellectuel des enfants résidait dans cette solution, on l'acceptait avec plus ou moins de bonne grâce et, quelques semaines plus tard, on adoptait une résolution permettant l'achat d'un terrain mesurant deux cent vingt-cinq pieds par trois cents, au prix de deux mille dollars, chez M. Ernest Tremblay.

En février 1959, par une résolution, on décidait définitivement de construire une école de six classes, avec logement et cafétéria. On demandait les plans et devis en même temps qu'un permis d'emprunt, au montant de deux mille cinq cents dollars pour l'achat du terrain prévu. Cependant, une subite divergence d'opinion, résidant dans le choix déjà fait du terrain, retardait l'appel d'offre pour des soumissions de constructions à effectuer le 15 avril. Annulant l'achat du premier terrain, le 26 avril, on résolut d'acheter le terrain de M. Jean-Baptiste Lajoie au même prix et on

procéda à un nouvel appel d'offre.

Les soumissions ouvertes à la fin de juin provoquèrent un nouveau débat autour de deux soumissions: celle de M. Rodolphe Girard, au montant de \$101,995. et celle de M. Zémilda Tremblay, au montant de \$166,800. Pour des raisons techniques, celle de M. Tremblay fut acceptée par le département de l'Instruction publique et les travaux de construction débutèrent le 16 août 1959 pour se terminer en février 1960, avec un surplus de \$1,035 de dépenses.

Une émission d'obligations fut mise sur le marché, dès le début de l'année 1960 et une première subvention de \$30,200 était accordée à la commission scolaire. L'ameublement acheté à la Baie Saint-Paul fut payé \$30,720. Quoique préoccupée par cette construction, la commission scolaire devait continuer à faire face à ses autres obligations. En 1957, elle donnait son appui à la construction d'un chemin de fer à Clermont. C'est aussi en 1957 qu'on décidait de faire un premier pas vers la régionalisation, en payant cinquante pour cent du transport des élèves de septième année et plus, qui fréquentaient les écoles de La Malbaie. Ce service avait été établi pour l'année scolaire 1954-1955, mais il était payé par les parents des élèves. Plus tard, en 1960, on signait une première entente avec la commission scolaire de La Malbaie d'abord, puis avec d'autres ensuite, pour les élèves de dixième année et plus, au prix de quinze dollars par mois, les cours de huitième et neuvième années étant dispensés chez nous.

Alors qu'en 1943 on allouait cinquante dollars pour les récompenses de fin d'année, en 1959 on versait à cet item la somme de trois cents dollars annuellement. C'est en 1959 également qu'on adoptait une résolution stipulant qu'on n'engagerait plus d'institutrices mariées. Depuis quelques années, le village jouissait des services de l'électricité et c'était maintenant au tour de l'école numéro 2 du rang Sainte-Philomène, de bénéficier du même service en cette année 1959.

1960 apportait le premier contrat de transports à longue échéance, soit quatre ans, donné à M. Kelly Néron, pour le prix global de \$15,800. Il devait parcourir toute la paroisse, excepté le rang Sainte-Philomène, Miscoutine. M. Armand Gagnon signait en même temps un contrat d'un an, pour le transport des élèves résidant dans ce dernier rang, au prix de \$2,500. Les parents des élèves du rang Saint-Antoine, Chiguère, refusant d'envoyer leurs enfants à l'Ecole Centrale, la petite école du rang demeura ouverte durant un an encore. L'année suivante, ayant demandé une subvention pour réparer cette école, le département de l'Instruction publique refusa et contraignit la commission scolaire à amener ces enfants à l'Ecole Centrale et à fermer cette école.

Il fut résolu que toutes les réunions des commissaires et des contribuables, ainsi que les élections, se feraient à la salle de l'Ecole Centrale. Il n'y eut pas d'élection de commissaires cette année-là. A l'avenir les élections devaient se faire à vote secret et une liste électorale devait être confectionnée et affichée un mois avant la date fixée pour l'élection des commissaires; celle-ci aurait lieu après la nomination.

L'année 1960 apporta d'autres changements dans la tenue des livres, l'organisation du bureau; on engagea le premier concierge en la personne de M. Paul Guay qui fut remplacé, l'année suivante, par Paul Boudreault, en 1962 par Alfred Girard et en 1963, par Jean Dufour, qui conserve ce poste aujourd'hui.

On installait aussi une école ménagère, dont le premier titulaire fut Simone Laliberté de Québec. Cette classe spéciale créa beaucoup d'intérêt chez les filles. Pour des raisons pécuniaires, on dû malheureusement la fermer l'année suivante, alors que le titulaire était Chantal Bérubé, d'Arvida.

De 1960 à 1965, l'inspecteur André Boutet oeuvra dans notre commission scolaire. Enfin, en 1960 on résolut que les dépôts se feraient à la Caisse Populaire de Notre-Dame-des-Monts. Seules les transactions relatives à la dette obligatoire se feraient à la Banque Provinciale de La Malbaie.

C'est en 1961 que les quatre écoles de rang furent vendues à l'enchère et que débuta "l'Opération cinquante-cinq", ou la régionalisation des cours secondaires. Tous les élèves de huitième année et plus, résidant dans Charlevoix, étaient réunis sous une même autorité scolaire, soit la Commission Scolaire Régionale Charlevoix. Cette commission scolaire se compose de neuf commissaires d'écoles choisis parmi le groupe des trois commissaires, délégués de chacune des commissions scolaires locales du comté. Les premiers délégués de notre commission scolaire furent Wilfrid Tremblay, Irénée Guay et Jos.-Elie Jean. Cependant, ce n'est qu'en 1964 que cette C.S.R.C. entra en fonction. Notre-Dame-des-Monts faisait élire un de ses commissaires à la Régionale, en la personne de Idolas St-Gelais.

En 1962, l'Ecole Centrale se voyait agrandie de quatre classes avec cafétéria et salle de réception, qui était louée dès cette année au Comité des Loisirs pour des soirées dansantes. La construction, au montant de \$69,425 a été effectuée par Lucien Lapointe et Gérard Mailloux de Clermont. L'ameublement, acheté à Baie-Saint-Paul, fut payé \$1,075.

En cette année également, le champ d'action de la directrice était étendu à l'école centrale de Sainte-Agnès. Ce surplus de travail devait lui être imposé afin que notre commission scolaire puisse bénéficier d'une subvention spéciale, attachée à ce poste, pourvu que le nombre d'enfants soit suffisant. L'année suivante, les normes gouvernementales étaient changées et, le nombre d'enfants ayant augmenté dans notre paroisse, la commission scolaire pouvait se permettre de lui retirer cette responsabilité, tout en bénéficiant des subventions statutaires.

C'est aussi cette année-là qu'on payait, pour la première fois, des timbres d'assurance-chômage aux employés-cadres et autres. A cause de grands changements chez les autorités gouvernementales, entre autre la création du Ministère de l'Education qui venait moderniser le département de l'Instruction publique, de nombreuses modifications étaient apportées chaque année, jusqu'en 1965, à l'administration

scolaire. En 1962, le ministère nommait un inspecteur en la personne de Jacques Paradis de Charlesbourg, pour la vérification de l'administration des commissions scolaires et, l'année suivante, afin d'uniformiser l'administration, on donnait des cours aux secrétaires-trésoriers.

En 1963, la commission scolaire de La Malbaie projetait d'ouvrir une école de métiers, ce que notre commission scolaire appuya par une résolution. Quoique notre commission scolaire se soit prononcée contre l'appartenance obligatoire à l'Association des Commissions Scolaires du Québec, cette mesure fut imposée et nos commissaires assistaient, pour la première fois, à un congrès de cette Association, tenu à Saint-Georges-de-Beauce.

L'année 1964 apportait une aide qui fut la bienvenue chez les contribuables cultivateurs de la province. On instaurait la remise de vingt-cinq pour cent sur les taxes scolaires; cette remise fut haussée, plus tard, à trente-cinq pour cent. Cette même année, la commission scolaire obtenait, avec l'aide du député Mailloux, une subvention spéciale qui lui permettait de faire exécuter des travaux de pavage dans la cour de l'école, au prix de \$13,695 par la Firme Henri Girard de Québec. Les travaux furent exécutés en 1965.

C'est cette année-là, également, qu'avait lieu l'instauration des cours de recyclage pour les instituteurs durant les vacances d'été. Les élèves pouvaient bénéficier des services d'orientation. L'année suivante, en collaboration avec les autres commissions scolaires, l'engagement d'un superviseur, en la personne de Bernard Giroux, apportait des directives uniformes dans les écoles de Charlevoix-Est.

C'est en 1967 qu'on commença à parler de regroupement scolaire. Jusqu'à l'imposition de la loi, applicable le 1er juillet 1972, notre commission scolaire se prononce contre ce regroupement des neuf commissions scolaires locales de Charlevoix-Est en une seule, qui portera le nom de commission scolaire Laure-Conan, dont le siège social sera à La Malbaie.

En 1967, des pourparlers s'engagent entre la Directrice et la commission scolaire, en vue de la fondation d'une classe de recyclage au niveau des cinquième et sixième années. Cette requête ne sera acceptée qu'en 1971, avec comme titulaire Jean-Guy Girard de Notre-Dame-des-Monts. On y instaurait, en septembre 1967, le comité pédagogique pour l'étude du Règlement numéro un, distribué par la Commission Parent du ministère de l'Éducation, et qui prévoyait un programme éducatif au niveau élémentaire et secondaire tout à fait différent de celui déjà existant. Ce comité se composait de Jos.-Elie Jean, Antoine Tremblay, Lucien Simard, Lucien Guay, Adrien Gagnon, et de Mesdames Kelly Néron, Agile St-Gelais, Irénée Guay et moi-même. Plus tard, ce comité devenait l'atelier pédagogique et se composait de cinq instituteurs et de cinq parents.

L'année 1967 se terminait par une amélioration à la grande salle: après le rideau de théâtre et les tentures, c'était, en 1968, le système de haut-parleurs. La commission scolaire appuyait aussi une résolution de la Fédération des commissions scolaires, demandant aux municipalités de la province de ne pas enlever l'impôt foncier. On appliquait également une résolution, adoptée en 1967, permettant l'usage de la méthode dynamique dans l'enseignement du français.

De nouveaux pourparlers étaient entamés entre la Directrice et la commission scolaire, cette fois, pour l'installation d'une école maternelle. Deux ans plus tard, soit en 1969, vingt-trois petits de cinq ans évoluaient dans cette maison de poupées, sous l'habile direction de Lucianna Gaudreault, qui en est encore aujourd'hui le titulaire.

1970 et 1971 n'apportèrent pas tellement d'innovations. On débattait toujours la grande question du regroupement scolaire. Finalement, au début de 1972, les discussions, consultations et réticences étaient terminées; on sanctionnait une loi qui rendait le regroupement obligatoire. On nommait alors un comité provisoire de commissaires qui travaillent, encore actuellement, à l'organisation de cette nouvelle commission scolaire, dans Charlevoix-Est. C'est un travail

monstre qui demande de nombreuses heures bénévoles à ceux qui s'y dévouent présentement. Notre commissaire, Lucien Simard qui siège sur ce comité, se souviendra sûrement de cette période difficile. Au moment où j'écris ces lignes, il m'est impossible de fournir plus de détails, le travail n'étant pas terminé. Depuis les origines de la commission scolaire, son territoire aura été redéfini pour la troisième fois.

Ses archives, en ce qui regarde les projets budgétaires, remontent à 1958-1959. Il y est écrit que les dépenses s'élevaient à \$11,766.27, avec un taux de taxes à \$2.10 du cent dollars d'évaluation, alors qu'en 1971-1972, ces dépenses s'élevaient à \$154,641, avec un taux de taxes fixé à \$3.25. Depuis son origine, il est facile de constater que la charge de président, commissaire, secrétaire et auditeur devenait de plus en plus lourde. Nombreux furent ceux qui la partagèrent. Ces personnes se succédèrent ainsi:

Présidents de 1905 à 1972

1905 Henri Simard	1947 Lucien Simard
1907 Charles Gobeil	1950 Ernest Boudreault
1910 Aimé Girard	1951 Médénil Bouchard
1914 Ulysse Lavoie	1952 Alfred Simard
1916 Joseph Larouche	1953 Liguori Lajoie
1920 Wilfrid Dufour	1954 Lucien Lavoie
1920 Aimé Girard	1955 Alfred Simard
1926 Wilfrid Dufour	1955 Thomas Girard
1929 Adélar Tremblay	1957 Ferdinand Boudreault
1930 Méridé Lavoie	1958 Auguste Pilote
1932 Henri Turcotte	1959 Wilfrid Tremblay.
1935 Joseph St-Gelais	1060 Thomas Girard
1936 Eugène Tremblay	1962 Irénée Guay
1943 Joseph Lavoie	1962 Euclide Girard
1944 Joseph Pilote	1965-66 Lucien Simard
1947 Alfred Larouche	1966-72 Euclide Girard

Commissaires de 1905 à 1972

– Ne sont nommés que ceux élus durant l'année désignée –

1905	1917
David McNicoll	Joseph Tremblay
Augustin Simard	1920
William Desmeules	Ulysse Maltais
Horace Desgagnés	1923
Philius Dufour	Joseph Lavoie
Henri Simard	Hilaire Dufour
1907	1925
Jérémie Girard	Adélarde Bergeron
Aimé Girard	Idola Lavoie
Alexandre Néron	1926
Henri Dufour	Wilfrid Dufour
Charles Gobeil	Alphonse Desmeules
1909	1929
Joseph Néron	Méridé Maltais
Joseph Bergeron	Adélarde Tremblay
1912	1931
Zaman Boudreault	Elzéar Lavoie
Raoul Gaudreault	Aimé Gagnon
Aimé Simard	Joseph St-Gelais
Jos Dallaire	1932
1913	Georges Lajoie
Elie Lavoie	Henri Turcotte
Auguste Néron	1934
Ulysse Lavoie	Azarias Lavoie
Adjutor St-Gelais	1941
Hilaire Gravel	Théophile Girard
1914	Joseph Lavoie
Joseph Larouche	Thomas Tremblay
Henri Turcotte	1942
1916	Alphonse Lavoie
Louis Côté	1943
Ferdinand Boudreault	Azarias Lavoie
Azarias (Tinome) Néron	Thomas Tremblay

1944	1956
Joseph Pilote	Ferdinand Boudrault
Alfred Larouche	Alfred Simard
1945	1957
Méridé Maltais	Ovila Néron
1946	Wilfrid Tremblay
Aimé Boudrault	Auguste Pilote
Ernest Boudrault	Thomas Girard
1947	Euclide Girard
Nédérille Bouchard	1958
Lucien Simard	Henri Lavoie
Thomas Lavoie	1959
Méridé Maltais	Adrien Gagnon
1948	1960 Wilfrid Tremblay
Eustache Guay	Irénée Guay
1949	René Gagnon
Idolas St-Gelais	1961
Ernest Boudrault	Jos-Elie Jean
1950	1962
Médéril Bouchard	Agille St-Gelais
Lucien Simard	Euclide Girard
1951	1962
Claudy McNicoll	Lucien Simard
Henri Girard	Lionel Néron
1952	1963
Alfred Simard	Aucun changement
Liguori Lajoie	1964
René Gagnon	Idolas St-Gelais
1953	1965
Lucien Lavoie	Magella Tremblay
1955	1966
Thomas Girard	Lucien Guay
Henri Jean	1967 à 1972
Lucien Tremblay	Aucun changement

Secrétaires de 1905 à 1972
Leur salaire annuel

1905-1913 Nérée Tremblay	1905-1906:\$012.00
1913-1932 Charles Gobeil	1906-1930 ^{pourcentage} des recettes.
1932-1935 Henri Tremblay	1930-1935:\$025.00
19-1942 Alphonse Lavoie	1935-1942:\$018.50
1942-1947 Henri Tremblay	1942-1947:\$075.00
1947-1951 Joseph St-Gelais	1947-1951:\$085.00
1951-1953 Lionel Néron	1951-1953:\$195.00
1953-1954 Mme Théo. Lajoie	1953-1954:\$175.00
1954-1960 Jn-Bte Lajoie	1954-1960:\$360.00
1960-1965 Mme Antonio Girard	1960-1965:\$540.00
1965-1966 Lionel Néron	1965-1966:\$960.00
1966-1972 J.-Elie Gaudreault	1966-1972:1500.00

En soixante-sept ans, dix secrétaires se sont succédés, tandis que les services de treize auditeurs étaient requis:

Joseph Desmeules	Joseph Tremblay
Sinaï Simard	Joseph Tremblay (Johnny)
Joseph Larouche	Henri Tremblay
François Boudrault	Alphonse Lavoie
Joseph Dallaire	

Il semble qu'aucun salaire n'ait été versé aux auditeurs nommés ci-haut. Cependant, en 1938, on engageait un auditeur licencié, au prix de cinquante dollars, et cela jusqu'en 1944, alors qu'on payait soixante dollars; en 1945, il y avait une augmentation: on dut donner soixante-quinze dollars et, en 1950, quatre-vingt-dix dollars. L'auditeur ainsi engagé fut Sam Warren. On le remplaça par Roland Blouin de Québec; ses honoraires étaient de cent cinquante dollars. En 1967, on versait la somme de deux cent cinquante dollars; en 1971, on requérait les services de Lucien Bergeron de La Malbaie, pour le même montant.

Son organisation pédagogique

En plus de voir à l'organisation matérielle des classes, les commissaires devaient aussi surveiller de près le rythme pédagogique des élèves. Evidemment, chaque institutrice avait la charge de son école, ce qui n'était pas toujours facile avec une classe de douze à quinze élèves, souvent même de vingt à trente. Elle dispensait l'enseignement de la première à la septième année; c'est ce qu'on appelait les écoles à divisions. Ces écoles étaient mixtes, formées de garçons et de filles, dont l'âge variait de sept à quinze ans. Pendant qu'elle faisait réciter les leçons à une division, elle devait occuper les autres de façon suffisamment intéressante pour qu'ils n'en profitent pas pour montrer leurs talents de comiques, ou pour exercer quelques petites vengeance personnelles, ou encore continuer les chicanes des parents.

En plus de préparer ses cours et de corriger les cahiers, l'institutrice devait préparer les récapitulations du vendredi. A la fin de chaque mois, elle préparait un concours sur les matières apprises, tout en suivant, dans ces grandes lignes et, selon les capacités intellectuelles de l'enfant, les directives du programme du département de l'Instruction publique, inscrit dans un manuel que l'institutrice recevait chaque mois. Les concours de fin d'année, qui permettaient à l'élève de "monter d'année", selon l'expression populaire, étaient préparés et corrigés souvent par la "maîtresse d'école", selon une autre expression très populaire.

Les visites de l'inspecteur étaient très importantes. En plus de poser des questions à l'élève et de juger de son savoir, il observait d'un oeil inquisiteur l'institutrice qui aurait voulu, parfois, aider l'enfant un peu moins savant. Deux fois par année, après chaque visite, il faisait son rapport aux commissaires d'écoles. De ce rapport, favorable en général, pouvait dépendre le réengagement ou le renvoi de la maîtresse pour l'année suivante. Ses remarques portaient également sur l'inspection et l'organisation matérielle de l'école.

Une dernière visite de fin d'année, la plus importante pour les élèves, était la visite du curé pour les examens de fin d'année. Après quelques questions ou quelques séances de lecture, dernières épreuves de l'année pour l'enfant, c'était le curé lui-même qui, avec la promotion, distribuait les prix. On pouvait lire sur les visages expressifs des enfants, à cette occasion, différents sentiments: Joie et satisfaction, tristesse et regrets et même jalousie et envie. Le président, ou un commissaire d'école, avait en général, l'obligation d'assister à cette distribution des prix, comme il avait le devoir d'aller remettre l'ordre, au cours de l'année, dans une école indisciplinée. C'était d'ailleurs chose assez courante, surtout dans certaines écoles ou à certaines périodes de l'année.

Au cours de l'année scolaire, il y avait toujours un groupe, parmi les plus âgés de chaque école, qui devait faire leur Communion Solennelle; ce qu'on appelle aujourd'hui la profession de foi. Mais avant 1960, la méthode de préparation des élèves, à cet acte de foi, n'était pas la même. Cette cérémonie, vraiment solennelle, demandait beaucoup de soin car, en pratique c'était, pour le curé de la paroisse, la façon de se rendre compte jusqu'à quel point le catéchisme était appris et compris de chacun des enfants, quel était leur bagage d'instruction religieuse et leur esprit de foi, au moment d'entrer dans la vie.

Durant trois ou quatre semaines, les enfants 'marchaient au catéchisme', ce qui obligeait les gens de De Sales en particulier, avant 1947, à placer leurs enfants pensionnaires dans des maisons privées, chez des parents ou amis, pour la période précitée. Pendant ce temps, le curé de Sainte-Agnès réunissait, chaque matin à la sacristie, tous les enfants à qui il expliquait le catéchisme. A la fin du mois, il était en mesure de constater qu'un enfant était apte à être admis à la Communion Solennelle, et à recevoir un diplôme que plusieurs conservent encore aujourd'hui. Il arrivait que le curé, vu l'ignorance ou l'indiscipline d'un enfant, renvoyait ce dernier chez ses parents, après quelques jours.

Cependant, tous en général, parce que bien préparés,

participaient à cette magnifique cérémonie de communion solennelle. Aujourd'hui ce cachet de solennité existe de façon différente. C'était quand même émouvant, dans ce temps-là, de voir s'ébranler au son des orgues ce cortège blanc et noir. Le long de l'allée centrale, chaque fille vêtue de blanc, la tête couverte d'un voile immaculé, et chaque garçon vêtu d'un veston foncé, orné d'un brassard, s'avancait l'un derrière l'autre, cierge allumé à la main, pour sa Communion Solennelle, vers le chœur de l'église décorée, comme un grand jour de fête, de ses plus belles parures. Un élève du groupe, choisi d'avance, s'avancait à la balustrade afin de renouveler, au nom de tous, les promesses du baptême. Très souvent cette cérémonie couronnait la fin des études pour plusieurs enfants qui entraient dans la vie du travail.

Depuis 1905, rien n'était venu changer les habitudes pédagogiques. Pourtant, en 1953, l'organisation existante fut quelque peu perturbée par l'arrivée d'une directrice. Des instructions uniformes furent données à l'ensemble des institutrices. Les concours de fin de mois étaient préparés à l'intention de chaque école, et quelques autres innovations étaient apportées à l'enseignement. Était-ce une préparation à ce que j'oserais appeler la révolution tranquille de l'enseignement dans Notre-Dame-des-Monts? Qu'apportera la construction de l'École Centrale ? Quoiqu'il en soit, dès 1960, cinq religieuses des sœurs de la Charité-de-Saint-Louis-de-France s'installaient dans le logement préparé à cette fin.

C'était en août qu'un premier contact s'établissait avec la population, lors de l'inscription de tous les enfants fréquentant l'école en septembre. Les paroissiens s'efforcèrent de les bien accueillir, afin de leur faire oublier un peu la tâche immense qui les attendait. En effet il leur fallut un courage solide pour réorganiser l'enseignement à Notre-Dame-des-Monts.

Les élèves, venant d'écoles différentes, réclamaient une main sûre, forte et tenace, car à ce moment-là, il y en avait qui s'en promettaient du plaisir. Oh! peut-être pas plus

qu'ailleurs mais sûrement autant. Certains parents appréhendaient cette réunion sous un même toit de ces quelques cent cinquante élèves, habitués qu'ils étaient à voir des petits groupes, ici et là, plus ou moins disciplinés, collaborant plus ou moins avec la maîtresse, et à voir aussi des résultats plus ou moins bons chez l'enfant. Il était naturel qu'un tel changement fasse peur aux parents et influence fortement le comportement des enfants. Dès septembre, la classification adéquate des élèves s'effectuait.

La grande expérience de la directrice, secondée de ses sœurs, et la fermeté de tout le personnel de l'école aplanissaient, une à une toutes les difficultés; mais avec quel dévouement et quel oubli de soi! Si bien que la première année s'écoula sans que les parents se rendirent compte totalement du travail, plus qu'immense, qui se réalisa au cours de cette année-là. Les titulaires des classes prodiguaient l'enseignement à des groupes de même âge, environ, et de même degré scolaire, et y instauraient une discipline sous l'influence habile et ferme de la directrice. Les élèves pouvaient se procurer tout ce dont ils avaient besoin dans l'école même, de sorte que chaque élève possédait dans son bureau respectif tous les articles qui lui étaient nécessaires pour ses études. Le dîner des élèves venant des rangs se prenait à la cafétéria, sous la surveillance d'une religieuse, tout comme les récréations du midi. Un règlement s'établit et l'on n'y laissait passer aucun manquement. Il fallait, coûte que coûte, exiger un respect absolu des règlements si l'on voulait récolter de bons résultats scolaires.

Peu à peu, avec la collaboration des parents et du personnel religieux et laïc, on pouvait voir les changements opérés chez la plupart des élèves de Notre-Dame-des-Monts. Six ans plus tard, la directrice sœur Alexandra Roy, autrefois sœur Béatrice-de-l'Eucharistie, nous quittait, en laissant un souvenir impérissable du bien qu'elle et ses sœurs firent dans notre paroisse; non seulement du côté pédagogique et disciplinaire, mais aussi du côté artistique et personnel. Combien furent appréciées les pièces de théâtre, la chorale féminine, la chorégraphie exécutée par les garçons, la crèche

vivante de Noël 1966! Avec quel sens artistique étaient choisis les personnages! Même le petit Jésus, personnifié par le bébé Joël Boily, alors âgé de quatre mois, enfant de M. et Mme Paul Boily, était d'un naturel émouvant. Elle organisa un cours de piano qui fut discontinué après son départ, faute de professeur. Que dire des enfants de chœur dont la tradition se poursuit encore. Cette fondatrice nous quittait après avoir jeté les bases solides et ineffaçables d'une culture, d'une éducation et d'une organisation pédagogique vouées au succès.

Ce travail gigantesque devait être magnifiquement poursuivi par sa remplaçante, soeur Alexandra Boutet. Dès septembre 1966, elle instaura un lien continu entre les parents, la direction et les professeurs de l'école, en organisant des rencontres tous les deux mois, ce qui apporta une grande amélioration dans les relations humaines à ces divers paliers de l'autorité. Elle forma les ateliers pédagogiques dont elle était un membre actif et installa, après deux ans d'efforts, l'école maternelle. Elle demanda avec insistance une classe de recyclage au niveau des cinquième et sixième années, sans toutefois l'obtenir avant son départ; elle instaura la méthode dynamique pour l'enseignement du français et améliora de beaucoup la bibliothèque, commencée par soeur Alexandra Roy. Elle se disait beaucoup moins artiste que cette dernière. Cependant, avec quel doigté elle exerça son talent de metteur en scène. Nous nous souvenons fort bien de son travail en ce sens, quoiqu'un peu moins élaboré, vu l'augmentation de ses responsabilités scolaires.

Bien que le cours secondaire ait été discontinué en 1964 avec la mise sur pied de la C.S.R.C., la clientèle scolaire élémentaire comptait plus de deux cents élèves à ce moment. N'est-ce pas aussi sous sa direction que nous avons pu admirer les travaux exécutés par les élèves, durant les périodes d'activités prévues dans le programme scolaire? Elle agença de façon intéressante ces travaux manuels et scolaires présentés dans la grande salle d'exposition. Les parents étaient d'autant plus charmés que chacun des enfants avait un travail à offrir. Ces expositions étaient un prolongement de celles que nous présentèrent les titulaires d'enseignement ménager, quelques

années auparavant, mais avec un peu plus d'envergure, puisque le travail s'étendait à l'ensemble des élèves et non à un groupe déterminé.

Très souvent le dimanche, chaque foyer pouvait lire les conseils judicieux de moralité, insérés dans le bulletin paroissial, qu'elle lança dans la paroisse avec les autorités de l'église et l'assentiment des autorités provinciales de sa communauté, en 1969. Comme l'exigeait le programme, elle convoqua les parents de cinquième, sixième et septième année pour l'audition de disques touchant l'éducation sexuelle. C'est en 1970 qu'elle nous quittait, en laissant dans le coeur de tous autant de regret de son départ que de reconnaissance pour ses bienfaits, et l'impression que nous perdions une bonne soeur.

Soeur Colette Asselin lui succéda. En plus de continuer le travail commencé, c'est sous son autorité que débuta, en septembre 1970, l'enseignement des mathématiques nouvelles et, en septembre 1971, elle améliorait les services pédagogiques à l'enfance par l'addition d'une classe de recyclage au niveau de quatrième et cinquième années. Avec son consentement et son concours précieux, quelques professeurs, dont soeur Pauline Audy, organisèrent en janvier 1972 le premier carnaval étudiant de Notre-Dame-des-Monts. Durant les deux jours d'activité intense de ce Carnaval, auquel assistèrent les parents, nous nous sommes rendus compte avec quel dévouement le personnel religieux et laïc se consacrait au succès de nos enfants. Ce Carnaval, organisé dans le but de stimuler le travail scolaire, a sûrement atteint son objectif. Je sais que l'an prochain soeur Colette Asselin oeuvrera parmi nous comme titulaire, sous la direction d'une nouvelle commission scolaire. Son règne de directrice aura été très court, mais elle laissera quand même le meilleur souvenir et elle apportera comme ancienne directrice, toute la reconnaissance des élèves et des parents pour son dévouement au service de nos enfants.

C'est ainsi que se termine l'histoire vraie de la municipalité scolaire De Sales, de 1905 à 1947, et de

Notre-Dame-des-Monts, de 1949 à nos jours. J'ai raconté cette histoire que tous ont vécue, en collaboration les uns avec les autres, au meilleur de ma connaissance et en hommage à tous ceux qui se sont dévoués directement et indirectement dans cette commission scolaire qui, aujourd'hui, n'existe plus.

Ses derniers commissaires auront été: Euclide Girard, président, Lucien Simard, Magella Tremblay, Hidola St-Gelais, Lucien Guay et son secrétaire Jos.-Elie Gaudreault. Ces derniers et tous ceux nommés plus haut ont été secondés, dans la magnifique tâche de l'éducation des jeunes, par les religieuses et les institutrices laïques, dont voici les noms. Je dois cependant répéter que la première institutrice, dont il est fait mention dans les livres, est Marie Ouellet de Saint-Urbain. Elle enseigna dans le rang Saint-Antoine, Chiguère, en 1907.

On fait aussi mention de Mlle Fernande Boudrault et d'une demoiselle Tremblay, en 1934, ainsi que d'une demoiselle Duchesne, en 1936. Il m'a été impossible de retracer d'autres noms avant 1941. Il est à remarquer que le nom d'une institutrice n'apparaît qu'une fois, en dépit du fait que quelques-unes ont enseigné durant plusieurs années.

1941	M. Joseph Tremblay
Marie-Marthe Simard	1943
Bernadette Gaudrault	Marie Maltais
Alice Gaudrault	Marie-Alice Gagné
Azilda Fortin	Aline Dumont
Marie-Rose Bouchard	1944
Fernande Gaudrault	Mme Joseph Lavoie
Victoria Fortin	Georgette Bouchard
Yolande Laberge	Maria Lapointe
Marie Girard	Mme Henri Lavoie
1942	1945
Gabrielle Girard	Murielle Boulianne
Yvonne Bergeron	Yvonne Gaudrault
Laurette Tremblay	Géralda Harvey
Marie-Blanche Simard	Rosée Tremblay
Mme Louis Côté	Jeannine Blais
Alma Lacroix	

1946
Marie Godin
Louise Pilote
Orthense Bhérier
Laura Boivin
Lauraine Pilote
Thérèse Guay
1947
Thérèse Tremblay
1948
Mme Didier Bergeron
Louise Couturier
Yvette Couturier
Constance Tremblay
1949
Thérèse Gauthier
Marthe Gauthier
Gaétane Bouchard
Claire Lapointe
Jeanne-d'Arc Simard
Priscilla Villeneuve
M. Donat Lavallé
Marguerite Bouchard
1950
Marie-Alice L'Abbé
Alma Dufour
Constance Gobeil
Alfrédine Cauchon
Simonne Girard
1951
Rita Villeneuve
Jeannine Girard
Gracia Fortin
Carmen Gravel
Françoise Dallaire
Rolande Simard
1952
Blandine Cauchon
Jeanne-Ida Dallaire
Françoise Couturier

Cécile Girard
Louisette Bouchard
Jeanne-d'Arc Desmeules
1953
Rose-Annette Guay
Lucie Perron
Jeannine Boily
Louisette Bouchard
Colette Fillion
1954
Régina Bouchard
Eliette Simard
1955
Lucille Audet
Charlotte Girard
1956
Marguerite Bradet
Yvette Lajoie
Colette Fortin
1957
Georgette Tremblay
Marie-Blanche Savard
Constance Fortin
Simonne Gagnon
1958
Thérèse Côté
Huguette Gagnon-Simard
Fernande Turcotte
1959
Marthe Duchesne
Françoise Dufour
1960
Florence Dufour
Anita Dufour
Madeleine Côté
Aline Lavoie
Marthe Lavoie
Jocelyne Bouchard
Gabrielle Jean

1961
Gemma Tremblay
Nicole Tremblay
Micheline Bouchard
Simonne Laliberté
1962
Jeannine Tremblay
Yvonne Perron
Brigitte Girard
Louisette Maltais
Rose-Aline Dufour
Chantal Bérubé
1963
Jacqueline Gagnon
Ginette Bergeron
Colette Larouche
Paryse Tremblay
Cédulie Simard

Marie Simard
Yolande Tremblay
1964
Jeanne-Mance Bouchard
1965
Claire Lavoie
Diane Lessard
Normande Audet
Jeannine Bergeron
1966
Marie-Jeanne Lajoie
Fernande Brassard
Lauraine Bertrand
1967
Mme Kelly Néron
1968
Carmen Gaudrault
De 1968 à 1972 on ne
remarque aucune nouvelle
institutrice.

Sa direction

Depuis les douze dernières années, notre école est sous la direction des soeurs de la Charité-de-Saint-Louis-de-France, comme il est écrit plus haut.

Sa fondatrice, soeur Alexandra Roy, mieux connue sous le nom de soeur Béatrice-de-L'Eucharistie, exerça son apostolat de 1960 à 1966. Personne débrouillarde et énergique, aimant le progrès et le travail, elle est sans peur et entreprenante jusqu'à l'audace. Joyeuse et souriante, elle est réfléchie et assez facile à suivre. Elle aime la couture, la cuisine, le bricolage, qu'elle exécute avec un doigté d'artiste. Sa vocation religieuse se marie bien avec sa vocation d'enseignante. Notre-Dame-des-Monts n'est pas la première maison qu'elle ouvre et sa grande expérience lui permet d'évoluer avec une aisance distinguée, qui ne laisse nullement

souçonner les nombreuses difficultés qu'elle doit surmonter.

De septembre 1966 à août 1970, soeur Alexandra Boutet continuera son oeuvre. Sa grande humilité et sa bonté attirent aussitôt tous les cœurs. Sa soumission et sa disponibilité infatigable donnent parfois l'impression qu'on abuse de ses cheveux blancs. D'un extérieur sévère, son regard profond et parfois malin laisse deviner un humour souvent désarmant et qui la rend facile à vivre. Réaliste et modérée, son jugement est sûr et fiable. Ouverte au progrès, son attachement à la gent écolière lui conserve un cœur jeune et une facilité d'adaptation surprenante et tout à fait équilibrée.

Soeur Colette Asselin lui succède en septembre 1970. Arrivée depuis peu parmi nous, il ne m'est pas facile de déceler les traits de son caractère. Cependant, je la sais très méthodique, aimant évoluer dans un cadre qui lui est personnel. Son air très gai et son rire facile n'enlèvent rien à son sérieux et à sa façon très ferme de diriger. Dynamique, elle ne recule pas devant le progrès. Etant la première religieuse à vivre parmi nous en habit civil, elle devient facilement, pour les laïcs, un point d'interrogation. Sa diplomatie et son calme naturel lui permettent d'envisager et de résoudre un problème, quel qu'il soit, avec un certain brio qui est tout à son honneur. Son courage, son dévouement et son acceptation résignée de l'évolution font d'elle une personnalité qui laissera sûrement sa marque parmi nous.

Ayant été membre de l'administration de la commission scolaire dès leur arrivée, mes contacts avec ces directrices et leurs soeurs enseignantes ont été nombreux. Il m'est donc facile de dire avec quel oubli de soi, elles se sont toutes dévouées auprès de nos enfants, des professeurs laïcs et de toute la population en général! Je me permettrai cependant de souligner, de façon particulière, la patience, la générosité et le travail de soeur Gisèle Poulin,—soeur Marie-Raymond—, titulaire de la première année pendant six ans, de septembre 1960 à 1967. Connaissant l'importance d'une première année, base de l'instruction et de la formation, j'ajoute, —à leur demande—, que ses élèves qui sont aujourd'hui au cours



*Sr Alexandra Roy
Fondatrice*



*Sr Alexandra Boutet
Deuxième Supérieure*



*Sr Colette Asselin
Troisième Supérieure*



*M. Euclide Girard
Président actuel*

secondaire lui gardent une reconnaissance et un souvenir inoubliables.

Voici les autres religieuses qui se dévouèrent, corps et âme comme elle, depuis la fondation en 1960:

Sr Annette de Jésus, — Colette Galarneau
Sr Marie Raymond, — Gisèle Poulin
Sr Christiane Marie, — Pierrette Latulippe
Sr Rose du Sacré-Coeur, — Jeannine Beaumont
Sr Joseph du Sacré-Coeur, — Georgette Boutin
Sr Marthe de Jésus, — Cécile Arel
Sr Exilda Marie, — Juliette Chantal
Sr Anna-Maria, — Denise Flamant
Sr Adeline Gertrude, — Gertrude Martel
Sr Marie de la Passion, — Marie-Ange Fortin
Sr Maria de la Trinité, — Jeannine Beaupré
Sr Georges Marie, — Yvonne Loranger
Sr Saint-Gilles, — Jeanne D'Arc Emond.

Depuis 1967, les religieuses ne portent que leur propre nom de baptême, soit:

Sr Francine Renauld
Sr Marie-Andrée Julien
Sr Juliette Langevin
Sr Alice Gosselin
Sr Pauline Audy
Sr Huguette Savard

En terminant ce chapitre, qui n'aura jamais de suite, j'ajoute deux mots au nom de tous les paroissiens de Notre-Dame-des-Monts:

Hommages et reconnaissance à tous nos Pionniers.

Chapitre IV

La Municipalité

No 177

4ème session, 18e législature, 25 George V, 1935

BILL

Loi érigeant en municipalité le canton
De Sales

Première lecture, février 1935

Deuxième lecture, février 1935

M. ROCHETTE

QUÉBEC
"LE SOLEIL", Limitée

1935

BILL

Loi érigeant en municipalité le canton De Sales

~~ARTICLE~~ **A** ~~ARTICLE~~ que le territoire, désigné sous le nom de "canton De Sales", a toujours été considéré en fait, comme faisant partie de la municipalité de la paroisse de Sainte-Agnès, dans le district électoral de Charlevoix et en conséquence a toujours été administré par la corporation de ladite paroisse;

Attendu qu'en réalité ce territoire ne fait pas partie de la municipalité de la paroisse de Sainte-Agnès et qu'il est à propos de bien établir sa situation au point de vue municipal, pour le passé et l'avenir, dans le meilleur intérêt des contribuables;

A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1. Le territoire du canton De Sales est censé avoir toujours fait partie de la municipalité de la paroisse de Sainte-Agnès, dans le district électoral de Charlevoix jusqu'à la date de l'entrée en vigueur de la présente loi.

2. A compter de la date de l'entrée en vigueur de la présente loi, ledit territoire est détaché de la municipalité de la paroisse de Sainte-Agnès et forme une municipalité distincte sous le nom de "la municipalité du canton De Sales" et les dispositions du Code municipal de la province de Québec s'y appliquent en tant qu'elles ne sont pas incompatibles avec la présente loi.

3. Le rôle d'évaluation, les listes électorales, les procès-verbaux, les rôles de cotisations, les règlements et autres documents de la corporation de la paroisse de Sainte-Agnès, jusqu'ici applicables au susdit territoire, demeurent en vigueur dans la nouvelle municipalité du canton De Sales, tant qu'ils ne seront pas modifiés, abrogés ou remplacés par le conseil de la municipalité du canton De Sales.

4. La corporation de la paroisse de Sainte-Agnès conserve tout son actif, mais reste seule responsable de toutes ses obligations; elle perçoit aussi toutes taxes dues, et celles de l'année courante lors de la date de la mise en vigueur de la présente loi, sans être redevable d'aucune partie desdites taxes à qui que ce soit.

5. Le conseil du canton De Sales, au besoin, aura libre accès à tous les livres, archives, documents et pièces appartenant à la corporation de la paroisse de Sainte-Agnès.

6. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

En 1934, De Sales était, comme on l'a vu, sous l'autorité municipale de Sainte-Agnès. Cependant, un an plus tard, soit en février 1935, le bill cent soixante-dix-sept sanctionnait l'érection de la nouvelle municipalité de De Sales, division de Sainte-Agnès qui comptait à ce moment environ trois cent cinquante habitants.

La mise en nomination, le 22 mai de cette année-là, annonçait une élection à la mairie et à l'échevinage. On aurait pu se contenter de l'élection aux postes de conseillers seulement, comme le faisait remarquer un témoin, car, Joseph Girard,—qui se présentait comme maire—, avait déjà gagné ses épaulettes. Mais allez donc! Les gens de De Sales étaient beaucoup trop combatifs et une élection de conseillers ne leur suffisait pas; ça prenait plus d'action! On disait couramment dans ce temps-là: "Ce qui fait un bon conseil c'est un bon maire et, être un bon maire ça se paye; alors s'il veut s'asseoir sur le siège, il devra lutter pour gagner". C'est donc par principe, peut-être un peu par complaisance de soi-même, se sentant plus populaire, et non par inimitié personnelle, qu'il y eut élection à tous les postes sans exceptions. D'ailleurs, il fallait suivre la loi.

La "cabale" fut très chaude et très animée, car on était habitué à ce sport. Durant une semaine, chaque candidat à la mairie, accompagné d'ardents supporteurs et de conseillers "de son bord", selon l'expression courante, parcourait la paroisse dans toute son étendue. Beau temps, mauvais temps, chemins praticables ou non, on attelait et on partait chacun de son côté, en ayant bien soin de ne pas se rencontrer dans le même rang, au même moment. C'était à qui visiterait les électeurs le premier, afin de faire valoir ses idées. C'était la ligne de conduite suivie et un moyen, croyait-on, de s'assurer des votes.

Sous le siège de la voiture, on apportait en général, un petit boire, histoire de servir "une politesse" aux futurs votants et surtout de délier les langues les plus silencieuses.

Dans cette première élection municipale du Canton De Sales, cette coutume ne fut pas pratiquée, car chacun des candidats à la mairie détestait toutes les boissons alcooliques. Seule la forte personnalité de chacun pouvait peser dans la balance.

D'un côté on voyait Georges Lajoie, menuisier, bien connu de chacun des électeurs, et qui n'avait pas peur d'exprimer franchement ses idées. De l'autre côté, Joseph Girard cultivateur qui s'était acharné durant quatre ans, auprès des autorités gouvernementales, pour obtenir ce conseil municipal. M. Girard était un homme également très connu. Tout en déplorant son entêtement, son verbe haut et son langage parfois acerbe, selon plusieurs témoignages, on en louangeait pas moins son esprit de décision, sa débrouillardise, sa connaissance des lois et sa tenacité. Vainqueur à l'élection du 27 mai, il devint le premier maire de la municipalité. Son conseil se composait de: Ferdinand Boudrault, Hilaire Dufour, Aimé Girard, Thomas Lavoie et Eugène Tremblay. Le président d'élection fut Joseph Dallaire qui reçut huit dollars et cinquante sous pour cette responsabilité, tandis que le greffier recevait deux dollars, et le constable, un dollar.

L'évaluation de la municipalité était à ce moment de \$165,435. Cependant, les propriétés des colons du rang 10, qui n'étaient pas taxables, étaient évaluées à \$9,450, ce qui réduisait le montant imposable à \$155,985, au taux de trente sous du cent dollars d'évaluation. La première séance, durant laquelle on fit l'assermentation des édiles de la paroisse, eut lieu le 5 juin au domicile de Joseph Larouche. On procéda également à l'engagement du premier secrétaire-trésorier, M. Joseph Dallaire.

En lisant le livre des minutes, on se rend compte qu'on respectait scrupuleusement la loi et qu'une comptabilité rigoureuse était tenue. Les séances avaient lieu le premier lundi de chaque mois. Toutes les dépenses étaient payées par chèques numérotés. Dès 1936, on résolut que les arrérages de taxes seraient déposés au conseil de comté, le 20 décembre, afin que les procédures suivent leur cours, au cas où les propriétaires ne puissent s'acquitter de leurs obligations.

On décréta aussi que les élections se tiendraient en mars de chaque année. Plus tard, en 1941, on les reportait en janvier; ce n'est qu'au début des années soixante qu'on les plaça en juillet afin d'accommoder les électeurs. La municipalité de De Sales faisait alors partie du district du Saguenay. A la suite de la réforme de la carte électorale, en 1945, il y eut division, de sorte qu'il ne fut plus question de district et que le comté porta, à partir de ce moment, le seul nom de Charlevoix.

Dès l'automne 1935, on procéda à la réparation des routes. Un inspecteur à "grais" fut nommé et assermenté. La "criée" des routes, aujourd'hui on dirait l'annonce, se faisait à la porte de l'église trois dimanches consécutifs. Des contribuables offraient leurs services rémunérés pour entretenir les routes, menant d'un rang à un autre, durant tout l'hiver; tandis que chaque propriétaire était responsable de son bout de rang, l'été comme l'hiver. Les routes, entretenues au frais de la municipalité, étaient déblayées dès la première neige avec une charrue fabriquée en bois, à laquelle on attelait un cheval.

Lorsqu'on ne suivait pas le tracé des routes d'été, on "battait" à travers champs et bois des chemins plus faciles d'entretien; car chacun savait que la neige s'amoncelait, entre les clôtures, sur les routes qui ne jouissaient pas de la protection de la forêt. Les "gratteux" comme on les appelait, étaient sous l'autorité de l'inspecteur à "grais", qui était chargé de voir à ce que ces routes soient bien entretenues de temps à autre, surtout au lendemain des tempêtes. Il était aussi chargé de la surveillance de ces mêmes routes durant l'été, de la réparation des clôtures construites par la municipalité d'un côté des routes. L'autre côté était aux frais des propriétaires du terrain.

L'histoire de ces routes apportait beaucoup d'animation, chaque année, à la table du conseil. Il n'y eut qu'un seul changement important de route en trente-sept ans. Déjà, en 1936, le maire Joseph Girard proposait à ses conseillers la construction d'une route nouvelle entre les rangs 5, village, et

6, Miscoutine. A ce moment-là, deux routes reliaient les deux rangs. La première, située à une extrémité du rang 6, partait de la résidence d'Euclide Girard, longeant la ferme des McNicoll et débouchait à un mille à l'est de l'église, tandis que la deuxième traversait, à l'autre extrémité dans toute sa longueur, la terre de Ovila Néron, qui appartient aujourd'hui à Georges-Henri Simard, et débouchait à sa résidence située dans le rang 5, à un mille de l'église. L'idée du maire était de fermer ces deux routes et d'en construire une autre au centre, face à l'église. A cause de divergences d'opinions au sein du conseil, il devait s'écouler encore quelques années avant la réalisation de ce projet.

La municipalité étant agricole et presque tous possédant des animaux, il fut donc nécessaire qu'un inspecteur "d'enclos" fut nommé. Sa fonction consistait à capturer tout animal de ferme, errant dans les endroits publics ou sur les chemins. Il devait les amener chez lui, trouver le propriétaire et lui réclamer les dommages causés ici et là.

En 1937, les assemblées du conseil et les élections se tenaient chez Georges Lajoie, moyennant rémunération du loyer. A la mise en candidature de janvier de cette année-là, Charles Gobeil était élu maire par acclamation en remplacement de Joseph Girard qui ne posa pas sa candidature. Il ne voulait pas entreprendre un nouveau mandat. Trois nouveaux conseillers étaient aussi élus par acclamation. Cette élection n'eut pas de suite; les élus négligeant de se faire assermenter et d'assister à trois séances consécutives, ils furent tous destitués de leurs fonctions.

Il y eut donc en avril, nouvelle mise en candidature. Etaient sur les rangs: Lucien Simard, Henri Guay et Henri Turcotte. La "cabale" fut animée, comme à chaque élection, et Lucien Simard sortit vainqueur de cette lutte le 17 avril. Immédiatement il procéda à un changement de secrétaire. Thomas-Eugène Maltais occupera ce poste jusqu'en 1942. C'est également en 1937 qu'on confectionna la liste électorale; on changeait ainsi la méthode d'énumération des élections et, afin de ne plus avoir à emprunter la boîte pour le scrutin, on

autorisait le secrétaire à faire confectionner la boîte de métal que le conseil possède encore aujourd'hui.

Les conseillers de cette jeune municipalité étaient intéressés au bien commun, même à celui du comté. C'est ainsi qu'on relève des résolutions appuyant des projets comme ceux-ci: en 1937, la construction de la route 15—qui deviendra 138—, dont une partie fut confiée à Georges-Henri Lefrançois de La Malbaie: en 1942, ils se prononçaient contre la conscription; trois ans plus tard, ils appuyaient la refonte de la carte électorale et ils approuvaient, avec les autres municipalités de Charlevoix, une demande pour la prolongation de la ligne du chemin de fer,—dont le terminus était La Malbaie—, jusqu'à Clermont.

A cela, on doit ajouter des pressions auprès du ministère des Terres et Forêts, en 1945, '48, '50 et '72, dans le but de conserver les réserves cantonales situées dans De Sales, alors qu'il était question que ce ministère en fasse la vente à des compagnies. Chaque fois, des revendications furent adressées au ministère afin de protéger les intérêts des cultivateurs dans le besoin et les sinistrés bénéficièrent des permis de coupe de bois qui leur était vendus à prix minime. Parfois, les gouvernements n'écoutaient guère la voix du peuple; ainsi, avant même de terminer cette histoire et que l'année 1972 prenne fin, le 28 novembre, toutes les réserves cantonales de Charlevoix étaient concédées à la compagnie Donohue

En 1945, ce dénouement n'était pas prévu et on continuait à prendre les intérêts des contribuables du comté. C'est ainsi qu'en accord avec tous les conseils municipaux de la Côte-Nord on demandait au gouvernement fédéral la construction d'un aéroport aux Grandes-Bergeronnes et, un peu plus tard dans la même année, on appuyait une résolution signée par le maire de la cité de Lévis, demandant la construction d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent, face à Lévis.

Nous verrons, au cours de ce chapitre, bien d'autres résolutions accordant ou refusant leur appui à des projets

d'envergure régionale ou provinciale; ce qui ne les empêchait pourtant pas d'être très actifs chez eux et de faire face à toutes sortes de difficultés. En 1938, par exemple, alors qu'on avait parfois peine à maintenir l'ordre à la salle du conseil, on adoptait un règlement précisant qu'un contribuable devait demander la parole, à main-levée, durant les séances du conseil et qu'on ne devait surtout pas parler trop haut, ni faire de commentaires prolongés. Ce règlement avait été transcrit sur une pancarte qu'on avait suspendue au plafond. Or, on sait que les gens de De Sales ne craignaient pas d'exprimer leurs opinions et qu'ils les criaient bien haut. Peut-être plus que tout autre, Joseph Girard, homme au caractère bouillant et, quoique momentanément retiré des affaires municipales, s'y intéressait encore fortement et assistait presque régulièrement aux assemblées, en y apportant son point de vue sans manière et de façon très spontanée.

Un jour, commentant ce règlement de façon très élogieuse, on le rappela à l'ordre en lui indiquant du doigt l'écriteau au-dessus de sa tête. Il se leva, arracha tout simplement l'affiche suspendue à deux anneaux et, continua sans aucune inquiétude, son discours impromptu. Lorsqu'il reçut, quelques jours plus tard, l'avis l'obligeant à verser une amende de vingt dollars qu'il devait payer, pour avoir troublé l'ordre et arraché une affiche publique, il s'en moqua bien, sachant d'avance que les membres du conseil apprendraient à leurs dépens, pour le prix de dix-huit dollars, qu'une affiche, pour être posée légalement, doit être retenue des quatre coins.

On disait souvent dans le canton que Joseph Girard, pour être ainsi au courant des lois, dépensait tout son argent chez les avocats. Pourtant, M. Louis-Philippe Dufour, propriétaire de la ferme "La Poulette Grise" alors qu'il était protonotaire à La Malbaie, me confia que très souvent il lui avait donné des consultations gratuites. M. Girard, me dit-il, était un homme à l'intelligence vive et à l'esprit perspicace; c'est ainsi que, très souvent, il posait des gestes publics qui semblaient parfois légalement répréhensibles, mais qui se terminaient toujours au détriment de celui qui attaquait. Comme le dit le proverbe: "Qui s'y frotte, s'y pique". Et la vie continuait au

conseil municipal!

En 1938, on découvrait au Pied-des-Monts, sur le territoire du canton De Sales, une mine de mica qui devait s'avérer plus tard sans aucune importance. Dommage! cette découverte avait pourtant fait naître beaucoup d'espoir dans le coeur des gens du canton et même de la région de Charlevoix.

On recevait en 1938, le premier octroi de mille dollars du ministère de la Voirie. Cet argent devait être réparti entre les différents secteurs de la paroisses. En 1939, Lucien Simard était réélu maire pour un terme de deux ans, pendant lequel il fut question de routes. En 1940, René Boulianne, secrétaire-trésorier de la municipalité de La Malbaie, était nommé surintendant spécial chargé de régler certains différents, de déterminer et de surveiller, de loin, l'exécution des travaux dans les routes des rangs 7 et 8, Chicago et Chiguère. C'est également en 1940 qu'on appliquait la loi de l'assistance publique, qui permettait aux conseils municipaux d'apporter une aide financière aux personnes malades et incapables de payer les frais d'hospitalisation.

En 1941, après une très chaude lutte à la mairie entre Lucien Simard et Joseph Girard, ce dernier l'emporta par dix-sept voix de majorité. A l'ouverture de la première réunion du nouveau conseil, on dut ajourner pour accéder à la demande de l'adversaire défait, Lucien Simard, qui exigeait des preuves de qualifications du maire nouvellement élu, Joseph Girard, qui n'eut évidemment aucun mal à fournir les preuves exigées.

A la reprise de la séance, on décidait de demander une subvention de cinq mille dollars, aux ministères de la Voirie et de la Colonisation, afin de satisfaire aux exigences d'une autre résolution adoptée sur division, en 1936, et concernant l'ouverture de la route du centre, décrite plus haut. Ayant essuyé un nouveau refus de la part des ministères concernés, une demande semblable fut faite chaque année, jusqu'en 1943, alors qu'on l'accompagnait d'une requête signée de la majorité des contribuables du rang 6.

Les espérances devant se concrétiser, on fit de nouveau appel aux services de René Boulianne. A l'automne 1943, on adoptait une résolution dans laquelle on stipulait: premièrement, la fermeture de la route d'en-haut, comme on l'appelait; deuxièmement, l'ouverture de la nouvelle route, celle qu'on appelle encore aujourd'hui la route de Joseph Girard. Quelques temps après, la route d'en bas devait faire l'objet de la même demande. Cependant, les procédures dans ce dernier cas furent plus longues, quelques propriétaires s'obstinaient à ne pas vouloir signer pour la fermeture de cette route.

Peu après, on adressait encore une autre demande de subvention. Dix années n'avaient pas réussi à effacer la réputation proverbiale de tenacité de Joseph Girard, dans les bureaux du gouvernement. Quoiqu'il en soit, en 1944, on obtenait, par l'entremise du docteur Arthur Leclerc député de Charlevoix, en même temps que la promesse d'une subvention future, une somme d'environ cinq cents dollars qui devait permettre d'ébaucher, dès le printemps de 1944, le tracé de la nouvelle route traversant les propriétés d'Henri Girard et d'Alfred dit Freddo Larouche, tout en empiétant sur la terre de Joseph St-Gelais afin d'éviter les courbes. Après quelques semaines et pour diverses raisons, comme le manque d'argent, les travaux étaient arrêtés. Ce n'est que le 13 juillet 1944 que le maire Girard atteignit le but qu'il s'était fixé dès la création de cette municipalité: fermer les deux routes du rang 6 pour en ouvrir une nouvelle au centre. L'ouverture de cette route fut sa dernière oeuvre au sein du conseil municipal.

On le verra plus tard aux prises, cette fois, avec la construction d'une nouvelle école dans le rang 6, Miscoutine, où il demeurait; la première qui n'était pas centrale, exigeait des réparations onéreuses. Ce fut une tâche assez lourde, car cette construction obligeait la commission scolaire de Sainte-Agnès à ouvrir une autre école pour les élèves de ce rang qui fréquentaient l'école de la commission scolaire de De Sales. On a pu lire d'autres détails de cette affaire dans le chapitre précédent.



M. JOSEPH GIRARD
Fondateur et Premier Maire de la
Municipalité de De Sales



M. HENRI GUAY
Co-Fondateur de la
Municipalité de De Sales

Si Joseph Girard avait déployé beaucoup de courage lors de la fondation de cette municipalité, il lui en fallut tout autant pour achever son oeuvre. Car les travaux de construction de cette route ne furent pas de tout repos, surtout pour lui, qui dut subir de la part de ses adversaires, de violentes attaques qui le menèrent devant les tribunaux, d'où il sortit vainqueur encore une fois.

Ce procès fut l'un des deux qui furent intentés contre l'autorité civile de la paroisse. Le deuxième et dernier amena le maire et deux conseillers devant les tribunaux, accusés personnellement d'avoir effectué un travail rémunéré pour le compte de la municipalité, lors de l'exécution des travaux d'hiver accordés par le gouvernement fédéral dans les années soixante. Ces procédures judiciaires, qui avortèrent lors de l'ajournement de la première séance du procès, coûtèrent quand même quelques centaines de dollars aux fautifs. Ces deux procès n'étaient pas dirigés contre l'intégrité du conseil municipal comme corps public.

Cependant, durant ses trente-huit ans d'existence, le conseil municipal dut verser en dommages et intérêts à un résident du rang Saint-Jérôme, Minsale, et Aculas Guay du rang du Lac, la somme d'environ deux mille dollars, à la suite de procédures légales prises contre le conseil; on doit ajouter à cela les avis légaux qui furent nombreux et dispendieux. N'eût été l'entêtement de quelques membres du conseil, ces actions légales intentées contre le conseil, la première en 1938, et la seconde vers 1949, auraient pu connaître une issue moins coûteuse.

Malgré ces difficultés, la vie continuait au conseil municipal. En 1945, une première demande fut formulée dans le but d'obtenir l'électrification rurale, en même temps que la paroisse de Sainte-Agnès. Cette demande fut renouvelée pendant plusieurs années, puisque ce n'est qu'en juin 1948, que les habitants du village purent s'éclairer à l'électricité, tandis que tout le reste du territoire de la paroisse dut attendre jusqu'en 1956, à l'exception du rang du Lac, où l'installation fut faite en 1953. A noter que tous les

propriétaires fournirent gratuitement tous les poteaux nécessaires.

Un peu plus loin, dans le livre des minutes, on remarque une résolution donnant droit de passage au "courrier". Ce dernier mot signifiait tout aussi bien l'homme que son attelage, ou les lettres qu'on recevait ou envoyait. Après avoir demandé quelques explications à ce sujet à Lionel Néron, actuellement secrétaire-trésorier de la municipalité, il me raconta que vers 1929, Joseph Larouche avait fait des pressions pour être nommé postillon à De Sales, pour le courrier venant du bureau de poste de Sainte-Agnès. Ce n'est que dans la résolution ci-haut mentionnée, en 1946, qu'on relève une allusion à cette demande. Mais l'attention publique devait être éveillée par ce geste, puisqu'en 1948, on réclamait l'ouverture d'un bureau de poste chez nous. En 1955 on réclamait, en outre, un postier rural. Le gouvernement fédéral n'accorda suite à cette requête qu'en 1958.

Installé dans une pièce de la résidence de Grégoire Guay, le bureau desservait, au début, quarante familles. Étant donné l'augmentation de la population, M. Guay a dû construire un bureau adjacent à sa maison. En 1972, il dessert cent dix familles. Quoique jouissant d'un meilleur service, le bureau étant devenu un bureau comptable. Mme Guay, assistante-gérante, souhaite maintenant avoir des cases pour une distribution plus facile. Si Notre-Dame-des-Monts possède son bureau de poste, les services d'un postier rural ont été refusés malgré les demandes répétées du conseil; la première fut faite en 1955, la deuxième en 1959, et la troisième en 1966. Il faut ajouter à cela les requêtes signées des contribuables. Actuellement, la municipalité est desservie par trois bureaux de poste, Actuellement, la municipalité est desservie par trois bureaux de poste, Saint-Aimé-des-Lacs et Sainte-Agnès. Saint-Aimé-des-Lacs et Sainte-Agnès.

En 1947, le conseil connaissait son premier déficit d'assistance publique, une dette de deux cent cinquante dollars était remboursée par la suite et sans intérêts. La même situation se reproduisit en 1964, avant l'avènement de l'assurance-hospitalisation. Cette fois, le gouvernement exigeait

le paiement complet d'une dette de \$9,162, en menaçant même de retenir la première subvention de la taxe de vente, soit \$4,000, à défaut de paiement. Le maire d'alors, Wilfrid Tremblay, avec l'appui de ses conseillers et après de nombreuses démarches, obtint du ministère de la Santé que le remboursement s'effectue, sans intérêts, sur une période de vingt ans, à raison de quatre cent cinquante-huit dollars par année.

C'est en octobre 1947, que la municipalité devait officiellement changer de nom:

De Sales devenait Notre-Dame-des-Monts!

La population ayant augmenté passablement, depuis la fondation, et la paroisse étant devenue autonome, au point de vue religieux, une grande assemblée publique fut convoquée afin d'exiger, une autre fois, l'électrification rurale, l'installation du système d'aqueduc dans le village, ainsi que le tracé de la route régionale dans les paroisses de Saint-Aimé-des-Lacs et de Notre-Dame-des-Monts. C'est en 1947 aussi qu'on inaugura la première ligne d'autobus Notre-Dame-des-Monts—La Malbaie, dont le propriétaire était Napoléon Larivière de Saint-Aimé-des-Lacs. Le service d'hiver était maintenu par des autos-neige.

Malgré la misère des colons du rang 10, à ce moment déserté, la colonisation était encore le moyen idéal d'aider les futurs jeunes cultivateurs. Aussi, pour la deuxième année consécutive, on présenta une requête aux autorités du Séminaire de Québec, afin d'obtenir des lots sur leur propriété, située à proximité de De Sales. On s'intéressait beaucoup au bien commun. C'est pourquoi, cette année-là, on adressait une lettre au Premier Ministre de la province, afin de manifester le mécontentement des cultivateurs, face à l'augmentation du prix de l'engrais chimique et à la stabilité du prix de la viande. Pour faire suite à cette lettre, au début de 1948, on demandait au gouvernement d'octroyer ces engrais et de la graine de semence. Dans la même année, on adressait une requête au Ministère de la Voirie afin d'obtenir

la construction d'une route depuis l'église de Notre-Dame-des-Monts jusqu'à Saint-Urbain, via le petit parc menant à Chicoutimi. De plus on décidait d'installer des lampadaires dans les rues du village.

1949 fut une année marquante. Dès janvier, une élection à la mairie était déclenchée. Les deux adversaires, Lucien Simard et Alfred dit Freddo Larouche, se firent une lutte acharnée, si bien que Freddo contestait devant les tribunaux l'élection de son adversaire, élu avec deux voix de majorité. Alfred Larouche devait apprendre à ses dépens qu'il en coûte assez cher de contester une élection, lorsqu'on est perdant.

Mais le règne du vainqueur ne devait pas être très long puisqu'il démissionnait en mars de la même année. Il arrive parfois que des paroles, prononcées dans le feu d'une conversation épineuse, même si elles ne sont pas vraiment pensées, peuvent mener très loin, surtout si elles s'adressent à un notable dans un lieu public. Or, faisant preuve d'une sagesse qui lui est bien personnelle, le vainqueur de cette contestation devait se retirer momentanément des affaires publiques pour des raisons personnelles.

M. Thomas-Louis Gaudreault, père, alors pro-maire, fut nommé maire pour terminer le terme de son prédécesseur. M. Gaudreault devait être réélu à l'élection suivante; il remplit cette charge jusqu'en 1955. Au cours de cette année 1949, la demande de scission des résidents du rang Saint-Jérôme, Minsale, qui voulaient s'unir à la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, fut discutée aux bureaux du gouvernement à Québec. Mgr Georges Melançon, ayant décrété l'érection canonique de cette paroisse en 1941, il était normal que ces gens aspirent à leur autonomie civile. Quoique la municipalité de Notre-Dame-des-Monts voyait sa population diminuer de cent quinze âmes environ, elle consentit à cette séparation et la paroisse de Saint-Aimé-des-Lacs était érigée en municipalité civile, le 1er janvier 1950.

Peut-être à cause de la diminution des revenus ou du coût trop élevé, notre municipalité refusa une première fois,

cette année-là, d'installer un système d'aqueduc dans le village. Ensuite, plusieurs tentatives sérieuses ont été faites dans ce sens, mais en vain. On donna cependant un permis dans le but de fonder la société du système d'aqueduc, dont les propriétaires étaient Henri Jean, Georges Lajoie, François Girard et Rodolphe Bouchard. François Girard n'a cependant jamais été un membre actif et il devait se retirer aussitôt, tandis que Rodolphe Bouchard donnait cinq années de service à cette compagnie, qui fut opérée durant vingt ans par Henri Jean et la famille Lajoie. Cette dernière se retira de la Compagnie en 1969.

En 1958, des pourparlers furent entamés au sein de la compagnie en vue d'installer un système d'égoût; ce projet n'eut aucun succès; pas plus que ceux entrepris par le conseil municipal pour sa réalisation. Ce n'est qu'en 1973 que nous verrons le conseil municipal prendre ce service sous sa responsabilité, ainsi que le système d'aqueduc dont le seul propriétaire est maintenant Henri Jean.

En novembre de cette année 1949, il est question dans les procès-verbaux des travaux d'hiver, offerts par le gouvernement fédéral, dans le but d'enrayer le chômage; notre municipalité exprime le désir d'y participer sans toutefois être exaucée pour des raisons de législation provinciale.

Après quinze ans d'existence, cette année, —qui a peut-être été le point tournant dans la vie municipale des gens de Notre-Dame-des-Monts—, se terminait par une demande de nature touristique. En union avec d'autres municipalités de Charlevoix, le conseil présenta une requête aux autorités provinciales demandant la création d'un circuit touristique, un peu comme le tour de la Gaspésie. Ce voyage, d'une durée de huit jours, passerait par le Lac-Saint-Jean, Chicoutimi, Saint-Siméon, La Malbaie, les municipalités environnantes, Baie-Saint-Paul, Sainte-Anne-de-Beaupré. Pour ce, on demandait la construction de la route La Malbaie—Québec.

Sur cette préoccupation commençait une nouvelle décennie. En 1950, les élections étaient reportées de janvier à

juillet. Le maire Thomas-Louis Gaudreault pouvait donc essayer de réaliser un projet auquel il rêvait. En effet, son conseil adoptait une résolution demandant au ministère de la Voirie de défrayer le coût d'entretien des chemins d'hiver, entre Saint-Aimé-des-Lacs et Notre-Dame-des-Monts par la route sud-est. Ce fut le début d'un service dont le coût était partiellement défrayé par le gouvernement provincial. Il en fut ainsi durant quatre ans.

Trois entrepreneurs se succédèrent: Ovila Néron, Fernand Tremblay et Henri Jean. Le gouvernement versait cent dollars le mille sur une longueur de dix milles, cependant que la municipalité devait défrayer les quelques autres milles qui nous permettaient de nous rendre à La Malbaie en auto, à partir de l'église. Mais en 1954, ce service était étendu à tous les rangs de la paroisse; ce qui permit à plusieurs de remiser les carrioles, les "berlots" et les chevaux. Etant donné l'ampleur de l'entreprise elle fut confiée, cette année-là, à Philias Dufour de Clermont, dont l'équipement était plus adéquat. Par la suite, on connut quatre autres entrepreneurs: Armand Bellefeuille de La Malbaie, Joseph Gaudreault de Saint-Aimé-des-Lacs, Edouard Simard de Saint-Urbain et Simon Thivierge de Saint-Aimé-des-Lacs dont les fils poursuivent ce travail aujourd'hui.

A partir de 1954, une augmentation substantielle des subventions est accordée par le gouvernement provincial. De cent vingt-cinq dollars du mille en 1954, elle passe à cent cinquante dollars. Ce service amenait beaucoup de questions à la table du conseil, chaque fin d'été, étant donné que la municipalité devait défrayer une partie de son coût. Pourtant, la fin de l'année 1956, devait mettre un point final à toutes ces discussions. En effet, en obtenant deux cent vingt-cinq dollars du mille de subvention, on décidait par l'adoption d'un règlement municipal, que tous les chemins de la paroisse seraient entretenus l'hiver, chaque année. Et quelques bouts de rang restant seraient entretenus par la municipalité et le gouvernement.

Concernant les chemins d'été cette fois, la municipalité

réclame en 1951 une aide gouvernementale de trente mille dollars par l'entremise de l'Honorable Arthur Leclerc. Tout porte à croire que cette requête fut exaucée, puisque de nombreux travaux de voirie furent exécutés et que, en 1952, une résolution stipule que des remerciements doivent être adressés à M. Leclerc pour les subventions obtenues. On retrouve d'ailleurs cette forme de reconnaissance, de temps à autre, dans les procès-verbaux.

Toujours par l'entremise du député, on obtenait du ministère de l'Agriculture une certaine quantité de foin qui était distribué aux cultivateurs dans le besoin. L'expérience s'est d'ailleurs répétée à quelques reprises. Avant la fin de cette année 1952, on faisait des pressions auprès du gouvernement fédéral, afin d'obtenir des exemptions d'impôts pour les pères dont les fils de vingt-et-un ans fréquentaient l'Université.

En lisant les livres des minutes, on constate que certains étudiaient à l'université; cependant, d'autres jeunes de la municipalité ont fait leurs études à l'Orphelinat d'Youville ou ailleurs: Ainsi, René Boudrault, —fils de Ferdinand du rang Saint-Antoine, Chiguère, décédé accidentellement depuis plusieurs années—, son frère Benjamin et d'autres sont aujourd'hui des anciens de cet Orphelinat. Dans la même année, pour des raisons de sécurité, on adoptait un règlement municipal qui interdisait le stationnement devant le "magasin général" de Henri Jean. Un autre règlement avait été adopté en 1948, ordonnant la construction des résidences à quinze pieds de la voie publique. Cette résolution nous prouve une fois de plus qu'on avait le souci du bien-être de la population.

En 1954, on constate que la municipalité participe au paiement du coût de construction de l'hôpital Sainte-Justine de Montréal, pour un montant de cent soixante dollars, payable en cinq ans. C'est aussi en cette même année qu'on autorise, officiellement, le maire ou les conseillers à demander les services des pompiers de Clermont, en cas de feu dans la paroisse. En trente-huit ans, la municipalité de Notre-Dame-des-Monts a déploré onze sinistres, durant lesquels

cinq maisons furent détruites: Henri Turcotte, Mme veuve Alfred Larouche, Joseph-Elie Gaudreault et Ernest Girard (Jos), qui avait comme locataire Gérard Lavoie père de sept enfants. La dernière maison incendiée fut celle de Mme veuve Liguori Lajoie.

A chaque fois, ce fut une perte totale, malgré les services des pompiers de Clermont. La distance étant assez longue, leur utilité est surtout d'empêcher l'incendie de s'étendre. Six autres bâtiments furent la proie des flammes dont le moulin à scie et la boutique de menuiserie de Georges Lajoie, la grange et l'étable d'Auguste Pilote et d'Adrien Gagnon. Devant les pertes considérables, que subirent chacun des sinistrés, le conseil municipal ne manqua pas de réfléchir; aussi, de sérieuses démarches furent entreprises, surtout en 1971, par le maire François Lavoie, afin de se munir de ce service. Un réservoir d'eau fut même ébauché sur une propriété que le conseil acquérait de Mme veuve Ernest Girard (Aimé). Avant que le rêve ne se concrétise, pourtant, il devra céder le siège de maire à son successeur qui en fera sûrement une priorité.

En 1955, toujours dans l'intérêt du grand public, on fait pression auprès du gouvernement fédéral afin de faire doubler les allocations familiales. La même requête fut adressée également en 1961, et, en union avec d'autres municipalités, quelques mois plus tard, c'était une pétition qu'on lui adressait, demandant au Canadien National, propriétaire du nouvel hôtel "Queen Elizabeth" de Montréal, d'en changer le nom pour celui de "Hôtel Maisonneuve".

En juillet de cette année-là, Henri Jean était élu à la mairie. Sous son règne, on connaîtra de nombreuses améliorations: les rues du village seront dotées d'un revêtement bitumeux; un peu plus tard des trottoirs et des murs de soutènement de pierres viendront ajouter à la beauté du paysage de Notre-Dame-des-Monts et à la propreté du village. Ces deux derniers projets furent réalisés grâce à des subventions du gouvernement fédéral, accordées dans le cadre du programme des travaux d'hiver.

Après de nombreuses démarches, notre conseil réussissait, enfin, à obtenir quelque argent qui servit aussi, au cours des années où cette loi fut en vigueur, à exécuter différents travaux, comme le nettoyage des ruisseaux, le nivellement d'un terrain pour l'organisation de la patinoire, la construction du chalet des loisirs en 1960, l'achat d'un terrain chez Ernest Tremblay, destiné à l'ouverture d'une nouvelle rue en 1965. Des milliers de dollars furent dépensés sur le territoire de la paroisse et des centaines d'hommes évitèrent le chômage grâce à ces subventions et à celles obtenues par l'entremise de l'Honorable Arthur Leclerc qui disait un jour: "J'ai donné assez d'argent à Notre-Dame-des-Monts pour que tous les chemins de la paroisse soient asphaltés".

En plus de cette évolution, on connaissait certains changements au sein même de l'administration municipale. Les assemblées du conseil étaient reportées de midi à huit heures, dès 1956. L'année suivante on n'employait plus la méthode du règlement municipal pour imposer une taxe aux contribuables. selon les instructions du ministère, une simple résolution des conseillers légalisait, chaque année, cet acte public au même titre qu'un règlement. En 1959, on faisait l'acquisition d'un coffre-fort; on procéda même à un changement de secrétaire. Après douze ans de services, Lionel Néron était remplacé par François Lavoie. Il fut cependant réintégré dans ses fonctions dès le début de l'année 1961. De plus, en 1960, on faisait des dépôts à la nouvelle Caisse Populaire de Notre-Dame-des-Monts.

Charlevoix possédait, en ces années, un assez bon réseau routier, ainsi qu'une voie ferrée, pouvant conduire les résidents partout sur les grandes artères qui les menaient dans tout le pays. Cependant, le service aérien était inexistant. La compagnie d'aviation Québec-Air, voulant desservir Charlevoix, chargea les municipalités, dont la nôtre, de demander un permis de construction. Joseph Trudel de Saint-Irénée et Gérard Fournier de Clermont furent délégués par toutes les municipalités de Charlevoix, pour témoigner de l'utilité d'un aéroport chez nous, à l'audition de la commission des transports, en vue de la réalisation de ce projet qui fut

accordé en 1962, pour l' "Aéroport de Charlevoix".

Dans le cadre des services municipaux, on accordait à Henri Jean, sociétaire de la compagnie d'aqueduc, un permis lui donnant le droit de fonder une société qui autorisait ses actionnaires à procéder à l'installation d'un puisard pour recevoir les égouts de quelques résidences du village. C'était un service temporaire auquel le conseil municipal ajouterait un complément lorsque les plans et devis seraient déposés, dès l'année suivante, par une firme d'ingénieurs. Seule l'insuffisance de la subvention, qui aurait eu pour effet de surcharger de taxes le contribuable desservi, a empêché jusqu'à nos jours la réalisation de ce projet.

Les statistiques de la fin de cette décennie indiquaient que la population avait doublé depuis sa fondation; elle comptait donc en 1959, six cents âmes, qu'il fallait protéger en cas d'accidents survenus sur les propriétés municipales. On se protégeait donc, pour la première fois semble-t-il, puisqu'il n'en était pas question avant cette date dans les livres des minutes, par l'achat d'une police d'assurance-responsabilité.

L'année nouvelle débutait par l'adoption du règlement de la fermeture des magasins, le dimanche et les jours de fêtes. En 1961, le règne à la mairie de Henri Jean prenait fin. Wilfrid Tremblay lui succédait. C'est sous son autorité qu'on connut la plupart des réalisations des travaux d'hiver énumérés plus haut. En 1962, une résolution parvenait au ministère de la Voirie, demandant un revêtement bitumeux sur la route menant de Notre-Dame-des-Monts à Saint-Aimé-des-Lacs. On connaîtra l'heureuse issue de cette démarche en 1970 seulement, sous le règne de François Lavoie, qui en profita pour faire aussi le revêtement du stationnement devant l'église.

Déjà, en 1964 on travaillait contre la pollution de l'environnement. Ayant constaté que certains contribuables déposaient des déchets un peu partout sur le bord des routes et afin de remédier à cette situation et obliger, sous peine d'amende, les contribuables à la propreté, aux abords des

routes, on achetait de Henri Girard une parcelle de sa terre, qui permettrait au conseil municipal d'y aménager un dépôt public.

Si en 1950, on reportait les élections municipales en juillet, afin d'accommoder les votants, on se rendait compte qu'en 1964 les temps évoluaient et que plusieurs prenaient des vacances durant les mois d'été; alors on résolut de reporter les élections en mai. Mais ce changement fut de courte durée, puisqu'en 1969 on décidait que la votation se ferait à l'automne.

En 1966, notre conseil procédait à la formation d'un comité pour la protection civile. Ce comité était composé des membres du conseil; le maire Wilfrid Tremblay était nommé agent de liaison auprès du coordonnateur de groupe, faisant partie, par la même occasion, du comité exécutif du comté. Dans la même année, notre conseil participait à l'opération-polyvalente et en recommandait la construction au Sud-Ouest de la rivière Malbaie.

La population de Notre-Dame-des-Monts grandissait à chaque année et elle était de plus en plus exigeante; elle désirait maintenant avoir la permission de vendre des boissons alcooliques. Dès la première année de son règne, le maire François Lavoie lançait le premier référendum dans la paroisse. Ce référendum permettait de créer un premier débit de bière, tandis que le restaurant "Le Sapin Vert" obtenait un permis en 1972.

Les séances du conseil de la fin des années soixante et de l'année soixante-dix connurent bien des agitations. L'opposition manifestée face à différents projets, —dont le but était d'apporter certaines améliorations au système d'égoût et d'aqueduc, à la protection contre les incendies et autres—, brida passablement les aspirations du maire. Malgré tout, en 1969, débutait la construction du garage municipal. En plus d'un camion-pompe qu'il prévoyait acheter, ce garage, qu'on appelle aujourd'hui l'Hôtel-de-Ville, abrite la salle du conseil et une résidence qui rapporte, mensuellement, soixante-dix

dollars de loyer à la municipalité.

L'acquisition d'un permis de coupe de 25,000 pieds de bois sur la réserve cantonale et quelques réserves d'argent, ainsi qu'une saine administration permirent de payer en totalité cette construction et l'excavation qui deviendrait la réserve d'eau devant alimenter le camion à incendie. Ce dernier projet est encore, hélas! à l'état latent. M. Lavoie dut céder les rennes du pouvoir avant de terminer son oeuvre.

1971 nous amène un nouveau maire, en la personne de Alfred Simard, qui met l'accent sur l'installation d'un système d'égoût et d'aqueduc. Avant la grande réalisation de cette priorité, en 1973 semble-t-il, il participait monétairement, avec l'approbation unanime de son conseil, à la célébration du vingt-cinquième anniversaire de fondation de la paroisse. Il terminait la nouvelle rue ébauchée en 1965 et il apportait une grande amélioration dans le chemin du deuxième rang-ouest.

C'est ainsi que se termine, pour le moment, l'histoire de la jeune municipalité de Notre-Dame-des-Monts. Cette municipalité fut toujours dynamique et elle a grandi au même rythme que la population. Si le regroupement des municipalités, dont il est question cette année, ne vient pas freiner son élan en l'obligeant à se laisser guider par le rouage lent d'une grosse machine administrative, son avenir est voué à un succès certain, car sa population est jeune, dynamique et ambitieuse. Son passé n'est-il pas le gage de son avenir? ...

En trente-huit ans, le conseil municipal n'a eu que six secrétaires-trésoriers dont voici les noms: Joseph Dallaire, Thomas-Eugène Maltais, Lucien Lavoie, Henri Jean, François Lavoie et Lionel Néron. Je me dois de rendre ici hommage à Lionel Néron, qui est encore secrétaire, pour ses vingt-cinq années de dévouement au service de la municipalité et pour sa collaboration qu'il apporta aux maires qui se sont succédés comme suit:

- 1935, Joseph Girard, fondateur
- 1937, Charles Gobeil
- 1937, Lucien Simard

1941, Joseph Girard, fondateur
1945, Louis Guay
1949, Lucien Simard
1952, Thomas-Louis Gaudrault, père
1955, Henri Jean
1961, Wilfrid Tremblay
1967, François Lavoie
1971, Alfred Simard

Ils ont été secondés dans leur tâche par les conseillers suivants (je m'excuse d'avance si un nom était omis involontairement): Ferdinand Boudreault, Hilaire Dufour, Aimé Girard, Thomas Lavoie, Joseph Pilote, Eugène Tremblay, Hubert Simard, Hidola Lavoie, Ferdinand Simard, Médéril Bouchard, Alfred Simard, Thomas-Louis Gaudrault, père, Thomas-Louis Gaudrault, fils, Aimé Girard (Jos), Aimé Guay, Adélarde Lavoie, Ulysse Tremblay, Paul-Emile Néron, Ernest Boudrault, Bertrand Boudrault, Joseph St-Gelais, Olivier Boudrault, Adélarde McNicoll, Claudy McNicoll, Joseph-Henri Tremblay, René Gagnon, Egide Côté, Armand Gagnon, Isidore Tremblay, Paul-Henri Girard, Edmond Girard, Henri Girard, Lucien Girard, Euclide Girard, Théophile Lajoie, Thomas Girard, Georges Lavoie, Charles Lavoie, Magella Tremblay, Lucien Lavoie, Paul Lavoie, Ernest Girard (Aimé), Aldéric Tremblay, Adrien Gagnon.

Le conseil actuel se compose d'Alfred Simard, maire, Antonio Tremblay, Charles-Joseph Tremblay, Hidola Gagnon, Henri-Paul Boily, Jeannot Pilote et Roland Girard, tous conseillers. Le secrétaire est Lionel Gagnon.



Lucien Simard, 2e Maire



Louis Guay, 3e Maire



Ths L. Gaudrault, 4e Maire



Henri Jean, 5e Maire



Wilfrid Tremblay, 6e Maire

François Lavoie, 7e Maire



Alfred Simard, 8e Maire

Chapitre V

L' E G L I S E

La chapelle

Les curés et leurs oeuvres

La Chapelle

La fondation de la chapelle s'est faite à l'automne de 1941. Dès le printemps 1942, après avoir enlevé la neige qui recouvrait encore les fondations, les travaux de construction débutèrent sous la direction de Joseph Simard de La Malbaie, frère de Epiphane et Ferdinand Simard de Notre-Dame-des-Monts. Une trentaine d'hommes se dévouèrent, avec un enthousiasme inlassable, à monter planche par planche cette petite chapelle qui deviendrait plus tard l'église paroissiale.

A cause du temps des semences, c'est tantôt un groupe, tantôt un autre qui travaillait de tout son coeur, si bien qu'il me serait difficile de noter ici un nom en particulier, car les trois quarts des hommes de la paroisse ont donné de leur temps et de leur sueur à cette corvée. On y voyait même des petits garçons rendre de menus services, tandis que les dames s'occupaient à recueillir les dons qui serviraient à la décoration de l'intérieur et à la célébration de la Sainte Messe.

Puisqu'il était impensable qu'il y ait une église sans conseil municipal, on peut dire que les premiers dons qui furent apportés à notre église ont été le temps et l'argent qu'une poignée d'hommes dépensèrent à effectuer les démarches nécessaires à l'obtention du conseil d'abord et de l'église, bâtie sur un terrain d'une valeur de quatre cents dollars donné en grande partie par M. Alfred dit Freddo Larouche et une autre partie par Joseph St-Gelais, le 24 septembre 1941, lorsque Mgr Melançon donna la permission de construire. A cette occasion, des contrats furent signés chez le notaire Rolland Warren de La Malbaie, entre les vendeurs et l'épiscopat de Chicoutimi, pour la somme de un dollar. Ce n'était pourtant que le début; d'autres dons suivirent ceux-ci, dont voici une liste tirée des archives de la fabrique:

Maître-autel: Georges Lajoie et Louis Guay. M. Lajoie le construisit et M. Guay fournit les matériaux.

Autel de la Vierge: Paul Lavoie.

Pierre d'autel: l'abbé Joseph Gagnon.

Autres pierres: Philius Guay.

Balustrade de communion: Ferdinand Simard.

Croix d'autel, chandeliers, croix de procession, chandeliers d'acolytes, autres chandeliers, canon, candélabres, ciboire, crèche, enfant-Jésus, chemin de croix, tapis d'autel: le tout d'une valeur de \$650: un groupe de paroissiens.

Le tapis du chœur, en laine, donné par les paroissiens, fut tissé au métier par Mme Antonio Lavoie.

Intérieur du tabernacle: Joseph St-Gelais.

Premier voile du tabernacle: Mme Georges Tremblay de Pointe-au-Pic.

Chaire: Alfred (Freddo) Larouche.

Piédestal: Georges Lajoie et Louis Guay.

Porte-missel, porte-cierges: Joseph Simard.

Lampe du sanctuaire: Joseph Girard.

Autres lampes: l'abbé Raoul Tremblay et Philius Guay.

Vêtements pour la première messe, les cinq couleurs: Mme Wilfrid Ethier de La Malbaie.

Aubes: Alfred Boudrault, Augustin et Ferdinand Simard.

Chasuble: Eugène Tremblay, François Girard et Joseph Larouche.

Nappe d'autel: Germain Boily.

Linge d'autel: Ouvroir de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi.

Calice: Joseph Simard.

Encensoir: Lauréat Simard.

Ostensoir: Patrick Lajoie.

Carillon du sanctuaire: Louis Guay.

Statue de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus: Henri Turcotte et Joseph Tremblay.

Statue de Sainte Anne: Louis Guay.

Statue de la Sainte Vierge: Georges Lajoie.

Statue de Saint Joseph: Ernest Boudreault.

Images de Saintes: Georges Lajoie, Philius Guay, Lucien Simard.

Couronne de la Vierge: François Simard.

Couronne électrique: Basile Villeneuve de Pointe-au-Pic.

Horloge: Jos Couturier de La Malbaie.

Banderoles: Wilfrid Tremblay.

Décoration florale: l'abbé Alfred Bergeron et l'abbé Paul-Emile Côté.

Deux dons de dix dollars chacun: Camille Labbé et un inspecteur de fromage.

Plusieurs de ces dons furent apportés lors de l'érection de la paroisse, et ce sont les églises comme celles de Saint-Urbain, La Malbaie et d'autres, qui complétèrent le nécessaire à la célébration de la messe dans les tout débuts. Quelques nappes d'autel, la première lampe du sanctuaire, la première horloge avaient aussi été données par M. M^{me} Ferdinand Simard.

Avec sa chapelle de bois à l'intérieur comme à l'extérieur et son presbytère habitable, mais sans aucune finition, cette liste nous indique à peu près quels étaient les biens de la mission au moment de l'érection de la paroisse. La chapelle et le presbytère n'étaient pourvus ni d'eau courante, ni d'électricité; son système de chauffage, à la mode du temps, laissait sentir sa présence plus souvent par le nuage de fumée qui s'échappait de l'unique grille percée au milieu de l'allée centrale, que par la chaleur qui s'y dégageait.

M. Ferdinand Simard était chargé de s'occuper de tout ce qui regardait la chapelle. En plus d'aller chercher le prêtre-célébrant, il devait allumer très tôt le matin, la grosse fournaise à bois. Il préparait l'autel, faisait la quête et sonnait la cloche pour appeler les fidèles à la messe et à la prière au moment de l'angélus. Il se chargeait aussi de faire nettoyer le linge d'autel et la chapelle. Sa charge de premier syndic en avait fait le sacristain bénévole de la mission. Il devait s'occuper de trouver des servants de messe; les premiers furent ses petits-fils Osias et Méridé Lavoie. D'autres se joignirent à eux par la suite.

Dans ce temps-là, les femmes n'avaient pas tellement accès à l'organisation des cérémonies religieuses à la mission; on n'en voyait qu'une qui accompagnait à l'harmonium les deux chantres attitrés: Hilaire Gravel et Ernest Boudrault.

L'instrument sur lequel jouait Mme Philiat Néron avait été acheté de Mme Adjutor St-Gelais du rang Saint-Antoine, Chiguère, et ne devait servir que le temps de la mission.

Selon certains témoins, au tout début, le célébrant ne récitait que des messes basses sans chant. On s'était laissé dire que tant qu'il n'y aurait pas de messes chantées dans la chapelle, on n'aurait pas de curé. Alors, M. Gravel et M. Boudrault qui possédaient des voix splendides et riches, selon les dires de Mgr Côté, s'organisèrent pour chanter la messe tous les dimanches, sans accompagnement d'abord, et peu après, les syndics décidèrent d'acheter l'harmonium en question et ce fut Alma Lacroix qui toucha l'instrument durant les premiers dimanches.

Il était entendu qu'aucun mariage, baptême ou service funéraire ne devait être célébré à la mission. Pourtant, le 1er avril 1945, à cause d'un dégel subi, l'état des chemins étant lamentable, M. Epiphane Simard obtint du vicaire Paul-Emile Côté, la permission de faire bénir le mariage de sa fille Simonne avec M. Agile Tremblay de Saint-Hilarion, au cours de la célébration dominicale. Ce fut le premier et unique mariage de la mission De Sales.

Les fonts baptismaux, qu'une église voisine avait donnés en 1945 alors qu'avait lieu la première cérémonie de la bénédiction de l'eau à la mission le Samedi-Saint, n'ont jamais servi à administrer le baptême au temps de la mission. La mission ne possédait pas non plus de cimetière; cependant, une option d'achat au montant de soixante-quinze dollars, valable pour cinq ans, avait été retenue sur un terrain situé derrière la chapelle. Il n'y eut donc aucune sépulture durant ces cinq ans.

Le curé desservant de la mission fut l'abbé Alfred Bergeron. Né à Sainte-Agnès dans le canton De Sales, il vit le jour dans la maison où résidait M. Stanislas Tremblay, construite sur la terre de Roland Tremblay, le 22 janvier 1905. Il quittait la paroisse à l'âge de neuf ans, alors que ses parents allaient s'établir à Clermont, surnommé à ce moment

La Chute. Son père Joseph Bergeron, qui tenait déjà depuis quelques années un petit commerce à De Sales, devenait "marchand général".

L'abbé Alfred Bergeron fut ordonné prêtre le 12 mai 1927. Homme calme, il était très conciliant et de plus, possédait une bonne voix. Il étudia le chant et donna de nombreux concerts. Il possédait un esprit d'organisation très développé, un courage et un dévouement à toute épreuve. Il fut l'un des artisans, avec Mlle Laure Gaudreault, du Syndicat des instituteurs et institutrices de Charlevoix.

En 1941, il revenait dans sa paroisse natale de Sainte-Agnès comme vicaire et ensuite curé, en décembre 1942, et par là même, curé desservant de la mission, après avoir été le vicaire-desservant de septembre à décembre 1942, alors que l'abbé Alfred Girard était curé des trois paroisses: Sainte-Agnès, Saint-Aimé-des-Lacs et la mission De Sales durant ces trois mois.

Deux vicaires furent aussi desservants à De Sales: l'abbé Paul-Émile Côté de septembre 1944 à juin 1945. Aujourd'hui, curé à Saint-Alphonse de Bagotville, Mgr Côté a toujours gardé un souvenir vivant de Notre-Dame-des-Monts. Lors de ma visite chez lui, il me raconta plusieurs anecdotes et me dit entre autre: "Je vois toujours ce jeune couple qui assistait à la messe tous les dimanches avec un jeune bébé. À mesure que les mois s'écoulaient, le bébé vieillissait, si bien qu'après quelques temps, chaque fois que je montais en chaire pour prêcher, le bébé me répondait dans son jargon. Je trouvais ça magnifique! Lorsque j'entends gazouiller un bébé dans mon église aujourd'hui, je pense encore à Notre-Dame-des-Monts".

Dans cette anecdote racontée à une personne âgée dans le but d'essayer de retrouver ce bébé, aujourd'hui âgé de vingt-sept ans, ressort le témoignage suivant: "Il serait difficile de retrouver cette personne, car souvent l'on entendait dire: les gens de De Sales amènent à l'église tous les bébés de la paroisse, même ceux qui sont encore à la bouteille, afin de grossir le nombre des fidèles". Pourtant, malgré les bébés qui



*M. Alfred Girard, Ptre
1er Curé-Desservant*



*M. Alfred Bergeron, Ptre
2e Curé-Desservant*



*M. P.-E. Côté, Ptre
Vicaire-Desservant*



*M. Raoul Tremblay, Ptre
Vicaire-Desservant*

pleuraient et les bouteilles de lait qui coulaient sur les bancs, au grand désespoir des dames et des messieurs en toilettes du dimanche, "endimanchés" comme on disait, l'esprit de foi de ces mères rendait ce geste beaucoup plus profond qu'une simple parade d'enfants.

De 1945 à l'érection de la paroisse en 1947, l'abbé Raoul Tremblay fut le deuxième et dernier vicaire-desservant. Sa bonté lui attira tous les coeurs. Chacun se rappelle son calme, sa réserve et sa piété. Ces deux prêtres surent se faire apprécier et laissèrent un souvenir inoubliable dans l'âme des paroissiens.

Malgré le grand dévouement de ces trois prêtres, selon certains témoignages: "il était quand même triste de passer devant notre chapelle, dans la joie d'un mariage ou d'un baptême, et dans la douleur d'une mortalité pour aller chercher les grâces et les consolations à dix milles plus loin, dans une autre église qui, psychologiquement n'était pas la nôtre. C'est pourquoi, tout en acceptant cette situation moins pénible qu'autrefois, nous insistions tant pour avoir un curé-résident". Enfin, le 2 septembre 1947, tout changea. Ce fut le décret érigeant cette mission en paroisse canonique, qui s'appelle, pour le moment, Saint-François-de-Sales.

Les curés et leurs oeuvres

Le premier curé, l'abbé Adéodat Bouchard fut nommé le 22 août 1947 et son intronisation eut lieu le 17 septembre, sous une pluie diluvienne. L'absence de soleil rendait encore plus triste –selon un témoin– cette arrivée dans une nouvelle petite paroisse où tout était à faire à l'intérieur comme à l'extérieur. Des herbes folles et des aulnes entouraient l'église et le presbytère. Mais l'abbé Bouchard possédait une grande expérience et en avait vu d'autre.

Né à la Petite-Rivière-Saint-François le 11 juillet 1902, de Jos Bouchard, gérant de banque, et de Mélanie Tremblay, il fit ses études classiques au Petit Séminaire de Chicoutimi, de

1917 à 1926. L'année suivante, il fit ses études théologiques et fut ordonné prêtre le 25 mai 1930. Il devint maître de salle et professeur jusqu'à la fin de mars 1931, vicaire à Saint-François-Xavier de Chicoutimi en 1931, vicaire à Sainte-Anne de Chicoutimi de septembre 1931 à octobre 1935, vicaire à Saint-Cyrille de Normandin d'octobre 1935 à avril 1938. Au repos, d'avril 1938 à mai 1940.

Il fut curé de Saint-Camille-de-Villebois, comté d'Abitibi-Ouest, diocèse d'Amos, de juin 1940 à juillet 1947. Premier curé de Notre-Dame-des-Monts d'août 1947 à juillet 1953, curé-fondateur de Saint-Yves de Sillery, Québec, de juillet 1953 à la fin d'août 1956 et curé de Notre-Dame-des-Eboulements de septembre 1956 à son décès, survenu à son presbytère le 14 décembre 1963. Il fut inhumé dans le cimetière paroissial des Eboulements. Il appartenait au diocèse de Québec depuis le 23 juin 1951.

Homme bon et sociable, à l'esprit présent, il possédait une facilité d'adaptation très développée. Sa grandeur d'âme faisait de lui un bon prédicateur. Il aimait beaucoup les enfants et ils le lui rendaient bien. Artiste jusqu'au fond de l'âme, il aimait la nature, le terroir, les animaux, et s'adonnait avec un amour et une facilité étonnante à la peinture et au dessin. Originaire de Petite-Rivière Saint-François, il était né artiste comme beaucoup de gens de Charlevoix. Est-ce à cause des Montagnes?... Il possédait une voix magnifique et il s'accompagnait au piano.

Dans le but d'effectuer le plus de travail possible, il s'allia donc les premiers marguilliers et trois autres personnes qui lui étaient entièrement dévouées et qui étaient arrivées avec lui: sa soeur Mlle Florence Bouchard, et deux protégés, Mlle Rose-Hélène Lavoie et M. Donat Lavallée. Ensemble ils s'armèrent de courage et firent face à la situation. Quinze jours après son arrivée, il devait recevoir la première visite de Mgr Georges Melançon, évêque du diocèse. Cette première visite pastorale devait rester mémorable. C'est au cours d'une rencontre à l'église avec tous les paroissiens, que la mission De Sales, devenue paroisse Saint-François-de-Sales depuis le 2

septembre, était baptisée de son nouveau nom de *Notre - Dame -des - Monts*.

Evoquant le fait qu'une paroisse de son diocèse portait déjà le nom de Saint-François-de-Sales, voyant les magnifiques montagnes qui entouraient cette nouvelle communauté et se rappelant le souvenir d'un résident du Pied-des-Monts, Mgr Melançon, qui avait une dévotion particulière à la Sainte-Vierge, décida de mettre sous sa maternelle protection ce groupe d'hommes qui avaient travaillé, espéré et enfin obtenu, —seuls, sans l'aide explicite d'aucun prêtre—, *le décret érigeant canoniquement la paroisse de Notre-Dame-des-Monts. Sa fête patronale, selon l'ordonnance de Mgr l'Evêque, sera célébrée le 21 novembre, jour de la commémoration de la Présentation de la Vierge-Marie au temple.*

Après cette visite importante, le curé se mit à l'oeuvre avec son équipe. Il procéda à l'ameublement du presbytère. Afin de pouvoir meubler cette grande maison, il dut fabriquer des lits, bureaux, etc. Il confia à M. François Girard les travaux de menuiserie qui consistaient dans la finition du presbytère et la rénovation de l'intérieur de l'église. Une partie de la cave de l'église fut convertie en salle de réunion par Ernest et Alfred Girard. Dès novembre, à la tombée de la première neige, le curé dut remiser son auto pour l'hiver et se promener en carriole et en "barlot" comme tout le monde. Aussi dut-il se faire construire un garage près du presbytère.

Ses goûts d'artiste devaient lui être d'un grand secours dans la décoration intérieure de l'église et du presbytère et la confection du dais, du drapeau du Sacré-Coeur, du premier voile blanc du tabernacle, des bannières, de certains vêtements sacerdotaux et autres ornements qu'il dessinait lui-même. Sa soeur, Mlle Florence, aidée de Mme Jeanne-D'Arc Simard-Carrier, de Lucienne Turcotte et de quelques autres, dont j'ignore les noms, confectionnèrent ces articles sous son regard de critique averti. Il apprit même à Mlle Turcotte, aujourd'hui Mme Paul-Eugène Gaudrault, à jouer de l'orgue afin qu'elle puisse remplacer adéquatement Mlle Rose-Hélène

Lavoie qui était devenue l'organiste attitrée de la nouvelle église. Les anciens chantres étaient remplacés par Mlle Bouchard, M. Lavallée et quelques autres.

Tout le monde se souvient encore de la première messe de minuit chantée en parties, dans la petite église sans électricité. Et que dire de la première fête du Sacré-Coeur en juin 1948, avec procession aux flambeaux et reposoir chez M. Olivier Boudreault?

En décembre 1947, le curé prévoyant des dépenses onéreuses pour l'année 1948, fit un appel spécial à la générosité de ses ouailles. Au cours d'une visite à domicile, il prépara les esprits et, sans fixer d'objectif précis, il les informa qu'un tableau d'honneur sur lequel seraient inscrits les noms de tous les donateurs de vingt-cinq dollars et plus, serait affiché dans le portique. Nous pouvons voir encore ce tableau, témoin d'une très grande générosité qui rapporta au premier jour de décembre, la somme de \$1,878. en même temps qu'une promesse de \$1,630. qui devait être tenue plus tard après les fêtes. Il fallait bien s'en garder un peu si l'on voulait faire honneur à la quête de Noël, qui rapportait la jolie somme de \$1,100. Jamais par la suite cette générosité des paroissiens ne fit défaut.

Le premier mariage célébré dans la paroisse fut celui de Mlle Jeanne-D'Arc Larouche, fille de M.Mme Alfred (Freddo) Larouche, avec M. André Lavoie de Clermont, résidant aujourd'hui à Notre-Dame-des-Monts, le 22 octobre 1947. Le premier bébé baptisé fut Joseph-Jacques-Réal Lavoie, enfant de M. Adrien Lavoie, décédé accidentellement en 1953, et de Marthe Boily, le 10 septembre 1947. Les jumelles, Rita et Ernestine Pilote, enfants de M. Mme Elie Pilote, furent baptisées le 12 octobre 1947. Il n'y eut aucun décès d'adulte en 1947. L'enfant de M. Mme Paul Guay, Joseph-Elie-Gaston était rappelé à Dieu, à l'âge de sept mois et vingt jours, en février 1948. En novembre 1948, avait lieu la première sépulture d'adulte: celle de M. Henri Maltais décédé à l'âge de soixante-neuf ans; il était l'époux de Léontine Dallaire.

L'année 1948 devait apporter de nombreuses innovations: l'organisation des enfants de chœur, l'engagement d'un constable, la vente des bancs ainsi que le renouvellement de différents articles. Les sons harmonieux d'un petit orgue à tuyaux, acheté à Sainte-Anne-de-Beaupré, faisaient vibrer l'atmosphère de cette église qui s'enrichissait en même temps d'une magnifique pièce de sculpture sur bois, le lustre central, dessiné par le curé et sculpté par son neveu Jacques Tremblay de Petite-Rivière-Saint-François.

Dès septembre 1948, les travaux de terrassement étaient entrepris. Afin d'éviter une dépense trop forte, ces travaux furent exécutés à la corvée, comme toujours, quand il s'agissait de gros travaux. Et, le printemps suivant, une statue de la Vierge, grandeur nature, don de Philias Néron, était installée dans la cour du presbytère, en même temps qu'un calvaire, don de Lucien Simard, érigé face à l'église. Cette croix permanente remplaçait la crèche lumineuse et merveilleusement décorée de Noël 1948. C'est également en 1948, qu'en plus de l'installation de l'électricité dans la paroisse, on se prévalait du droit d'achat du terrain du cimetière.

L'agencement des arbres, des fleurs et du gazon que nous admirons aujourd'hui autour des propriétés de la fabrique, est aussi l'oeuvre du curé Bouchard, ainsi que les escaliers de ciment et les trottoirs autour de l'église. Que de soirées ont été présentées dans le but de recueillir des fonds pour l'organisation de cette petite paroisse: des séances de cinéma, de magie et autres. Il y eut même une rafle assez originale mais d'une extrême utilité, si on se reporte dans le temps: La Compagnie des frères Armand et Charles-Edouard Gaudreault de Clermont fit le don d'un cheval qui rapporta, après la vente des billets, la somme d'environ \$300.

Deux ans avant le départ du curé, en 1951, toutes les fabriques du comté de Charlevoix passaient sous la juridiction du diocèse de Québec. Ce changement de diocèse s'effectua à la demande de Mgr Roy de Québec qui venait de donner un comté de son diocèse à celui de Sainte-Anne-de-la-Pocatière,

nouvellement fondé. Après six ans de dévouement, M. l'abbé Adéodat Bouchard nous quittait en 1953, pour être remplacé par l'abbé Charles-Eugène Dallaire.

Né à Jonquière, le 1er août 1908, il fit ses études classiques au Séminaire de Chicoutimi et fut ordonné prêtre le 21 mai 1933. Successivement vicaire à Saint-Siméon de 1941 à 1943, curé de Saint-Placide de 1947 à 1953, de Notre-Dame-des-Monts de 1953 à 1956, de Saint-Irénée de 1956 à 1961 et, depuis, curé de Saint-Siméon.

Tout, en ce prêtre, respirait la piété et l'humilité. Son esprit de soumission et de détermination attire le respect et l'obéissance. Il possède un sens inné de l'économie doublé des qualités d'un administrateur dévoué. Durant les trois ans qu'il demeura parmi nous, il travailla de ses mains à la construction de la clôture du cimetière, à la pose de la première couche de peinture de l'église, et à l'entretien en général sans l'aide de sacristain. Il remplaça en 1953, l'historique petite cloche par une nouvelle, plus lourde, achetée chez Willis à Montréal, pour le prix de \$950; elle fut payée grâce à une souscription spéciale. Pesant 1,030 livres, elle était la troisième cloche d'un carillon dont les deux autres avaient une défectuosité qui les rendaient inutilisables.

Cette cloche fut bénie par Mgr Thomas-Louis Imbeau v.f., maintenant curé de Saint-Irénée, le 10 décembre 1953. Installée le 24 décembre, elle sonna pour la première fois à l'angélus de six heures et continua sans arrêt, jusqu'à dix heures la veille de Noël. Chacun se faisait un honneur de la faire sonner à vingt-cinq cents le coup. Cette collecte rapporta environ cinquante dollars.

Un autre don venait s'ajouter à celui-ci. La fabrique recevait de Mme Henri Jean un vêtement sacerdotal —une chape— d'une valeur de \$200., brodée à la main par les soeurs Antoniennes de l'Orphelinat de La Malbaie.

Le 29 septembre 1953, la sacristie était consacrée oratoire semi-public et son autel devenait subsidiaire. Afin de ne pas

avoir à chauffer toute l'église chaque jour de la semaine, on y célébrait la messe tous les matins. On y installa un chemin de croix; c'était celui de l'église qui fut remplacé par celui que nous voyons aujourd'hui. Avant son départ, le curé Dallaire installa le système de chauffage à l'huile à l'église et au presbytère. A cette occasion il reçut un don de \$1,000 de M. Henri Jean, marchand général. Le 30 septembre 1956, le curé nous quittait en laissant, derrière lui, le meilleur des souvenirs.

C'est le 18 octobre 1956 que fut installé l'abbé Fernand Saindon, nouveau curé de la paroisse. Né le 17 août 1912, enfant de Pierre Saindon et de Marie Dumont, il fut baptisé le même jour dans la paroisse de Saint-François-Xavier de Rivière-du-Loup. Il fit ses études primaires au couvent des soeurs du Bon-Pasteur à Rivière-du-Loup; son secondaire, à Terrebonne et ses études classiques, au grand Séminaire de Québec.

Il fut ordonné prêtre le 18 mai 1940 et fut professeur au Grand Séminaire durant sept ans. De 1948 à 1953, aumônier à l'hôpital Saint-François-d'Assise puis, vicaire à Saint-Esprit en 1954-1955; deuxième curé de Notre-Dame-des-Monts de 1956 à août 1963, aumônier au Collège de Sainte-Foy durant deux ans, à la Régionale Chauveau deux ans et à la résidence Sainte-Geneviève, deux ans également. Maintenant, chez les Pères du Saint-Esprit.

Sa distinction naturelle et sa culture faisaient de lui un prêtre à l'abord peut-être un peu froid, mais sa bonté et sa sociabilité avaient vite fait de faciliter les contacts. Il avait une grande dévotion pour la Vierge et savait la communiquer aux âmes qui lui étaient confiées. Il fonda plusieurs mouvements religieux en son honneur. Il organisa le mois de Marie à l'église et dans les rangs, ainsi que des petits pèlerinages avec sa statue dans différents domiciles de la paroisse. C'est à lui que nous devons l'unique feu d'artifice organisé dans la paroisse à l'occasion d'une apothéose à la Vierge de l'Assomption, précédée d'une procession aux flambeaux.

Cet amour de la Vierge ne put faire autrement que de

s'exprimer de façon tangible. C'est pourquoi, le 2 mai 1957 débutait la décoration de l'église d'après les plans et devis de M. Omer Parent, dessinateur délégué de l'archevêché. Les travaux de peinture et de dessin de la magnifique image de la Vierge-des-Monts, au-dessus du Maître-autel, furent exécutés par la maison "Les Arts Religieux Appliqués de Québec".

Le 27 mars 1959 avait lieu la réception de la relique de Sainte Anne, envoyée de Rome par le Père Forte C.Ss.R. Elle est déposée dans les archives ecclésiastiques de la Fabrique.

L'éducation de ses paroissiens lui tenant à coeur, le curé Saindon, après des efforts répétés, obtint que l'Ecole Centrale fut confiée aux soeurs de la Charité de Saint-Louis-de-France. Assez doué pour les arts, il savait organiser et apprécier à sa juste valeur, une pièce de théâtre, un concert sacré, un récital de chants.

Que de modifications furent apportées à l'intérieur de l'église et du presbytère. Le curé Saindon était un homme assez autoritaire; cependant, il avait une façon si aimable de solliciter que les paroissiens accédaient généreusement à ses demandes. Ainsi, l'église s'enrichit de vitres colorées, au prix de vingt-cinq dollars la fenêtre. Les noms des donateurs sont inscrits sous chacune d'elles.

Sous sa direction, la toiture de l'église fut entièrement renouvelée, le cimetière divisé en lots, vendus quarante dollars chacun, et le parterre du presbytère fut restauré. Il était très attaché à la jeunesse. En plus de lui avoir procuré, par le regroupement des écoles de rangs, tous les éléments nécessaires à son développement intellectuel, d'avoir organisé des loisirs sains, il fonda l'oeuvre des vocations, le 5 juin 1961, sous la vice-présidence du marguillier en charge, ayant comme secrétaire la directrice de l'Ecole Centrale, comme trésorier, le président de la ligue du Sacré-Coeur et comme conseillère, la présidente des Dames de Sainte-Anne. Les tout-petits avaient également leur part d'attention. En décembre 1959, afin de rehausser la bénédiction des enfants à Noël, une distribution de bonbons par Saint-Nicolas,

personnifié par Gaston Jean, avait lieu à la porte de l'église.

C'est cette année-là que pour la première fois, fut mis à la disposition des paroissiens, le petit missel "Prions avec l'Eglise". en prévision des changements liturgiques qui s'annonçaient. Le deuxième dimanche d'août 1962, le curé Saindon annonçait son départ, après avoir donné durant six ans le meilleur de lui-même. C'est avec émotion et regret que les paroissiens de Notre-Dame-des-Monts virent partir ce prêtre bon et dévoué, qui laissa le meilleur souvenir dans le coeur de chacun. Je m'en voudrais de ne pas souligner, ici, la présence parmi nous, durant ces années, de cette grande dame qu'était sa mère. Sa piété et sa dévotion furent pour nous un exemple; elle laissa chez nous le souvenir d'une personne aimable, bonne et distinguée.

Le quatrième curé fut l'abbé Roland Fiset. Il exerça son ministère chez nous du 26 août 1962 à la fin de novembre 1967. Né à l'Ancienne- Lorette le vingt-quatre octobre 1913, de Alfred Fiset et de Alma Moisan, il fit ses études classiques au Collège de Lévis et ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec. Ordonné prêtre le 7 juin 1941, il occupa les postes suivants: professeur au Collège de Lévis de 1941 à 1946, vicaire à Sainte-Justine de Dorchester de 1946 à 1950, à Bienville de 1950 à 1957 et à Beauport de 1957 à 1962. Curé de Notre-Dame-des-Monts de 1962 à 1967 et de Saint-Emile de Loretteville de 1967 jusqu'à maintenant.

Homme réservé, il ne se laissait pas deviner facilement. Sa faculté d'adaptation lui permit d'être présent à tous les événements si minimes fussent-ils, qui se déroulaient dans la paroisse. Dès son arrivée, il voulut connaître tous ses fidèles et il entreprit sa visite paroissiale. Ce contact personnel lui permit de connaître chacun, et de diriger plus facilement son action apostolique.

En 1962, le mois de Marie fut abandonné dans les foyers pour être célébré chaque soir à l'église. Le 4 août 1963, il fit l'acquisition d'un nouvel orgue, acheté de la Maison René Michaud du Cap-de-la-Madeleine. payé \$525. Le curé recevait



*M. Adéodat Bouchard, Ptre
Curé-Fondateur*



*M. C.-E. Dallaire, Ptre
Second Curé*



*M. Fernand Saindon, Ptre
Troisième Curé*



*M. Roland Fiset, Ptre
Quatrième Curé*

à cette occasion la somme de \$110. en don et le solde fut payé par une collecte spéciale effectuée chaque dimanche jusqu'en décembre de la même année.

M. Ernest Tremblay fit également le don de terrain à la fabrique. L'année 1963 fut aussi celle de la Grande-Mission. Des rencontres sociologiques eurent lieu chez nous comme ailleurs, dans tout Charlevoix. Ce n'est qu'après cette Grande-Mission que l'on vit apparaître les réels changements liturgiques. Très psychologue et respectant les coutumes des personnes âgées, le curé Fiset donna lui-même l'exemple de la pondération et d'une adaptation moins douloureuse au renouveau liturgique, en ne l'imposant que petit à petit à ses paroissiens.

Nous avons déjà eu quelques petits changements, comme le "Kyrie" en français, la disparition des prières au bas de l'autel, du dernier évangile à certaines occasions, et la communion pouvait maintenant se recevoir les mains jointes découvertes sur la table sainte.

1963 nous apportait la participation de la foule aux chants liturgiques en français; la bénédiction des enfants à Noël était reportée à la fête de la Sainte-Famille et l'inauguration du feuillet paroissial avait lieu, afin d'éviter la prolongation de l'homélie. En 1964, pour répondre aux directives de la Grande-Mission, c'était la célébration solennelle et publique du sacrement de baptême.

Et pour pousser plus avant dans le renouveau liturgique, l'année 1965 apportait plusieurs innovations. Le chœur de l'église, sous l'habile direction du curé Fiset, était agrandi avant d'être recouvert d'un magnifique tapis, dont le coût fut défrayé par une souscription présidée par M. Henri Jean et un nouvel autel était installé au centre du chœur. Le prêtre qui avait toujours célébré la messe, le dos au peuple, comme pour lui tout seul, pouvait maintenant se rendre compte de la participation des fidèles qui acceptèrent avec joie cette innovation, tout comme le français pour les prières de la messe.

Cette même année se terminait par une autre nouveauté. En décembre, avait lieu une assemblée paroissiale pour l'élection de six marguilliers. La fabrique administrée jusqu'à maintenant par son président en la personne du curé et par trois marguilliers, se verrait, le 1er janvier 1967, sous l'autorité de six nouveaux marguilliers auxquels les femmes avaient maintenant le droit de s'intégrer. Les hommes de Notre-Dame-des-Monts, encouragés par le curé, ne boudèrent pas le progrès et ne pratiquèrent aucune ségrégation. Dès cette première année, ils acceptèrent l'aimable compagnie de deux femmes dans le conseil de la fabrique toujours présidé par le curé de la paroisse.

Depuis 1963, la foule qui participait aux chants de l'ordinaire de la messe sous la direction d'un animateur laïc, bénéficiait en cette année 1966, des services compétents du frère Raymond Pouliot de La Malbaie, directeur de la maison des Frères Maristes, qui donne des leçons de chants liturgiques en vue de la préparation du vingt-cinquième anniversaire sacerdotal du curé. A Cette occasion, le 29 mai 1966, une concélébration avec le jubilaire, son frère l'abbé Oscar Fiset et son neveu, avait lieu à l'église paroissiale. Un dîner offert à la famille fut suivi d'une représentation donnée à l'Ecole Centrale par les élèves. Le soir, un banquet fut servi à l'hôtel Le Danube Bleu de Saint-Aimé-des-Lacs, au cours duquel M. Léopold Simard, instituteur, lut une adresse relatant les principaux événements de la vie du jubilaire ainsi que les félicitations et les meilleurs voeux de tous les paroissiens et de la famille du jubilaire réunis autour de lui en cette circonstance exceptionnelle. C'est avec une éloquente simplicité que le curé remercia les marguilliers et les religieuses qui organisèrent si magnifiquement cette manifestation de reconnaissance et toute l'assistance qui contribua à la réussite de ce jour inémemorable terminé par une soirée dansante.

Au cours de son séjour chez nous, le curé fit installer l'eau courante et une chambre de toilette dans la sacristie et il fit faire des travaux au cimetière. En même temps qu'un système à l'air chaud, et à l'huile, le presbytère fut complètement rénové et des chaises furent achetées pour la

salle du soubassement de l'église.

En 1967, les autorités diocésaines apportèrent d'autres changements dans la célébration de la messe et décidèrent d'administrer chaque année le sacrement de confirmation à tous les enfants du diocèse. A Notre-Dame-des-Monts, la population n'étant pas très élevée, c'est à Clermont que les enfants qui en sont aptes recevront la confirmation cette année et il en sera ainsi tous les ans, excepté lors de la visite pastorale dans la paroisse tous les quatre ans comme dans le passé.

Une innovation était apportée au niveau des prêtres. Ils auraient des réunions régionales régulières ce dont bénéficieraient, deux ans plus tard, les marguilliers. La dernière réalisation du curé Fiset fut la pose de coussins sur les prie-Dieu dans l'église, au montant de \$1,035. Ils furent payés grâce à une souscription présidée par lui-même.

Six années s'étaient écoulées pendant lesquelles la population de Notre-Dame-des-Monts a pu profiter de la présence entière, —ses sermons en témoignent—, de ce prêtre dévoué et pieux. Si l'on pouvait déceler dans son caractère une certaine promptitude, il était sans rancune et d'une affabilité parfois désarmante. C'est au moment du départ, lors de la lecture d'une adresse, qu'il apprenait toute l'affection de ses paroissiens en même temps que la reconnaissance et les vœux qui lui étaient transmis pour un apostolat aussi fructueux que celui propagé chez nous. Le curé Fiset est le seul qui n'abandonna pas complètement Notre-Dame-des-Monts. Chaque été les paroissiens peuvent lui rendre visite dans sa maison de campagne située au bord du lac Nairn.

Du 13 décembre 1967 au 7 janvier 1968, le Père Raymond de Sainte-Anne-de-Beaupré, exerça le ministère sacerdotal dans la paroisse jusqu'à l'arrivée du nouveau curé le Père Jean-Paul Langlois c.s.v.

Né à Montréal le 5 octobre 1915, de Gilbert Langlois et

de Lucia Loiselle, il fit ses études à Rigaud et fut ordonné prêtre le 17 juin 1945. Tour à tour enseignant, maître de salle et directeur spirituel à différents endroits, au service de la commission scolaire régionale, il fut nommé desservant de Notre-Dame-des-Monts en janvier 1968.

Prêtre jusqu'au bout des doigts, il mène une vie intérieure intense tout en se dévouant sans compter au service de ses paroissiens. Le renouveau liturgique déjà commencé fut intensifié sous son autorité. On vit se former le comité liturgique composé du curé comme président et de quelques laïcs dans le but d'apporter plus de coopération de la part des fidèles aux cérémonies religieuses et de les rendre plus vivantes.



*R.P. Jean-Paul Langlois, c.s.v.
Notre Curé actuel*

C'est ainsi qu'on vit des jeunes garçons et filles, des hommes et des femmes remplir l'office de lecteurs et présenter les offrandes. Il nous est même arrivé de voir l'époux et l'épouse servir la messe. Une jeune fille est animatrice des chants exécutés par la foule, tout en dirigeant la chorale des dames maintenant placée dans le chœur.

Après avoir reçu la visite de l'évêque, le 28 mai 1968, c'est en août de la même année que le curé autorisa, avec son conseil, le pavage en asphalte de la cour de l'église, ensuite, le peinturage des fenêtres de l'église et du presbytère ainsi que du clocher de l'église. En 1968 également, on décida d'améliorer les services administratifs de la fabrique et d'engager un secrétaire en la personne de Léopold Simard, pour le prix de \$300. par année, montant dont il fait cadeau chaque année à la fabrique.

Le système de chauffage n'étant plus adéquat, il est remplacé en 1969, par un système à l'eau chaude, installé par la maison Boily et Fils de Saint-Grégoire, Québec, qui avait la soumission la plus basse, soit \$9,950. A cette occasion, il est résolu par le conseil de la fabrique qu'une souscription de dix dollars pour les chefs de famille et de cinq dollars pour les célibataires, soit recueillie pour le paiement de cette dépense.

Toujours dans le cadre du renouveau liturgique, les décors violets et noirs aux funérailles sont remplacés par le blanc en 1970. Travaillant de toutes ses forces à la sanctification des âmes qui lui sont confiées, c'est dans ce but que notre père-curé fait appel un jour à un de ses amis converti, Pat Girard, afin de nous aider, par le témoignage personnel de ce laïc, à trouver la lumière et la liberté de nos âmes.

Si le bien spirituel des fidèles le préoccupe il ne délaisse pas pour autant le bien-être matériel de la fabrique. Combien de milliers de dollars n'a-t-il pas sollicité auprès de ses amis et de ses paroissiens? Pour n'en citer qu'un exemple, notons que quelques mois après son arrivée, un ami lui faisait parvenir un chèque de \$4,659.15, soldant ainsi la dette totale de la

fabrique à ce moment-là.

C'est par son initiative que nous furent donnés les confessionnaux de la paroisse Sainte-Claire-D'Assise, Québec, remplaçant ceux construits en 1953 par le curé Dallaire. C'est aussi sous son autorité que s'effectuaient les modifications suivantes: les portes d'entrée de l'église et du garage, le revêtement des autels et l'ameublement du chœur, l'achat de paniers servant à la quête du dimanche, l'installation de calorifères et de l'eau chaude à la sacristie, la réparation du système électrique dans l'église et au presbytère, le remplacement de l'escalier de bois à l'extérieur de la sacristie par un autre en fer, et la nomination de deux constables: Euclide Girard, dont le mandat se continue depuis 1948, et Edouard Tremblay-Gravel, nouvellement nommé.

Le 18 mai dernier, Mgr Lionel Audet revenait dans notre paroisse pour la troisième fois consécutive, afin d'effectuer la visite pastorale et administrer le sacrement de Confirmation à quelques vingt-six élèves de deuxième année.

Je ne voudrais pas passer sous silence les préparatifs en cours, en vue de la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la paroisse de Notre-Dame-des-Monts. A cette occasion, en plus du travail du Comité liturgique entrepris pour la préparation immédiate des cérémonies religieuses, et de la nomination de deux marguilliers au comité du vingt-cinquième, pour l'organisation profane de ces Fêtes, le curé fait don de \$200. à ce comité.

Je m'en voudrais de ne pas souligner la grande dévotion de ce prêtre envers la Sainte-Vierge, et sa généreuse sollicitude auprès des malades qui se confient à lui. Je souhaite que les objectifs que vise l'apostolat de ce pieux prêtre soient pleinement réalisés et qu'il trouve entière coopération auprès des marguilliers, dont voici la liste depuis la fondation en 1947:

Joseph Tremblay (Johnny)	Lucien Girard
Henri Turcotte	Mme Liguori Lajoie
Hilaire Gravel	Mme Auguste Pilote
Joseph Girard	Georges Lajoie
Henri Girard	Joseph Harvey (fils)
Eugène Tremblay	Raymond Tremblay
Georges Lavoie	Ernest Tremblay
Elie Pilote	Léopold Boudreault
Epiphane Simard	Mme Antonio Girard
Lucien Simard	Mme Alfred Simard
Thomas Lavoie	Daniel Girard
Didace Lavoie	Irénée Guay
Henri Guay	Aldéric Tremblay
Alfred Girard	Clermont Guay
Ulysse Boily	Mme Ernest Girard (Aimé)
Ernest Girard (Joseph)	Mme Wilfrid Tremblay
Wilfrid Tremblay	Paul-Eugène Gaudreault
Henri Jean	Charles-Joseph Tremblay
Thomas-Louis Gaudreault (père)	Paul Guay

Qu'il me soit permis en terminant, de dire merci, au nom de tous, à ces hommes, et à ces femmes qui se sont dévoués avec désintéressement, à l'église, et à toute la population, en collaboration avec les curés de la paroisse ainsi qu'au constable Euclide Girard et aux sacristains. Deux personnes seulement se sont partagé cette tâche: Donat Lavallée, de 1947 à 1953, et Louis Guay qui, après avoir été l'un des pionniers de notre paroisse, faisait en 1959 ses débuts dans cette fonction combien importante qu'il occupe encore aujourd'hui.

Le 7 septembre 1972, notre église entrera dans le deuxième quart de siècle de son existence. Toute la reconnaissance des fidèles est acquise à chacun des curés qui ont su faire évoluer la paroisse au même rythme que les autres et les vœux sincères de longue vie accompagnent le souhait qu'ils puissent voir la célébration du cinquantenaire, en 1987.

Chapitre VI

ACTIVITÉS SOCIALES

Associations et Mouvements

Institutions financières

Propagation de la foi

Avant 1947, alors que la paroisse n'était que la mission De Sales, il existait depuis de nombreuses années un mouvement religieux qui s'appelait la "Propagation de la Foi". Le siège social était à l'église de Sainte-Agnès mais la mission jouissait des services de "zélatrices".

Ces femmes étaient chargées de distribuer chaque mois, un petit fascicule sur lequel on pouvait tenir un compte exact, selon la franchise de chacun, du nombre de sacrifices de tous les jours et des manquements aux résolutions prises dans le but de corriger au moins son plus gros défaut. Une prière inscrite sur le feuillet devait être récitée chaque jour aux deux intentions particulières du Pape; intentions qui changeaient tous les mois. C'était en fait un moyen de sanctification personnelle en union avec tous les chrétiens du monde. Ce mouvement fut abandonné quelques années après l'érection de la paroisse, où la formule fut changée.

Dames de Sainte-Anne

Femmes Chrétiennes

Un autre moyen de sanctification existait aussi depuis longtemps. C'était la confrérie des "Dames de Sainte-Anne". Une vieille maman de près de soixante-dix ans me racontait que sa grand-mère était dame de Sainte-Anne. Aussitôt qu'une jeune fille se mariait, la sollicitation n'était nullement nécessaire; elle payait sa contribution et devenait automatiquement membre, qu'elle soit de Sainte-Agnès ou de la mission.

Après l'érection de la paroisse, en 1953 un conseil se formait, qui fut approuvé par l'Evêque en 1955. Mme Thomas-Louis Gaudreault en était la présidente et Mme Alfred Girard la secrétaire. Par la suite, le 25 octobre 1966, cette

association devenait l'association des "Femmes Chrétiennes" d'aujourd'hui, ayant toujours comme patronne Sainte Anne qu'on honore particulièrement dans le mois de juillet. A cette occasion on organise des pèlerinages à son sanctuaire à Sainte-Anne-de-Beaupré ou ailleurs et la quête de chaque dimanche est faite par les dames qui se distinguent en portant l'insigne.

La bannière que l'on place en évidence durant ce mois, ou à l'occasion du décès d'un membre qui bénéficie alors d'un service funéraire, quelques jours après sa mort, ou encore lors d'une grande fête ou d'une procession, a été confectionnée par Mlle Florence Bouchard, soeur du curé Bouchard, en 1949.

Ligue du Sacré-Coeur

Chrétiens d'aujourd'hui

Les paroissiens de la paroisse Notre-Dame-des-Monts sentirent le besoin de travailler ensemble pour le bien de chacun et le développement de la paroisse. De 1947 à 1972, seize mouvements religieux, sociaux et économiques furent fondés.

En 1949, le curé Bouchard fonda la "Ligue du Sacré-Coeur". Cette fois, c'est au tour des hommes d'avoir un moyen de sanctification collective. Tous en font partie, même les célibataires. Les fonds que cette société accumule par la contribution annuelle de chacun servent en outre, à acheter les calendriers du Sacré-Coeur que chaque foyer se fait un honneur, encore aujourd'hui, d'afficher sur les murs de la cuisine.

Juin, consacré au Sacré-Coeur, est le mois des ligueurs. En faisant la quête à l'église tous les dimanches du mois, ils sont fiers d'arborer leurs insignes et de mettre en valeur le drapeau du Sacré-Coeur. Dans les grandes fêtes et les processions il est aussi à l'honneur, ce drapeau rouge, qui fut dessiné par le curé Bouchard et confectionné par sa soeur. Des

réunions ont lieu tous les mois; au début, le curé-aumônier commente une lecture qu'il a faite, et chacun rentre chez lui avec la recommandation de mettre en pratique les directives spirituelles reçues.

Avec l'évolution, là aussi on a senti le besoin d'un changement de nom et c'est le 16 septembre 1967 qu'on adopte ce nouveau nom de "Chrétiens d'aujourd'hui". S'étant rendu compte que les assemblées mensuelles étaient semblables, les Femmes Chrétiennes et les Chrétiens d'aujourd'hui décidèrent de s'unir, en janvier 1972, tout en conservant l'autonomie respective de chaque mouvement. Ainsi, les couples de la paroisse se voient rassemblés chaque mois pour faire l'étude de problèmes surtout religieux. Pendant que la présidente des Femmes Chrétiennes est Mme Ernest Tremblay et la secrétaire, Mme Irénée Guay, nous retrouvons comme président des Chrétiens d'aujourd'hui, Paul-Henri Girard, comme secrétaire Jean-Claude Lavoie et comme trésorier Joseph-Henri Tremblay.

Je ne voudrais pas passer sous silence les magnifiques soirées de danses et autres que ces deux mouvements organisent au moins une fois par année. Ces soirées préparées surtout par les dirigeantes des Femmes Chrétiennes permettent à l'assistance de gagner de nombreux prix de présence de belles valeurs. C'est à ce mouvement, les Chrétiens d'aujourd'hui, qu'on doit le couronnement du père de l'année.

Lacordaire et Jeanne D'Arc

L'année 1949 fut une année centenaire à travers le pays. En effet, en 1849 avait lieu une grande croisade de tempérance, surtout au Québec. Cette lutte à l'alcoolisme avait pour apôtre l'intrépide abbé Charles Chiniquy avec le grand vicaire Alexis Mailloux du diocèse de Québec. Les écrivains du temps affirmaient qu'il en coûtait moins cher de boire du gin et du rhum que de manger, et que nos ancêtres ne s'en privaient pas.

Cette affirmation devait être encore un peu vraie après cent ans, car très souvent la boisson était frelatée. Aussi, les croisades étaient toujours de mise et le curé Bouchard fut le premier à fonder dans la paroisse un cercle "Lacordaire". Quelques années plus tard, ce conseil devait disparaître.

Le 5 avril 1959, à l'occasion d'une grande campagne de recrutement régional, ayant déjà quelques effectifs dans la paroisse, on fonda un nouveau conseil. Les dirigeants étaient M. Mme Bertrand Boudreault et M. Olivier Simard. Les membres étaient au nombre de quinze. A cause des déplacements nombreux et prolongés des hommes de la paroisse, ce conseil n'eut pas un succès plus long que le premier. Les membres continuaient d'être actifs et de faire de la propagande; dès que quelqu'un en exprimait le désir, ce nouveau sujet était initié à Clermont.

Après avoir réuni trente membres dont quelques-uns de Saint-Aimé-des-Lacs et de Sainte-Agnès, lors d'un congrès régional tenu en la salle de notre école centrale le 27 juin 1971, un nouveau conseil se formait, composé de M. Laurent Girard président, Mme René Néron vice-présidente, Mme Laurent Girard secrétaire, M. Michel Lavoie et Pierre Girard directeurs. Les buts de cette association sont de propager la tempérance face aux boissons alcooliques et d'aider les personnes aux prises avec le problème de la boisson. Très souvent des soirées récréatives, des pique-niques et autres divertissements sont organisés dans le but d'intéresser les membres et de recueillir des fonds.

J. E. C.

M. le curé Bouchard était très attaché aux jeunes. Il voyait chez eux l'avenir de la paroisse et pour les aider, il fonda en 1950, la J.E.C. --Jeunesse Etudiante Catholique-- mouvement qui fut confié à Mlle Jeannine Labbé de Saint-Urbain, institutrice au village de Notre-Dame-des-Monts. Personne douée et dynamique, elle donna à ce mouvement toute l'importance qu'il méritait et l'étendit à toutes les écoles de la paroisse. Quelques années plus tard, un relâchement de

ce mouvement au niveau régional se fit également sei.

Cercle Agricole

Société Coopérative U.C.C.

En 1950, les cultivateurs de la paroisse organisèrent un "Cercle Agricole". Ceux qui en faisaient partie, moyennant une légère contribution annuelle, pouvaient bénéficier d'octrois gouvernementaux sur les grains de semence, les animaux de reproduction, les patates de semence et les graines de siam, pourvu que le morceau de terre à ensemercer en cette culture soit d'un acre au moins.

Des concours étaient aussi organisés. Voici en quoi ils consistaient: Au moment de la récolte de céréales, de plantes fourragères et de certains légumes, le cultivateur recevait la visite d'un inspecteur attitré et, si la culture répondait aux critères déterminés par le gouvernement, une subvention de quelques dollars l'acre était octroyée aux cultivateurs méritants.

En ce qui regardait les animaux, une aide gouvernementale de soixante pour cent environ était accordée aux membres, pour l'achat en vue de la reproduction d'un animal de race, soit un boeuf, un porc, un bélier ou un cheval. Il y avait aussi des expositions agricoles régionales qui se tenaient presque chaque année. Les cultivateurs, de quelque endroit du comté qu'ils fussent, étaient fiers d'exhiber leurs plus belles bêtes, afin de pouvoir gagner le plus de prix possible.

La plupart des prix étaient en argent. Ces subventions gouvernementales étaient données aux cultivateurs-propriétaires, dans le but d'encourager l'agriculture. D'autres octrois plus généreux étaient aussi versés à des aspirants cultivateurs qui voulaient se charger de défricher et d'ensemencer des lots de la Couronne; on les appelait "colons".

Quelques années plus tard, le cultivateur fut appelé à se moderniser. On remplaça le cheval par le tracteur et, d'année en année, on augmenta la grandeur des terres faites et la production à un rythme accéléré. On modernisa les service des étables et on améliora le troupeau en qualité et en quantité. Alors, le cercle agricole fut remplacé par la "Société Coopérative" qui donnait aussi des octrois sur les grains de semence, sur les moulées laitières que les cultivateurs achètent en vue d'augmenter le rendement laitier des vaches, des subventions étant accordées sur ces produits.

Développant de plus en plus sa ferme, le cultivateur devait remplacer l'engrais naturel devenu insuffisant et moins avantageux, par l'engrais chimique, plus puissant et pour lequel il recevait un octroi lorsque acheté à la tonne. L'octroi accordé sur les animaux n'était plus le même avec ce nouveau système. Seuls quelques animaux de reproduction étaient distribués ici ou là dans le comté, à quelques cultivateurs qui répondaient aux normes assez sévères des gouvernements. Une allocation était accordée sur le transport des animaux abattus et vendus à la Société Coopérative, mais encore fallait-il en être membre.

Quoique au début la contribution était assez minime et que ceux qui en firent partie dans la paroisse étaient assez nombreux, on se rendit vite compte que les cultivateurs qui n'avaient pas les moyens financiers de se moderniser, n'avaient pas non plus les moyens d'y appartenir. Cette société existe encore aujourd'hui. Son siège social est toujours à La Malbaie et il en coûte environ \$200. par année pour en être actionnaire.

Ce fut donc et c'est encore aujourd'hui le petit nombre qui bénéficie des avantages réels de cette société. Je n'irais pas jusqu'à dire que cette modernisation des méthodes de travail chez les fermiers, —que plusieurs n'ont pu adopter faute de ressources financières—, est l'unique cause d'abandon des fermes familiales; non! mais elle est une de celles qui fait, qu'aujourd'hui, des rangs entiers sont fermés dans notre paroisse et ailleurs, et que d'autres se préparent à l'être de

plus en plus, surtout avec le mode de regroupement que nous vivons actuellement.

Depuis la fondation de l'U.C.C., syndicat des producteurs de bois de pulpe, dans les années cinquante, le cultivateur porte un intérêt accru au boisé de sa ferme. Ce syndicat oblige la Cie forestière de la région à acheter chaque année, une quantité déterminée de cordes de bois de pulpe, en négocie le prix et fixe les modalités de transport. Ce syndicat est provincial et si plusieurs de nos cultivateurs en sont membres, c'est qu'il leur procure certains avantages.

Pour n'en citer que quelques-uns, rappelons que c'est sous sa recommandation que le ministère de l'agriculture accordait, en 1964, une remise de vingt-cinq pour cent sur les taxes scolaires des cultivateurs, augmentée en 1966 à trente-cinq pour cent. Le cultivateur membre bénéficie d'une réduction de prime sur l'achat d'assurance-auto et autres à la Cie d'Assurance de l'U.C.C. Dernièrement, des recommandations étaient faites, dans le but de protéger les intérêts des fermes à petits budgets, auprès du ministère de l'Agriculture, qui vient de rendre public la teneur du bill soixante-huit, concernant les nouvelles directives aux cultivateurs qui abandonnent la terre ancestrale pour se diriger vers les villes et les villages.

Enfants de Marie

Le 29 août 1957, ce fut au tour des jeunes filles d'être réunies dans la "Confrérie des Enfants de Marie". Fondée par le curé Saindon, cette association connut un succès relatif à cause des circonstances. Les jeunes filles étant obligées d'aller travailler à l'extérieur de la paroisse, on se rendit compte qu'il n'était pas facile de tenir actif un mouvement de jeunes filles quel qu'il soit vu l'absence de la plupart d'entre elles même les fins de semaines. Pourtant, à force de dévouement on réussit, en plus de suivre les exercices religieux, à organiser plusieurs soirées d'amateurs ou autres, dans le but de ramasser des fonds pour payer la bannière et les insignes.

Confrérie du Saint-Rosaire

L'année suivante, l'abbé Saindon curé d'une paroisse consacrée à la Vierge Marie, trouva tout naturel d'y instaurer la "Confrérie du Saint-Rosaire, le 19 octobre 1958. Durant plusieurs années, chaque foyer fut fidèle à son engagement. Cependant, peu à peu la ferveur se refroidit pour être revivifiée en juin 1971, par le Père Langlois. Depuis cette date, à six heures trente, chaque soir à l'église, les hommages et les prières des paroissiens de Notre-Dame-des-Monts, représentés par quelques personnes présentes au rendez-vous, s'élèvent pieusement vers la Vierge notre Patronne, notre Mère et la Reine du Ciel.

Scapulaire

L'abbé Saindon instaura également durant cette même année, la "Confrérie du Scapulaire", lors d'une cérémonie à l'église. A ma connaissance, il n'y eut pas d'autres prises de scapulaire. Il demeure que toutes les personnes, ayant l'âge de raison, furent reçues solennellement du scapulaire cette après-midi-là.

Caisse Populaire

La paroisse était bien organisée sur le plan religieux. Il fallait maintenant penser en terme économie. C'est pourquoi, la même année, sous l'instigation du curé, on fonda une Caisse Populaire. Dès le début on trouve les noms suivants: Président, Lucien Tremblay; vice-président, Thomas Girard; gérant, Joseph-Elie Jean. Directeurs: Thomas-Louis Gaudreault (père), Louis Guay, Aimé Girard, Lionel Néron, Kelly Néron et Ernest Tremblay.

Lors de la première assemblée, le 29 février 1958, MM. Turmel et Chouinard, inspecteurs de Lévis, sont présents. A la

fondation, cent six familles de la paroisse donnent cent cinquante-sept sociétaires à la caisse. Son actif était de \$16,228. et son passif de \$35,750. En 1972, le conseil se compose comme suit: Mme Fernand Boudrault, gérante, MM. Louis Guay, Antonio Tremblay, Lionel Néron, Joseph-Elie Jean, Thomas Girard et Ernest Tremblay qui sont administrateurs depuis ses débuts. Sont venus s'ajouter à eux: Mme Irénée Guay, MM. Jean-Claude Lavoie, Daniel Girard et Jean-Guy Girard.

Son président est Joseph-Elie Jean, son vice-président Daniel Girard et la gérante est Mme Rose-Annette Guay. Actuellement, 133 familles donnent 409 actionnaires avec un actif de \$39,291. et un passif de \$203,645. Le chiffre d'affaires pour le mois de mai 1972 est de \$103,186.

Comité des Loisirs

En 1959, avec l'augmentation de la population et la nécessité d'organiser des loisirs, fut fondé le Comité des Loisirs. L'organisateur en chef, sous la direction du curé Saindon, fut Henri Jean, marchand général. L'organisme se composait d'un président, Henri Gaudreault, d'un secrétaire, Joseph-Elie Gaudreault et de dix-sept autres directeurs et membres de deux sous-comités: celui de la salle et des jeux.

Dès le 8 février 1959, ce petit groupe, en collaboration avec le curé Saindon qui avait reçu un don de \$50. pour ses pauvres, d'un ami de Québec, organisait des jeux d'intérieur dans une salle du soubassement de l'église. Les jeunes s'y réunissaient ou pour regarder la télévision ou pour pratiquer quelques sports d'intérieur: ping-pong, billard ou encore dialoguer avec le curé qui portait un intérêt particulier à la jeunesse.

Il alla jusqu'à organiser une petite troupe de théâtre qui interpréta un jour une partie des Apparitions de Fatima. Sous son habile direction, j'ai exercé cette scène, jouée avec brio,

par des jeunes travailleurs de la paroisse à plusieurs reprises, chez nous et dans les paroisses environnantes. D'autres troupes de théâtre-amateur de La Malbaie, Clermont, Saint-Fidèle, furent invitées à venir jouer dans cette salle qui servait dans les débuts des années cinquante, de salle de cinéma. Le directeur de ces projections cinématographiques était M. Donat Lavallée. La petite salle dont il se servait avait été aménagée par lui-même et le curé Bouchard en 1949. Trois ans plus tard, M. Lavallée partait avec le curé, en emportant son projecteur de film. Ce fut la fin du cinéma du samedi soir.

Durant six ans, cette salle demeura inoccupée pour être aménagée en 1959, en salle de jeux par le curé Saindon. Cependant, le comité des Loisirs ne devait pas s'arrêter là dans ses activités. En 1961 il organisait sous la présidence de Adrien Tremblay, le premier Carnaval d'hiver.

Six duchesses et intendants représentaient nos jeunes et moins jeunes. Réjeanne Jean et Jeannine Girard, d'uchesses de la danse et des sports, représentant le comité des Loisirs, étaient accompagnées des intendants Camille Lajoie et Olivier Simard. Evelyne Lavoie, duchesse de l'amour était assistée de l'intendant Laurent Girard. Marthe Duchesne, duchesse de l'hospitalité et l'intendant David Dallaire symbolisaient l'une des qualités dominantes de la population. Les duchesses Lauraine Girard et Nicole Tremblay étaient accompagnées des intendants Euclide Girard et Ernest Tremblay.

Des danses furent organisées chaque semaine en l'honneur de l'une ou l'autre duchesse. Chacune s'efforçait de vendre le plus grand nombre possible de billets d'entrée aux soirées carnavalesques; le choix de la reine dépendait du nombre de billets vendus.

Le manteau rouge de la royauté, confectionné par les religieuses avec l'aide matérielle de Henri Jean, fut revêtu pour ce premier carnaval par la duchesse Nicole Tremblay. Le président du carnaval couronnait lui-même cette première reine symbolique et lui remettait le sceptre de l'autorité sur

ses sujets, tandis que les clefs de la liberté étaient offertes au premier bonhomme carnaval, personnifié par Alfred Lavoie.

Un spectacle de danses rythmées fut exécuté en l'honneur de la reine et de son intendant par ses petits sujets de première année dirigés par soeur Marie-Raymond. De nombreux cadeaux furent offerts à la reine, aux duchesses et aux intendants. La reine était invitée à régner joyeusement et sportivement durant un an sur tout son royaume, en attendant de déposer elle-même sa couronne sur la tête de celle qui lui succéderait sur le trône, l'année suivante. Après quoi, le bal était ouvert par les élus du soir.

Le 11 février 1961, le comité des Loisirs devenait possesseur d'un livre d'Or qui fut signé par les notables de la paroisse et de nombreux visiteurs. On peut y noter quelques activités qui furent ajoutées d'année en année. En 1962, on y inscrivait les deux premiers clubs de hockey: le Maple Leafs et les Tigres. Fondés le 4 mars par Henri Jean, le premier capitaine en fut Gaston Jean. Un corps de Majorettes était aussi monté cette année-là. On y lit les noms de Mesdemoiselles Aurore Tremblay, Lauraine Girard, Gisèle Lavoie, Marie-Claire Girard, Gertrude Gertrude Girard et Véronique Girard.

La reine du carnaval 1962 fut Johanne Dallaire. En 1963, deux nouveaux clubs de hockey, le Midget et les Feuilles d'Erables. La cour de la reine et des duchesses fut augmentée de petits pages et de demoiselles d'honneur. Les magnifiques costumes furent confectionnés par les religieuses. La décoration de la nouvelle salle de l'Ecole Centrale, louée pour la circonstance était également confiée aux religieuses. Denise Lessard était couronnée.

En 1964, Gabrielle Guay est élue reine. Un club de ballon-balai est formé. Le capitaine de l'équipe est Jocelyne Lavoie. Des courses de moto- neige sont organisées. Le gagnant de la grande finale fut Paul-Henri Girard de Saint-Hilarion. En 1965 on change le nom d'un des clubs de hockey, il s'appellera "Les cyclones". Une soirée d'amateurs s'ajoute aux festivités. La nouvelle reine est Gabrielle Lessard.

En 1966, nouvelle formation de hockey: les As et les Castors. Par un nouveau système d'élécetion, celui des capsules, France Tremblay est élue reine. Pour la première fois, les adolescentes sont représentées. C'est avec un enthousiasme joyeux qu'on l'ovationne. Elle déposera sa couronne en 1967 sur la tête de Simone Duchesne. En 1968, une soirée d'amateurs est organisée mais cette fois, avec semi-finale et finale. Les grandes gagnantes sont les demoiselles Simard, filles de Ambroise de Saint-Hilarion. Très douées, elles chantent en duo, souvent de leurs propres compositions et s'accompagnent à la guitare. Les quatre années suivantes n'apportent pas tellement d'innovations à ce qui existe déjà.

Notons qu'en plus d'un club de hockey pour adultes, on peut voir à l'oeuvre des pee-wee et une nouvelle ligue de ballon-balai pour filles. Des soupers canadiens suivis de soirées canadiennes sont parfois ajoutés aux activités.

En 1972, on fait la parade de la reine et de sa cour en moto-neige. Près de soixante véhicules suivent la reine Marie-Ange Néron et son intendant Gaston Dufour, sur un parcours d'environ neuf milles. Une magnifique réception suivie d'une soirée dansante, marque pour l'année 1972, la fin des festivités carnavalesques.

Lors de cette réception, on remarquait la présence de Mesdemoiselles Nicole Ouellet, reine de 1971, Gaétane Tremblay, reine de 1970 et Nicole Larouche reine de 1969. Aujourd'hui, le comité des Loisirs est affilié à l'Association des Loisirs de Charlevoix. A ce titre, notre comité obtint en janvier dernier une part substantielle d'une subvention versée à cette association régionale, dans le cadre des projets d'initiatives locales, offerte par le ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration du Canada.

Les projets de ce comité ont permis à la Fabrique de faire l'acquisition d'un terrain de stationnement près de l'église en 1966; l'organisation d'une patinoire et l'entretient d'un chalet des sports construits en 1961, en collaboration avec le conseil municipal; l'achat d'équipement de hockey, de

cadeaux de belle valeur offerts chaque année aux gagnants de prix de présence, etc. Le projet prioritaire du comité des Loisirs pour l'année 1972 est l'acquisition d'un terrain de jeux.

La Légion de Marie

Les années 1960 sont riches en renouveau. Mise à part l'évolution dans le domaine scolaire, le 3 avril 1960, le curé Saindon, en collaboration avec des représentants diocésains, fonde la Légion de Marie. Ce mouvement, strictement religieux, comprend surtout des femmes et honore particulièrement la Sainte Vierge par des prières, des méditations et des échanges d'idées. Les paroissiens de Notre-Dame-des-Monts ont sûrement une grande dévotion à la Vierge, mais d'autres responsabilités les forcent à abandonner cette activité quelques temps après.

U.C.F.R. ou A.F.E.A.S.

Le 19 avril 1960, une assemblée de dames sous la distinguée présidence de Mlle Marie Dupuis de Québec, secrétaire-provinciale, de Mme Gérard Fournier de Clermont, présidente-diocésaine et de Mme Georges Harvey, on fondait un nouveau cercle que l'on appelait l'U.C.F.R.: *L'Union Catholique des Femmes Rurales*.

Ses principales activités énumérées plus bas, nous démontrent clairement les buts, les obligations de ce cercle qui comptait à ce moment dix-huit membres et dont le bureau de direction se compose comme suit: Présidente Mme Thomas-Louis Gaudreault; vice-présidente Mme Fernand Boudreault. Le curé Saindon en devint l'aumônier et présida à la première réunion, le 13 septembre 1960, à la salle de l'Ecole Centrale.

Fait à souligner, cette association fut la première à avoir utilisé ce local comme lieu de réunion, cette construction

étant toute neuve. Tout comme le comité des Loisirs, ce mouvement était appelé à plusieurs activités. Dès 1961, des cours d'art culinaire étaient donnés à toutes les dames qui le désiraient, par une spécialiste de Québec. Le 12 juin 1962, Mme Alfred Simard devint présidente. Un peu plus tard, l'abbé Roland Fiset, nouveau curé, agissait comme aumônier.

En juillet 1963, sous la compétente direction d'une spécialiste en la matière, les dames suivaient des cours de tissage. En novembre, on recevait pour la première fois, la visite de l'aumônier diocésain, l'abbé Pettigrew. Un an plus tard, en 1964, on donnait un peu plus d'ampleur au mouvement. Deux sous-comités étaient formés au sein du conseil: un comité d'art ménager, dont la responsabilité fut confiée à Mesdames Lionel Turcotte, Paul-Eugène Gaudreault et Ulysse Boily. Un comité d'éducation, ayant pour responsables, Mesdames Georges-Henri Simard, Jean-Baptiste Tremblay et Bertrand Boudreault.

Si une période de deux mois est un peu courte pour permettre à ce comité d'éducation de présenter des résultats concrets, il n'en fallait pas plus à celui de l'art ménager pour décider que, dès janvier 1965, des soirées d'amateurs seraient organisées dans le but de ramasser des fonds pour l'achat de métiers à tisser. Quelques mois plus tard on avait amassé près de \$800. et avec l'aide financière de Henri Jean, que l'on remercie chaleureusement, le mouvement devenait propriétaire de deux métiers et pouvait se permettre de rénover complètement une des salles du soubassement de l'église, qui devint leur quartier-général.

En septembre de la même année, après la démission de Mme Gaudreault comme présidente, Mme Antonio Lavoie lui succède jusqu'en 1966, alors que Mme Lionel Turcotte est élue présidente. Sous l'influence de la nouvelle présidente, deux conférences ont lieu à quelques mois d'intervalle. Les deux traitent de budget: la première sur le budget alimentaire de la famille et la deuxième sur le budget familial dans son entier. Chaque fois des conférenciers très intéressants sont invités.

Sous l'habile direction des responsables du sous-comité d'art-ménager, la première exposition d'artisanat a lieu en mai 1967. Tout le public est invité à admirer les magnifiques pièces confectionnées par chacune des dames membres. A une assemblée ultérieure, il fut décidé que cette année 1967 marquerait l'inauguration d'une très belle coutume que l'on respecte chaque année depuis: "La Fête des Mères". On choisit au hasard celle qui aurait l'honneur d'être couronnée la première mère de l'année. Mme Lucien Girard, mère de onze enfants et seize petits enfants fut choisie. Elle reçut la couronne des mains de la présidente, au cours d'une magnifique soirée à laquelle, sa famille et ses amis assistaient.

En septembre de la même année, l'U.C.F.R., dont les buts étaient strictement d'enseigner l'art ménager aux femmes rurales en grande partie, voyant l'ampleur que chaque secteur donnait à ce mouvement par la création de comités d'éducation, de publicité, le conseil provincial décide de changer non seulement ses objectifs mais aussi son nom. Désormais, l'U.C.F.R. -Union Catholique des Femmes Rurales- devient l'A.F.E.A.S.: "*L'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale*".

A l'occasion de la réunion de novembre cette année, des raisons personnelles amènent la démission de la directrice du comité d'éducation. Mme Ernest Girard lui succède. Décidément, c'est l'assemblée des déceptions. M. l'aumônier Fiset annonce son départ et fait ses adieux à l'assemblée. Il sera remplacé en janvier 1968 par le Père Langlois c.s.v.

L'année 1968 apporte une primeur chez les dames de l'AFEAS. D'abord, la première rencontre chez-nous du secteur Charlevoix, comprenant les quatre mouvements du Comté: Baie-Saint-Paul, Saint-Urbain, Clermont et Notre-Dame-des-Monts. Trois dames dirigeantes de la Fédération provinciale président cette assemblée, clôturée par un délicieux buffet froid préparé par le chef-cuisinier Joseph-Elie Gaudrault, aidé des dames du secteur de Notre-Dame-des-Monts.

Ensuite, mai –Fête des Mères– apportait aux mamans de la paroisse la deuxième célébration solennelle de cette fête. Au cours d'une soirée dansante, on tira au sort le nom de celle qui fut la deuxième mère couronnée de Notre-Dame-des-Monts. Mme Henri-Paul Lapointe était l'élue. Jeune mère heureuse, respirant la joie de vivre. Pourtant, elle ne devait pas couronner celle qui devait lui succéder: Dieu la rappelait à Lui, lors de la naissance de son douzième enfant le 2 mai 1969, à l'âge de trente-huit ans, quelques jours avant la célébration de cette fête. Nous perdions une compagne aimable et très sociable. Par respect pour celle qui venait de nous quitter et pour le chagrin profond que nous éprouvions toutes, il n'y eut pas de célébration de la fête des mères en 1969.

Par contre, le 15 novembre de cette même année-là, une joyeuse surprise était offerte à l'un des bâtisseurs de notre paroisse. On fêtait le jubilé d'or de M. Mme Epiphane Simard. C'est avec émotion que les jubilaires entendirent le récit des principaux événements de leur vie conjugale et reçurent, en plus de magnifiques cadeaux, les chaleureuses félicitations de l'assemblée.

Le 10 mai 1970, Mme Raymond Simard devient notre troisième maman couronnée. Cette même année est aussi marquée par la fin des cours de couture commencés en 1968. Ces cours échelonnés sur deux ans permirent aux bénéficiaires d'obtenir un certificat d'aptitude. Pour terminer cette année, le 25 novembre, une soirée dansante vint souligner la fête de la Sainte-Catherine. De la tire et de magnifiques prix de présence furent offerts au cours de la soirée.

L'année suivante le hasard favorisa l'une des plus vieilles mamans de la paroisse, Mme Henri Girard qui fut couronnée mère de l'année. C'est une maman de quatorze enfants, quarante-trois petits-enfants, qui lui prodiguent, ainsi qu'à son mari, toute l'affection et la reconnaissance qu'il savent se mériter par leur bonté et leur prodigalité. Cette grand-maman, les bras chargés de roses qu'on venait de lui offrir, recevait aimablement les hommages mérités de toute

l'assistance. Après quoi, elle fut invitée à ouvrir la danse avec son époux.

Le 9 juin, son terme étant terminé, Mme Lionel Turcotte était remplacée par Mme Ernest Girard comme présidente. A chaque assemblée de ce mouvement, les dames sont appelées à dialoguer sur des questions sociales d'intérêt public. Comme pour apporter le mot de la fin sur des sujets discutés au cours de l'année, le 8 décembre, le comité d'éducation invitait l'abbé Gaston Bédard, curé de Sainte-Agnès, à donner à l'assistance une intéressante conférence sur l'avortement et la planification des naissances.

Quelques semaines plus tard, le 12 janvier 1972, sous le thème "Pour nos enfants soyons présents à l'école", un forum est organisé sous la présidence de deux membres de l'Association locale de parents, M. Joseph-Elie Jean, vice-président et moi-même comme présidente de cette association. En mars, profitant d'un sujet brûlant d'actualité, les dames sont invitées à écouter Pierre-Paul Savard, avocat de La Malbaie, l'un des responsables de l'Opération-Hôpital.

Le mois suivant, après quatre ans, c'était le tour de notre secteur de recevoir l'ensemble des secteurs de Charlevoix à la salle de l'Ecole Centrale. Les quatre secteurs sont présents et l'assistance compte cent dix personnes. Deux membres de la Fédération provinciale président cette réunion qui se termine par un délicieux goûter. La culture de ses membres est une préoccupation de l'AFEAS; c'est pourquoi le 2 mai dernier, six dames entreprenaient à Baie-Saint-Paul, un cours d'éducation sociale, payé par le mouvement.

Le 14 mai 1972 avait lieu la célébration de la fête des mères. Mme Paul Lavoie, mère de quatorze enfants fut choisie. C'est avec une visible émotion que cette toute petite maman accepte l'honneur qui lui échoit. A l'invitation qui lui est faite de nous adresser la parole, elle répond simplement: "Si j'avais su, je ne serais pas venue, c'est la première fois que je suis devant un public que je remercie pour ses hommages et ses voeux". Nous les mamans de Notre-Dame-des-Monts,

sommes particulièrement fières d'être si dignement représentées par cette mère laborieuse et aimante, en l'année jubilaire. Mme Lavoie est une de celles à qui l'on attribue ces magnifiques paroles que nous répétait le Père Langlois à l'homélie de la Fête des Mères: "Qu'on soit dans les bras d'un ange, on est jamais si bien que dans les bras d'une maman, si petite et si humble soit-elle".

L'AFEAS est un mouvement intéressant, actif et très hospitalier. Chaque occasion particulière est couronnée par un délicieux goûter préparé par quelques dames. Son dynamique conseil de 1972 se compose comme suit: Présidente, Mme Ernest Girard; vice-présidente, Mme Lucien Simard; conseillères, Mesdames Gérard Lavoie, Lionel Boily, Euclide Girard, Raymond Tremblay et Georges-Henri Simard.

De dix-huit membres quelles étaient à la fondation, elles sont maintenant trente-cinq, dont quelques-unes de Sainte-Agnès. Elles ne font aucune campagne de recrutement, leurs oeuvres parlent par elles-mêmes et, chaque année, elles enrégistent quelques nouveaux membres. Presque chaque jour on peut les voir à l'oeuvre sur les métiers à tisser. Dans le but de coopérer aux prochaines fêtes du vingt-cinquième anniversaire de fondation de la paroisse, des dames s'affairent à confectionner de magnifiques tapis de tables.

La Fraternité de Saint-François

Le 24 avril 1963, à l'occasion de la visite du Père Raphaël, franciscain, se formait la Fraternité de Saint-François appelée autrefois le Tiers-Ordre. Le premier conseil composé comme suit: président, Euclide Girard; premier vice-président, Henri-Paul Boily; deuxième vice-présidente, Mme Liguori Lajoie; secrétaire, Mme Joseph-Elie Gaudreault; trésorière, Mme Ernest Boudreault; maître de novices, M. Jean-Baptiste Lajoie. Les conseillers sont: Jean-Baptiste Tremblay, Clément Girard, Mme Ernest Girard, Mme Lucien Guay, Mlle Ginette Simard.

Les membres au nombre de cinquante, en plus de travailler à leur sanctification personnelle, se réunissent régulièrement, après avoir entendu la messe pendant laquelle ils ont la possibilité de gagner de nombreuses indulgences. Un service funéraire est chanté au décès de chaque membre en règle, c'est-à-dire qui a payé sa contribution annuelle. De nombreux autres avantages spirituels sont aussi accordés aux membres de cette fraternité approuvée par l'Evêque.

Actuellement, M. Antonio Tremblay en est le président; Mme Ernest Girard, la vice-présidente; M. Lucien Simard, le trésorier; Mme Joseph-Elie Gaudreault, la secrétaire; Mme Grégoire Guay, maîtresse de novices.

Fait important à souligner, c'est par l'entremise de ce mouvement que l'an dernier une trentaine de paroissiens recevaient des cours de personnalité très bien conçus et diffusés par des professeurs compétents, sous la responsabilité de Jean-Jacques Bertrand de Québec. A l'occasion d'une réception offerte aux parents des élèves, aux professeurs et aux élèves qui furent enchantés de ce cours, un diplôme de "leadership" était décerné à chacun d'eux.

Association de Parents

En 1967, l'éducation qui connaissait une évolution de plus en plus rapide, semblait vouloir dépasser les parents. Afin de suivre décemment tous ces changements, de prévenir certains règlements imposés, de faire certaines recommandations ou encore de discuter des moyens faciles d'adaptation de la part des parents, il fallait une information adéquate des méthodes nouvelles et il était impensable que chaque parent le soit individuellement.

Ayant toujours été très intéressée par cette question d'éducation, j'assistais le 7 mars 1966 à une réunion de ce genre à Clermont. De retour chez moi, je pensai que les parents de Notre-Dame-des-Monts ne devaient pas boudier le progrès. Ils devaient faire les efforts voulus pour s'adapter à la

nouvelle situation. Après avoir réuni quelques amis, en collaboration avec M. Gérard Tremblay et Mme Rosaire Bergeron, tous deux de l'Association de Parents de La Malbaie, un soir d'octobre 1967, un embryon d'association était foriné chez nous.

Sur notre invitation, le 3 novembre 1967, une grosse majorité des parents se rendait à la salle de l'École Centrale afin d'entendre une conférence d'information donnée par Georges A. Daignault et L. Labbé, responsables du Service des parents au Ministère de l'Éducation, venus expliquer la nécessité, les buts et les pouvoirs d'une association de parents.

Voyant le grand intérêt de la population, il fut résolu qu'un comité permanent de dix personnes chargées de l'avancement et de la bonne marche du mouvement soit formé. Ce comité se composait comme suit: MM. Joseph-Elie Jean, Alfred Lavoie, Antonio Tremblay, Thomas-Louis Gaudreault, Lorenzo Néron; Mesdames Joseph-Elie Gaudreault, Joseph-Elie Jean, Théophile Lajoie, Kelly Néron et moi-même. A une assemblée ultérieure j'étais élue présidente, M. Lorenzo Néron, vice-président, Mme Liguori Lajoie, secrétaire-trésorière. Des réunions ont lieu tous les mois.

Chaque année, une assemblée de parents est convoquée pour les informer des décisions prises, à leurs suggestions, et répondre à leurs questions, à l'occasion d'un panel présidé par quelques personnalités très compétentes en matière d'éducation. La constitution de l'association de parents lui permet de faire des revendications auprès de autorités quelles qu'elles soient, pour le plus grand bien moral, intellectuel et matériel de la majorité des enfants de la paroisse.

Au sérieux de ces activités, s'ajoutent de temps à autre, une partie récréative: soirée de cartes, bingo, etc... dans le but de ramasser des fonds. Une fois par année dans le temps des Fêtes, un vin suivi d'un goûter est servi aux membres du comité.

L'organisation des loisirs pour les jeunes, durant la saison estivale, est une des priorités de ce comité. Après de vains efforts en ce sens, c'est pour réaliser cet objectif que, le 7 mai 1972, une alliance entre cette association, le comité des Loisirs et le conseil municipal prenait forme, lors d'une assemblée présidée par M. Paul-André Lavigne, directeur régional des loisirs de Charlevoix, sous l'initiative du comité des Loisirs. Nous espérons beaucoup de cette affiliation particulièrement dans le domaine des loisirs.

Avec le regroupement scolaire, l'Association des parents prend un nouvel essor et se doit de travailler de toutes ses forces aussi en collaboration avec l'unique commissaire qui sera élu en juillet prochain dans notre secteur, afin de représenter le plus adéquatement possible tous les parents de notre paroisse, auprès de la nouvelle commission scolaire, pour le plus grand bien de nos enfants. Passant sous silence ces réalisations antérieures, je me bornerai à ajouter que tels sont les buts que l'Association se promet d'intensifier dans l'avenir.

Comité Liturgique

Les derniers-nés, mais non les moindres, sont les comités de Liturgie et de l'Age d'Or. Justement en fonction du renouveau liturgique qui s'opérait depuis plusieurs années, le Père Langlois, curé de la paroisse et président du comité de la fabrique, créait en 1968 un comité de quelques personnes, afin d'aider le prêtre dans l'organisation des offices religieux. Gaston Jean, Louis-Marie Langlois, Joseph-Elie Gaudrault et quelques autres, dont j'ignore les noms, furent les premiers à s'occuper de préparer des animateurs, des lecteurs, des enfants de chœur, des personnes présentant au célébrant les offrandes, au nom de tous. Joseph-Elie Gaudrault d'abord et Léopold Simard ensuite, s'occupaient du chant d'ensemble de la foule et les marguilliers avaient la charge des quêtes.

Alors qu'autrefois le prêtre était seul devant cette lourde tâche, aujourd'hui, il est assisté de ce groupe qu'on appelle le

comité liturgique. Ils ont la responsabilité de rendre plus intéressant et plus adapté au renouveau, chacun des offices religieux.

En 1972, nous retrouvons dans ce comité, le Père Langlois, président; Jean-Claude Lavoie, secrétaire et moi-même, vice-présidente. Mme Paul-Eugène Gaudreault, organiste; Mlle Lucianna Gaudreault, directrice de chant; M. Léopold Simard, animateur; Sr Huguette Savard, M. Jean-Guy Girard et Mme Aldéric Tremblay, tous conseillers. Je me dois de souligner aussi le travail magnifique de l'équipe des lecteurs.

L'Age d'Or

Ce comité de l'Age d'Or ne revendique pas du tout le titre de comité. Je me permets de l'appeler ainsi en hommage à ces deux dames qui se dévouent avec un total désintéressement, d'autant plus difficilement qu'elles doivent à chaque année, s'allier d'autres personnes qui travaillent dans l'ombre pour la préparation de cette journée magnifique de l'Age d'Or.

Les personnes de soixante-cinq ans et plus, invitées personnellement à participer à ces festivités sont au nombre de cinquante environ, dans la paroisse. Le banquet du soir est toujours précédé d'une messe à leur intention et suivi d'une soirée de danses canadiennes, entrecoupées de chansons que les invités interprètent souvent eux-mêmes, pour le plus grand plaisir de chacun et des membres de leur famille qui les rejoignent pour la veillée.

Je dis "Bravo" à Mme Lionel Turcotte et à Mme Lucien Guay qui se dévouent chaque année pour manifester ainsi, au nom de tous les paroissiens, toute la reconnaissance que nous devons à ces pionniers qui ont bâti notre paroisse.

Leur dévouement, leur esprit de sacrifice, leur charité les uns envers les autres, nous ont donné un exemple inoubliable

et une base solide de formation. N'avons-nous pas encore le bonheur d'avoir parmi nous un de ceux qui, après tant de démarches, ont fondé notre paroisse civile, tout d'abord? Si Joseph Girard est décédé, M. Henri Guay demeure le témoin vivant des difficultés qu'ils eurent à surmonter tous les deux, afin de nous permettre d'évoluer dans cette jolie municipalité de Notre-Dame-des-Monts!

Et combien n'avons-nous pas encore parmi nous, de ceux qui ont travaillé sans relâche, jusqu'à l'agressivité, qui ont surmonté des obstacles si imprévisibles pour obtenir d'abord cette permission de construire planche par planche, la petite église de mission qui ne devait jamais avoir de prêtre!

N'est-ce pas à cause de leur dévouement, de leur esprit de foi et de leur prévoyance que nous avons pu, durant ces vingt-cinq années de notre paroisse religieuse, vivre notre vie chrétienne de paroissiens favorisés par les services d'un curé-résident.

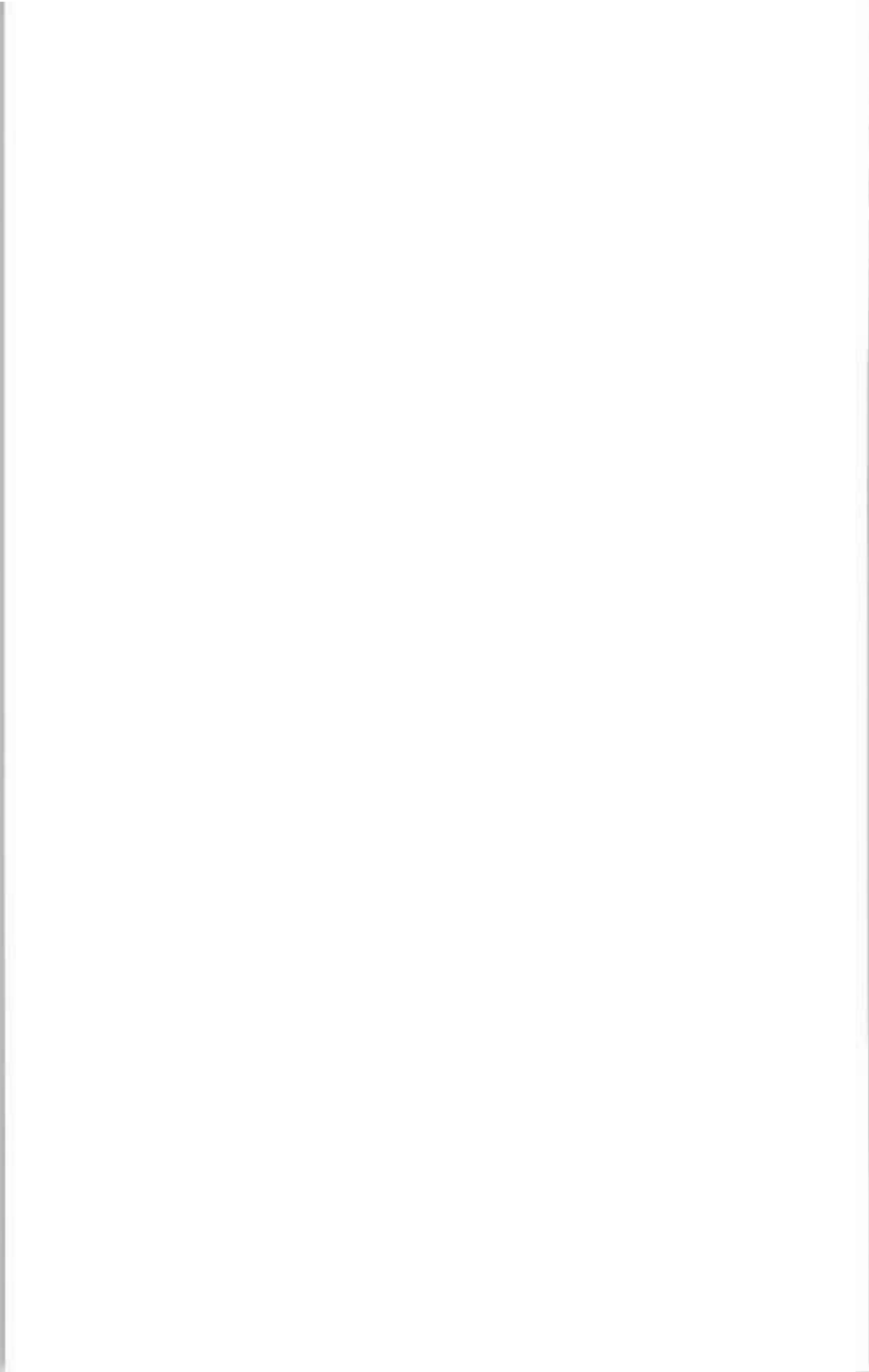
Encore une fois, Bravo Mesdames! ..., continuez! ... l'âge "brillant" d'or le mérite bien. Sans doute, c'est un peu grâce à vous aussi si dix des seize mouvements, fondés en vingt-cinq ans, sont encore en pleine activité.



Mme Alexina Gravel tissant au "métier"

Chapitre VII

LE COMMERCE



Notre-Dame-des-Monts compte parmi ses effectifs un commerce important. En effet, qui dans Charlevoix-Est au moins ne connaît pas le magasin Henri Jean & Fils, où l'on trouve de tout? ... Matériaux de construction, en passant par l'ameublement, la lingerie, l'épicerie, jusqu'à la broche à cheveux et certains produits pharmaceutiques de premiers soins. En faisant un retour sur le passé, nous nous apercevons qu'il n'en fût pas toujours ainsi. M. Henri Jean, natif de Saint-Irénée, épousa en 1930, Béatrice Bergeron de De Sales. Il fit à ce moment l'acquisition d'une terre dans le 2e rang-ouest. Quoique ayant grandi sur une ferme, ses aptitudes le portaient surtout vers le commerce.

Tour à tour il devint cultivateur, entrepreneur pour la compagnie Sainte-Anne et Donnacona. Lors de la fondation de Baie-Comeau, il obtint un contrat de défrichement. Son équipe compta à un certain moment, trois cents hommes. Pourtant, la vente au détail lui semblait être d'un intérêt encore plus grand.

D'un caractère affable et aimant le public, il avait la "bosse des affaires", selon l'expression populaire. En 1940, il offrit en vente, dans le salon de sa résidence de ferme, une certaine quantité de vêtements militaires: chemises, pantalons, paletots, bottines et un peu d'épicerie. Il faisait venir de Québec par le train, toute sa marchandise qu'il allait chercher ensuite à La Malbaie, au "dépôt", c'est-à-dire à la gare.

Le trajet s'effectuait avec des chevaux. On a l'habitude de dire: "on est aussi proche en 1972 de la ville de Québec, qu'on l'était dans ce temps-là de La Malbaie". Ce n'est pas peu dire, puisqu'on se rend à Québec aujourd'hui, en une heure et demie en auto. Afin de mieux servir sa clientèle, M. Jean faisait la livraison à domicile au moins une fois par semaine. Son fils, Joseph-Elie, alors très jeune, m'a raconté: "Je me souviens d'avoir fait la livraison des commandes avec mon père, en "waguine" (wagon de ferme), tout en profitant de l'occasion pour offrir de la marchandise".

C'était un avantage pour les gens d'ici de pouvoir acheter au moins certains articles sans avoir à se déplacer. Ceci contribua à l'augmentation du chiffre d'affaires et, cinq ans plus tard, M. Jean décidait d'agrandir son commerce, tout en se rapprochant du village. Il vendit sa ferme à Ulysse Tremblay et se construisit une résidence jumelée à un magasin au centre du village. Peu à peu, il agrandit encore ses propriétés et augmenta la quantité et la qualité de sa marchandise.

Mme Jean qui était très dévouée, en plus de voir à l'éducation de ses neuf enfants, deux filles et sept garçons, donna un fier coup de main à son mari et contribua de beaucoup à l'essor de ce commerce aujourd'hui très florissant.

Sa condition de marchand fit de M. Jean, un notable. Il devint tour à tour, conseiller, secrétaire de la municipalité, maire, commissaire, marguillier et un des fondateurs du comité des Loisirs. Ses moyens financiers lui permirent de faire de nombreux dons à l'église et à différentes associations de la municipalité, ce qui lui valut, en 1957, alors qu'il était maire, un certificat d'honneur décerné par le Collège des Armoiries, en récompense d'un don généreux \$1,000. lors d'une souscription le 28 octobre. Ayant débuté seul, il est aujourd'hui associé à ses deux fils, Joseph-Elie et Victor. Il demeure le président de la compagnie.

Ce n'est pas cependant l'unique commerce chez nous. Avant même que De Sales soit érigée en municipalité, au début du siècle, Joseph Simard et Joseph Bergeron, père de l'abbé Alfred Bergeron, possédaient chacun un petit commerce d'épicerie. L'un demeurait au bout du 2 ième rang-ouest, tandis que l'autre était installé dans le 2 ième rang-ouest également, mais à proximité de l'école.

D'ailleurs, même avant 1850, il existait déjà un commerce d'une nature toute différente. Lorsque furent défrichées les terres, un moulin à scie fut installé près de la petite rivière La Décharge du Lac à Clément et à Bégin sur quelques arpents de terre que le gouvernement réserve encore

aujourd'hui à cette fin. Selon certains témoins âgés, il aurait appartenu à Pître Tremblay. Cette réserve est située sur le lot 83 entre les rangs VI et VII, propriété de Edmond Girard.

Plus tard, un autre moulin à scie, celui de Joseph Bergeron, père d'Adélarde, était érigé à l'endroit où le lac à Clément et le lac à Bégin se déversent dans la rivière du Gouffre, ainsi qu'un moulin à farine. Les cultivateurs des alentours faisaient moudre le blé, le sarrasin, l'avoine, l'orge, toutes les céréales qu'ils cultivaient, afin d'en faire de la "Fleur de pain" –C'est ainsi qu'on appelait la farine à pain–, et de la moulée pour les animaux.

En 1918, alors que le moulin à farine ne fonctionnait plus à cause de l'usure, le moulin à scie était toujours en opération. Adélarde Bergeron en était le propriétaire, ainsi que d'une très grande maison de chambres où il servait repas et boisson. Les voyageurs qui se dirigeaient vers la Galette dans le Parc des Laurentides, et vers Chicoutimi, s'y arrêtaient. Les vieux appelaient l'endroit: "Le Refuge des Voyageurs". M. Bergeron avait aussi la responsabilité du bureau de télégraphe et plus tard du téléphone, services de communication entre Charlevoix et le Lac-Saint-Jean.

Vers l'année 1925, ce moulin à scie fut vendu à Georges Lajoie. Installé dans le 2e rang, sur une partie du lot 127 situé dans le village, il y adjoignait une "boutique à bois", selon l'appellation populaire. Que de portes, de chassis il confectionna, et combien d'autres travaux n'y fit-il pas! M. Lajoie avait pratiqué son métier avec des hommes qualifiés mais il ne possédait pas de carte de compétence comme il en existe aujourd'hui. C'était chez lui un talent naturel qu'il développa grâce à un travail ardu et à un courage acharné, comme tous les hommes d'ici qui exerçaient différents métiers.

M. Lajoie construisit plusieurs maisons et fit même des meubles, dont certains existent encore aujourd'hui. Ce grand bonhomme droit et énergique était sévère et il n'était pas facile de lui faire changer d'idée, surtout quand il s'agissait de

son métier. Après son décès, ses fils Jean-Baptiste et Charles devinrent propriétaires de la "shop" à bois, —anglicisme souvent employé pour désigner l'atelier de travail de M. Lajoie—, et du moulin à scie que Charles transporta, par la suite, à un autre endroit sur la ferme qui leur fut léguée par leur père. M. Adrien Tremblay en est aujourd'hui le propriétaire.

Comme on l'a déjà lu, le rang VII, Chicago, était entièrement habité autrefois. Sur les terres qui appartiennent aujourd'hui à M. Thomas Girard, habitait dans ce temps-là, Joseph Larouche, forgeron. Après avoir exercé son métier durant plusieurs années dans ce rang, afin d'être plus au centre et de donner ainsi un meilleur service à ses clients, il acheta un bout de terre appartenant à Kelly Desgagné et, situé aujourd'hui dans le village de Notre-Dame-des-Monts. Il y établit sa boutique de forge. Alfred dit Freddo lui succéda dans ce métier, tandis qu'un jeune homme, Grégoire Guay, alors âgé d'environ quatorze ans, se préparait à prendre la relève de son père M. Henri Guay.

En plus de travailler le fer, de souder le métal, la principale occupation d'un forgeron était d'appliquer les fers aux pattes des chevaux. Les cultivateurs en possédaient dans ce temps-là, de deux à quatre chacun. Aujourd'hui, M. Guay possède encore sa boutique de forge située dans le village. Il y travaille très peu puisqu'on ne compte plus qu'environ douze chevaux dans la paroisse.

C'est beaucoup plus dispendieux qu'autrefois de faire "ferrer" un cheval: en 1944 alors qu'il en coûtait \$4.00 pour cette opération qui comprenait les fers neufs, les clous propres à ce travail—ce sont des clous carrés—, ainsi que le temps du forgeron, aujourd'hui en 1972, il en coûte \$15.00 pour le même travail. Considérant la rareté du clou, il se vendait cinquante sous la livre en 1954, tandis qu'en 1972 il se vend \$2.50 la livre, et il en est ainsi des fers.

Le cheval n'est plus aussi utile; le tracteur l'a remplacé. Autrefois, le cultivateur se servait souvent d'un boeuf pour

aider le cheval dans les gros travaux de la ferme, comme les labours, la fenaison, les récoltes ou encore le transport de l'eau. Il faisait, en somme, tous les ouvrages du cheval. Si on se reporte dans le temps, on sait que personne ne possédait l'eau courante. Aussi, on pouvait voir près de chaque porte d'entrée, une grosse tonne qui servait de réservoir d'eau pour la maison et il en était ainsi pour l'étable. On plaçait cette tonne contenant environ cent gallons d'eau, sur un traîneau fabriqué spécialement pour cette fonction, auquel on attelait un cheval ou un boeuf pour se rendre à la source, souvent un peu loin de la maison et, emplir avec une chaudière cet énorme récipient.

Arrivé à la maison on transvidait la tonne dans un "baril" —expression courante qui signifiait: tonneau de bois pour conserver l'eau à la maison—, que chaque ménagère avait dans sa cuisine et qui contenait environ soixante-quinze gallons. Ce dernier servait souvent d'objet de démonstration de force.

On m'a raconté que Hilaire Gravel avait ainsi prouvé sa force extraordinaire. Un jour, l'hôte de la maison qu'il visitait à l'occasion des Fêtes, demanda à son épouse un peu d'eau pour réduire les "ponces" —expression qui désignait une préparation à l'alcool—. Voyant que l'épouse retardait, notre homme commença à s'impatienter et, M. Gravel, déjà un peu ragailardi, prit entre ses bras puissants le baril à l'eau, à demi plein et le monta sur la table en disant: "Tu en veux de l'eau, en voilà! "

De Sales avait aussi des femmes très fortes. Par exemple, les filles de M. Hidola Lavoie de Chiguère (St-Antoine), Rose-Aimée, Mme Wilfrid Audet de Saint-Hilarion; Eléonore, Mme Roger Ouellet de Sainte-Agnès et Lina, Mme Armand Gagnon, aujourd'hui décédée. Ces trois jeunes filles n'avaient absolument pas besoin d'homme pour monter au deuxième étage, deux sacs de cent livres de sucre. L'une ou l'autre se faisait un plaisir d'en placer un sous chaque bras et de monter allègrement l'escalier.

Quand les gens me racontaient ces tours de force et bien d'autres encore, souvent ils employaient l'expression "Fort comme un boeuf", c'est qu'ils la connaissent la force du boeuf par les services que cet animal rendait. Il était aussi, fort économique car il n'avait pas besoin d'être forgé. Aujourd'hui le cultivateur n'utilise plus ni le cheval ni le boeuf. Le forgeron, le nôtre en tous cas, ne travaille presque plus son métier; mais il possède un magnifique talent qui lui permet d'utiliser encore son feu de forge, en exécutant différentes pièces d'ornementation en fer forgé.

En 1917 venait s'établir à De Sales, M. Mme Joseph St-Gelais et leurs trois enfants, Lucille, Richard et Jeannette, natifs de Baie-Saint-Paul. Ils faisaient l'acquisition de la fromagerie déjà existante depuis environ vingt-cinq ans. M. Joseph Desmeules en était le propriétaire et faisait le fromage pour les cultivateurs de la région. Je me souviens personnellement, quoique résidant à La Malbaie, d'être venue à la fromagerie avec mon père, alors que je n'avais que cinq ans et que M. St-Gelais en était le propriétaire.

Il opéra ce commerce durant trente-cinq ans environ, donnant toujours la plus grande satisfaction à tous. Cette fromagerie construite en pièces est toujours très solide. En faisant ce retour sur le passé, on constate que plusieurs restaurants existèrent à Notre-Dame-des-Monts. M. St-Gelais lui-même, en plus de sa fromagerie, possédait à l'endroit où est situé l'église actuelle, ce qu'on appelait dans ce temps-là, un petit restaurant. C'était en fait une petite épicerie, qu'il déménagea dans sa résidence, en face de l'église lors de la construction de celle-ci. Il la conserva jusqu'à la fin des années cinquante, alors qu'il vendit sa propriété à M. Ernest Tremblay qui continua l'opération avec son cousin Edgard.

Quelques années plus tard, Edgard transporta l'épicerie à l'endroit même où est située celle de M. Mme André Tremblay. Cette épicerie appelée à tant de déplacements, connut aussi un autre propriétaire. Après le décès prématuré de M. Edgard Tremblay, son frère Raymond et son épouse en devinrent les propriétaires et lui donnèrent un nouvel essor

jusqu'à ce qu'une mort affreuse vint les ravir à l'affection des leurs, au cours d'un accident routier en juin 1971, alors qu'ils se rendaient à une noce au Lac-Saint-Jean.

En 1951, M. Alfred dit Freddo Larouche ouvrit également une épicerie du même genre dans une construction attenante à sa maison privée. Trois ans plus tard, il convertit ce restaurant en loyer qui fut occupé durant un an par M. Mme Roland Girard. Les flammes détruisirent en octobre 1954 le loyer et la résidence de cette pauvre femme, devenue veuve neuf mois auparavant et nouvellement mère d'un bébé de trois mois.

Pendant un certain nombre d'années, nous avons vu M. Thomas-Louis Gaudreault, père, tenir dans le rang du Lac, un petit commerce du même genre, ainsi que M. Alfred Girard qui était installé dans sa maison privée au village. Il possédait en outre, une chaise de barbier. Il en coûtait peu dans ce temps-là pour se faire couper les cheveux. M. Girard demandait dix sous pour les enfants et vingt-cinq sous pour les adultes. On aurait pu dire que M. Girard était au service de sa clientèle vingt-quatre heures par jour et sept jours par semaine, car il n'y avait pas d'heures fixes pour opérer. On pouvait venir tout aussi bien avant ou après la grand-messe, comme un soir de la semaine ou à l'heure des repas. Evidemment, il n'y avait pas d'association de barbiers pour imposer des règlements d'ouverture et de fermeture.

Il en était ainsi du cordonnier, Joseph Néron qui apprit à son fils Lionel à réparer les chaussures et à les confectionner en cuir de boeuf, de vache, de veau et de mouton. Les cultivateurs, lors des boucheries, conservaient les peaux de ces animaux qu'ils faisaient tanner dans les tanneries de La Malbaie ou de Baie-Saint-Paul. Chacun avait sa réserve de cuir pour les réparations à la ferme et pour la confection de ce qu'on appelait des "Pichous" (mocassins) et des "Bottes à manches".

Cette disponibilité qui caractérisait les gens de De Sales comme de tout Sainte-Agnès, et qui les rendait aimables,

serviables et polis, quoique un peu rudes et têtus, selon le témoignage d'anciens prêtres, se retrouvait chez tous les tenanciers des petits restaurants ouverts sept jours par semaine.

M. Alfred Girard a été le dernier à tenir un commerce de ce genre. M. Thomas-Louis Lajoie fut le premier depuis l'érection de la paroisse, à apporter cette innovation dans Notre-Dame-des-Monts. Le petit restaurant-épicerie où les jeunes, —c'est ainsi qu'on désignait les jeunes célibataires—, se rassemblaient chaque soir, fut construit il y a environ trente ans, à l'endroit même où est située aujourd'hui l'École Centrale.

De toutes ces petites épiceries, il ne reste que celle précitée de M. Mme André Tremblay et le magasin Jean & Fils qui fut soumis en 1969 aux mêmes règlements de fermeture que ceux de la province. Le 20 mai dernier, le nouveau restaurant "Le Sapin Vert" faisait son ouverture au grand public. M. Joseph-Elie Gaudreault, réputé chef-cuisinier, employé autrefois de la compagnie Donohue, en est le propriétaire. Les sapins qui l'entourent et son décor intérieur tapissé de vert, couleur de l'espérance, donnent un cachet d'intimité et de gaieté qui est une promesse d'avenir.

Avec les temps modernes et l'automatisation, un besoin se faisait sentir chez nous. M. Kelly Néron réalisa le rêve de plusieurs automobilistes, le 1er juin 1971, par l'ouverture officielle de son garage, sous le nom de "Garage Kelly Enr." et qui après un an d'activités semble voué au succès.

Peu après se faisait l'ouverture de l'Atelier de débossage et de mécanique de M. Fernand Boudreault du rang Saint-Antoine, Chiguère. Quelque temps après, celui de Thomas Tremblay, technicien en T.V. dans le rang Saint-Thomas.

Ce pays de montagnes possède aussi ses artistes. L'orchestre "Les Nor-Gis-Mi", dont le directeur et l'organiste attitré est Normand Tremblay, apporte une atmosphère de

fête et de gaieté dans les rues du village et à la population, certains beaux soirs d'été, tout en pratiquant au grand air, la musique préférée des jeunes.

Je ne voudrais pas passer sous silence le dernier-né du 1er juin 1972, mais non le moindre: l'Atelier d'Entreprises et de Réparations Electriques, propriété de M. Gérard Guay, maître-électricien. Cette innovation était un urgent besoin, qui présage un succès certain.

En jetant un dernier regard sur le passé, on se souviendra que le 26 juin 1960, un bureau de médecin s'installait dans la maison de M. Henri Lavoie, aujourd'hui propriété de M. André Tremblay. Ce bureau fut en opération deux fois par semaine durant plusieurs mois, jusqu'à ce que la clientèle du Dr Laurent Ouellet de Clermont devint trop grande pour lui permettre l'ouverture de deux bureaux.

Presque tous les gens de Notre-Dame-des-Monts furent à un moment ou l'autre des commerçants. Je pense à l'artisanat dont j'ai parlé plus haut. En plus des pièces magnifiques que j'ai pu admirer chez Mme Henri Guay ou encore chez Mme Hilaire Gravel, certaines personnes comme Mesdames Ernest Girard, Claudy et Adélarde McNicoll entre autres, exécutent ces travaux et en font le commerce depuis de nombreuses années.

Il en était ainsi de ceux qui cueillaient les fraises, les framboises et les bleuets. Après avoir gardé une ample provision pour la famille pour la saison d'hiver, on vendait le reste en grande partie aux touristes de Pointe-au-Pic. Ils payaient de deux à trois dollars le seau —qu'on prononçait le sio— de vingt livres de fraises des champs, livré chez eux.

Quelle aubaine pour eux, car malgré l'abondance dans ce temps-là de ces petits fruits délicieux, il en coûtait des sueurs et il en prenait du temps pour emplir un plein seau de ces tout petits fruits juteux et sucrés que l'on dégustait souvent avec de la crème. Quel dessert royal disait-on! Aucune fraise cultivée n'égale le parfum de la petite fraise des champs, qui

pousse toute seule comme tombait la manne du désert au temps de Moïse. Dommage que ce fruit soit devenu si rare chez nous. Selon certains, il semble que l'emploi répété de l'engrais chimique serait la cause directe de cette disparition.

Le bleuet se vendait au seau également et dans des boîtes de bois de quarante livres. On le cueillait surtout sur les terres du séminaire où il poussait en abondance après la destruction par le feu de nombre d'acres de bois dans les années trente. Des familles entières allaient y camper durant plusieurs jours, dans ce but, et formaient ainsi presque un petit village de nomades qui savaient, le soir venu et malgré la fatigue, s'amuser à la lueur d'un feu de camp.

Aujourd'hui le bleuet se vend encore à la boîte. cependant, celle-ci pèse que vingt-deux livres et il n'y a que quelques familles qui se rendent tous les matins en auto, dans le Parc National. A certains endroits on le cueille chez soi, après avoir converti une partie de sa terre en abattis. Il semble qu'on ne vende plus de framboises. Elles sont cueillies pour l'usage personnel uniquement.

D'autres produits de la ferme étaient aussi vendus chaque année: viande, volailles, oeufs, laine naturelle cardée ou filée, blanche ou noire selon la couleur des moutons, ou encore teinte dans l'indigo —sorte de couleur bleue que l'on fabriquait à la maison avec de l'urine de jument—, car il n'y avait pas de teinture sur le marché, me disait une vieille dame, ou alors, peut-être dans les grands magasins de la ville. Le bois de sciage et de chauffage était aussi vendu et livré à La Malbaie avec les autres effets —marchandises— pour un prix minime.

Parfois on échangeait une corde de bois de poêle contre un gallon de sirop —mélasse— et quelques autres petits articles. Certains cultivateurs se rendaient jusqu'à Québec, en voiture à cheval pour vendre leurs produits, vers la mi-décembre après les boucheries. Ils revenaient avec le bonbon des Fêtes, le vin renfermé dans des cruches de paille, le whisky blanc (94) et quelques autres marchandises.

A cette époque, des marchands d'animaux montaient à Québec à pied derrière un troupeau de boeufs, de vaches, de moutons, pour redescendre par le bateau ou le train. Le voyage durait plusieurs jours avec des arrêts à différents endroits où les cultivateurs, qui étaient toujours plusieurs, trouvaient gîte et couvert. Les animaux étaient placés dans des enclos préparés à cette fin. Les bêtes n'étaient pas effrayées par les autos, car il n'y en avait pas.

Si l'argent était plutôt rare, le cultivateur vivait quand même assez bien sur sa ferme, tout au long de l'année, avec les produits de la terre et le fruit de son travail. Il se faisait de plus, un grave point d'honneur d'établir ses garçons et de donner à ses filles un coffre plein de lingerie de maison —le coffre d'espoir— et parfois une vache.

D'autres jeunes sont entrés dans la vie avec un bon bagage d'instruction. Si l'on jette un regard furtif sur les garçons et filles nés à De Sales, on trouve en plus d'un prêtre, l'abbé Alfred Bergeron et une religieuse, soeur Yvette Guay, un psychologue, des infirmières, des coiffeurs, garde-forestier, téléphonistes, instituteurs, secrétaires. De nombreuses personnes se sont qualifiées dans différents corps de métier: électricité, art ménager, mécanique, menuiserie, maçonnerie.

C'est également à De Sales que naquit l'industriel Aimé Gaudrault de Québec. Parti du rang Saint-André —Chicago—, dès son bas âge, il émigrait aux Etats-Unis avec sa mère et ses frères. Ayant fait ses études là-bas, il revenait au Québec, où, au cours des années, il devint et est encore aujourd'hui, le président de plusieurs compagnies, dont "La D'Auteuil".

On compte de plus, le politicien Pierre Néron de La Malbaie, bien connu dans Charlevoix. Un peu comme M. Gaudrault, il devait lui aussi quitter le rang du Lac dans De Sales, pour aller exercer son métier de barbier à Québec, à l'âge de dix-huit ans. Trois ans plus tard, soit en 1935, il revenait dans Charlevoix pour s'établir définitivement à La Malbaie, où il était nommé shérif à la prison. Après seize années de service, il devint secrétaire, attaché à la personne du

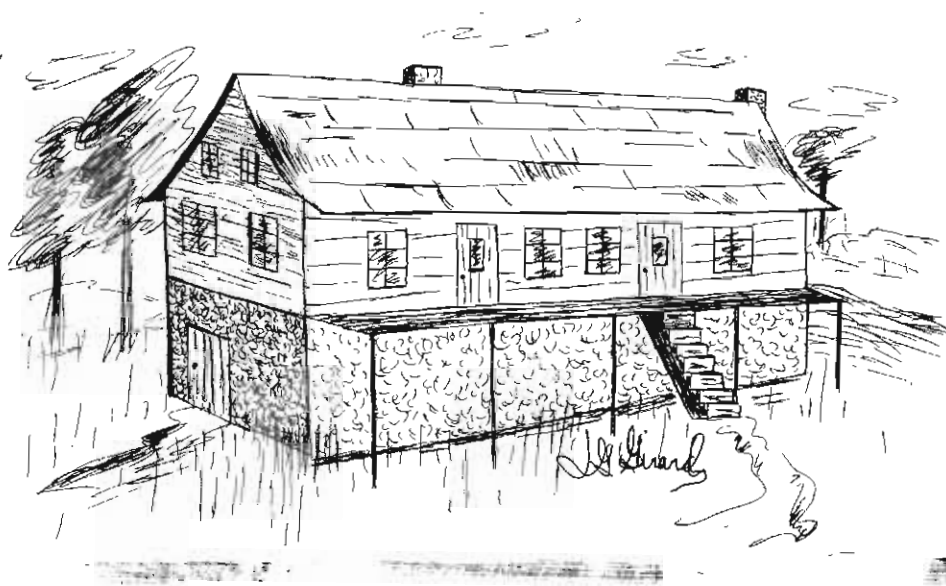
ministre de la Santé d'alors, M. Boivin, poste qu'il occupe encore.

Combien d'autres jeunes sont entrés au service de l'Hydro-Québec et la compagnie Donohue? Les qualifications nécessaires laissent supposer quelques années d'études. Ce qui signifie que nos pères étaient tout de même clairvoyants et avaient prévu que la terre paternelle ne serait peut-être pas dans l'avenir suffisamment rentable, pour faire face aux réalités de la vie! Aussi, d'autres de leurs fils, des hommes de ma génération, exercent encore le métier de bûcheron quelques mois par année, afin d'apporter le surplus d'argent nécessaire à la réalisation des rêves de chacun.

Après ce petit tour d'horizon, nous pouvons conclure que ces hommes de chez nous avaient un sens inné des affaires et de l'économie. Ils ont su par leur travail bâtir notre paroisse et contribuer à son développement, en plus de donner l'exemple d'un dévouement désintéressé au service, non pas de l'argent, mais de l'humanité.

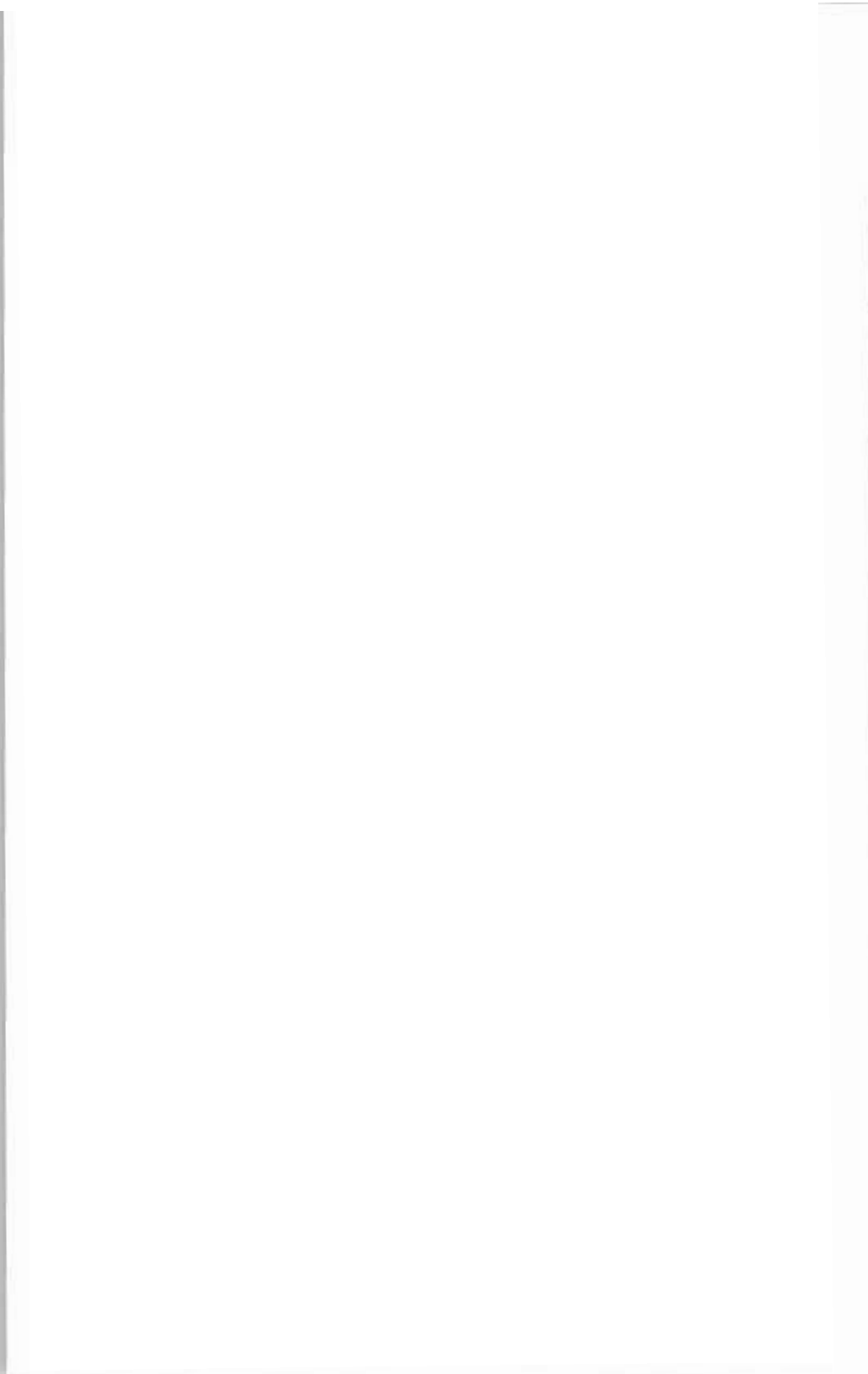


"Charroyage" de l'eau potable



LE REFUGE DES VOYAGEURS

où s'arrêtaient les voyageurs en route vers la Galette



Chapitre VIII

LES COLONS DU LAC CARIBOU

L'Ecole du lac Caribou



Cette photo prise en 1936, devant la chapelle-école, nous montre un groupe d'élèves accompagnés de leur institutrice, Mme Gaudrault et du curé Girard.

Ce sont de gauche à droite, commençant par la rangée d'en avant: Lucienne Dufour, Marie-Paule Néron, Ghislaine Dufour, Agnès Néron, Fernand Simard, Rémi Simard, Marie Simard, Marie-Ange Marier, Thérèse Marier, Georgette Lapointe, Lucienne Gagnon, Gérard Gagnon, Gérard Dufour, Robert Dufour, Gertrude Lapointe, Berthe Lapointe et Edmond Harvey.

Avant de vous offrir, chers lecteurs, le dernier chapitre de la "Paroisse aux trois églises", je m'en voudrais de ne pas relater, du moins dans ses grandes lignes, une période très importante de la vie des gens de De Sales.

Pendant qu'on s'acharnait à obtenir du gouvernement du Québec l'arrêté en conseil qui érigeait le Canton De Sales en municipalité, et qu'on rêvait tout haut de faire des pressions auprès de l'évêché de Chicoutimi, afin d'obtenir la permission de construire une église, des événements marquants se produisaient chez nous. C'était la course à la colonisation vers le Lac-Saint-Jean et vers l'Abitibi, dans les années 1930 et 1940.

Combien de Tremblay, Girard, Boily, Lavoie, etc., n'ont-ils pas quitté Sainte-Agnès, De Sales ou d'autres paroisses de Charlevoix pour aller fonder, en Abitibi, une nouvelle paroisse ou grossir le nombre des résidents de l'une ou l'autre paroisse du Lac-Saint-Jean. On entreprenait alors une grande campagne de propagande pour atteindre le but fixé: —"Que quittez-vous, disaient ceux qui prêchaient la colonisation, pour trouver là-bas la prospérité dans le travail? ...Pour ceux déjà établis, une terre jaune et rocheuse, car des familles entières sont parties; ...Pour d'autres, rien du tout!" Comme le dit le dicton: "Rien à perdre, tout à gagner", surtout lorsque l'on a la chance de retrouver le calme loin de toutes ces chicanes pour la division d'une paroisse rurale trop grande.

D'aucuns prétendent que ces luttes pour la fondation de notre paroisse furent la raison du départ de certains colons vers l'Abitibi ou le Lac-Saint-Jean. D'autres recherchaient tout simplement la prospérité. Mais la vie de ces gens ne fut pas de tout repos.

Il faut entendre M. Philippe Girard de Dolbeau raconter la fondation de la paroisse de Saint-Stanislas. Avec son père et

son frère Jos ils furent parmi les premiers défricheurs de cette partie du Lac-Saint-Jean. Evidemment, la lutte était différente. Mais que de travail, de peines, de misères et de pauvreté ils durent affronter. Que de labeur a provoqué de sueurs; les rigueurs du climat ont gercé leurs mains; que d'ennuis au coeur ils durent refouler! Que de courage, de débrouillardise et d'économies, les Girard, Hébert, Verville et d'autres ont déployés pour bâtir l'avenir de leur petite paroisse de Saint-Stanislas.

La construction de leur église a été témoin de cette générosité que nous avons connue ici. Chacun se souvient qu'à l'occasion de la désolante fermeture du village de Val-Jalbert, de nombreux meubles de cette église, comme les bancs, l'autel, etc, furent transportés à Saint-Stanislas.

Cette histoire humaine est en fait l'histoire de bien des paroisses du Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi, telle que l'ont connue ceux qui sont partis de chez nous. Quoique menant une vie très rude, ces gens savaient quand même s'amuser. Ils ont su aussi conserver cet esprit familial si accueillant et cette hospitalité qui a fait dire à un certain M. Blanchette de Montréal, qui avait été appelé par son métier à résider dans différents endroits de la province, alors qu'il revenait d'un séjour au Lac-Saint-Jean: "Ce sont les gens les plus hospitaliers que j'aie jamais rencontrés". D'autres revenant de l'Abitibi ont abondé dans le même sens. Ce qui prouve que la vaillance et la détermination de nos prédécesseurs les avaient empêchés de s'aigrir au contact des difficultés de la vie.

Bien sûr, les événements cités plus haut s'étaient déroulés quelques années auparavant, puisque Saint-Stanislas fut fondé au début des années vingt. C'est quand même la preuve que toute séparation brise quelque chose; que ce soit la division d'une paroisse, ou bien la migration vers d'autres cieux où le soleil commençait à peine à briller.

Si l'on jette un regard inquisiteur sur le passé de ces valeureux défricheurs, on s'aperçoit que tout en déployant le même courage et en fournissant le même travail ardu, les uns

réussirent à merveille, d'autres un peu moins et, un certain nombre pas du tout. Ce qui les obligea à se diriger vers de nouveaux horizons, comme ceux qui ont connu le même sort chez nous. Même si tous n'ont pas eu le goût du grand départ, certains brûlèrent quand même de cette petite flamme de la colonisation et c'est ainsi que De Sales a eu aussi ses colons, dont voici l'histoire.

Tout au bout du territoire de la paroisse de Notre-Dame-des-Monts, le cadastre officiel nous indique le rang X. Il n'est plus qu'une relique du passé chargé de souvenirs pénibles pour ceux qui l'ont habité sous le vocable de "Colons" des années trente à trente-sept. Quelle Misère! ... soupirent ceux qui y ont vécu.

Pourtant, les conditions gouvernementales étaient excellentes en ces temps difficiles d'avant-guerre. On donnait un lot boisé, le bois de construction pour une maison et des bâtiments, un cheval, une vache, une charrue, une herse, une paire de roues pour une charrette, de la nourriture, des vêtements, du cuir pour chaussures, —la nécessité les obligeait à être cordonniers et plusieurs confectionnaient eux-mêmes les chaussures de travail ainsi que les harnais des chevaux—, de la laine non filée, un rouet, des graines de semences, du foin et du grain.

Tout cela à chacun des colons, en plus d'une aide financière de \$25.00 pour un acre de culture et un acre d'abattis. Un salaire de \$3.50 par mois était versé à un célibataire, tandis qu'un homme marié recevait \$8.00. En retour, on demandait à ces colons, du coeur au ventre et de la force dans les bras pour pouvoir défricher cinq acres de terre par année. Le bois ainsi coupé en pulpe "planée" pouvait se vendre \$3.50 la corde ce qui apportait un surplus au salaire versé.

Avec de tels avantages, vingt-et-un colons n'hésitèrent pas à aller s'y installer. Durant six ans, les familles Lapointe, Harvey, Girard, Tremblay, Simard, Perron, Ouellet, Dufour, Gagnon, Dionne et Bellavance, et les familles de Rodolphe

Bouchard, de Gustave Audet et de Elie Pilote travaillèrent sans relâche afin de s'assurer une aisance relative qu'ils durent hélas! abandonner.

Ces familles, aujourd'hui dispersées, gardent quand même l'une de l'autre de bons souvenirs. De tous ceux qui m'en ont parlé, personne n'a oublié cette solidarité dans la misère. Par exemple M. Bellavance, qui depuis est retourné s'installer dans sa famille à Rimouski, possédait en plus d'une belle éducation, une dextérité qui lui permettait de fabriquer plusieurs pièces d'ameublement servant à l'un ou l'autre de ses voisins. Personnellement, je possède encore une chaise faisant partie d'un mobilier de cuisine rudimentaire de ces temps-là.

Une école-chapelle construite face à la maison de Joseph Néron, abritait une vingtaine d'enfants chaque jour de la semaine. Six institutrices se sont succédées dans cette école qu'on appelait l'école du lac Caribou. Ce sont: Régina Néron –Mme Rochette de Québec–, Fernande Gaudreault –Mme J.-Edgar Boudreault de Saint-Aimé-des-Lacs–, Lucienne Ouellet –Mme Léo Godin de Château-Richer–, Alice Ouellet –Mme Armand Gaudreault de Saint-Aimé-des-Lacs– et deux autres, Marie Maltais de La Malbaie et une dame Tremblay de Saint-Urbain, toutes deux décédées.

L'enseignement y était donné de la 1^{re} à la 7^e année. D'après le témoignage de Mme Armand Gaudreault, il fallait vraiment avoir un esprit missionnaire pour être institutrice dans ce temps-là. "Quoique bien habillée, dit-elle, nous portions des robes qui, sans êtres longues, étaient quand même un peu plus que modeste, avec des manches aux poignets et un col au cou. Nous étions face à la "jeunesse", d'une réserve presque religieuse, consacrant nos moments libres à la prière".

Mme Armand Gaudreault est peut-être l'une des institutrices qui a enseigné le plus longtemps à De Sales; deux ans à l'école des colons –lac Caribou–, quatre ans au Pied-des-Monts, et trois ans dans le rang Saint-Jérôme –Minsale–, ce qui fait neuf années de généreux dévouement

au service des jeunes qui lui doivent un bon départ dans la vie.

Mme Gaudreault et sa soeur Mme Godin, natives de Saint-Alexandre de Kamouraska, sont venues s'installer ici par l'entremise du curé Alfred Girard. Elles résidèrent toutes deux momentanément à Québec, chez un cousin arpenteur chargé de la subdivision des lots de colons. C'est par l'entremise de ce dernier qu'elles firent la connaissance du curé Girard de Sainte-Agnès, qui était toujours à la recherche d'institutrices qualifiées pour les écoles de sa paroisse. Après une pressante sollicitation de la part du curé Girard, elles acceptèrent généreusement cette tâche peut-être plus ingrate à cette époque qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Mme Gaudreault fut la seule à enseigner deux années consécutives dans cette école-chapelle où la mission était assurée chaque mois par le curé Girard qui en profitait pour rencontrer l'institutrice et ses élèves comme nous le montre la photo. Je remercie Mme Gaudreault qui a eu l'amabilité de me fournir cette pièce, la seule que j'aie pu retrouver après de nombreuses démarches.

La cloche et l'autel de l'école du 2^e rang avaient été transportés dans cette école-chapelle servant aux colons. Plus tard, en 1942, la cloche revenait dans le 2^e rang pour devenir la première cloche de notre église actuelle.

En ce qui concerne l'autel, en 1941, le curé Girard voulut l'installer dans la nouvelle église, en construction, de Saint-Aimé-des-Lacs. Mais sur les conseils de l'abbé Joseph Gagnon, résidant au presbytère de Sainte-Agnès, et pour des raisons très compréhensibles, — quand on connaît les débuts de ces deux églises —, les gens de De Sales installèrent ce qu'on appellerait aujourd'hui un piquet de grève afin d'empêcher qu'on emporte l'autel. Le curé Girard retourna donc bredouille et se vit contraint de faire construire l'autel de l'église de Saint-Aimé-des-Lacs par M. Gérard Dufour.

Après trente-six ans, cette terre en partie aride et en

partie bonne, n'est plus qu'une forêt. Pourtant, on peut y voir encore les fondations de l'école-chapelle et de quelques maisons. Mme Gustave Audet qui habite Sorel, parle encore de cette misère. En 1969, lorsqu'elle revint avec son époux visiter les lieux, c'est sans regret mais avec une certaine nostalgie, qu'elle et son époux et leur voisin du temps, M. Aimé Girard, évoquèrent ces années de peines, d'ennui et de pauvreté. Retrouvant une très grosse roche près de laquelle leur maison était construite, elle dit tristement: "Tu te souviens, mon mari, lorsque tu n'en pouvais plus de ce travail harassant, tu venais t'asseoir sur cette roche, tu pleurais un bon coup, puis le courage te revenait et nous recommencions".

En effet, c'était un perpétuel renouvellement de courage et de patience et chaque jour s'annonçait comme un recommencement sans fin pour eux. Chaque année on espérait que les administrateurs appliqueraient avec intégrité les directives gouvernementales. Mais c'était toujours une nouvelle déception et le triste sort des colons demeurait inchangé.

Tous travaillaient de toutes leurs forces à défricher leur lot, mais la plupart d'entre eux ne reçurent jamais l'aide financière promise. De nombreux colons n'ont jamais eu de vaches. Un très petit nombre de ces vaillants défricheurs reçurent les vêtements, le rouet, la laine et le cuir promis. On rationnait la nourriture à un tel point que, parfois, certaines familles ne mangeaient que du gruau pendant des périodes de temps assez longues. Quelques-uns bénéficièrent de l'un ou l'autre des instruments aratoires promis.

Drôle de coïncidence, les colons reçurent un cadeau qui devait s'avérer dans certains cas presque une nuisance, vu le peu de fourrage que fournissait les champs. Il s'agissait d'un cheval âgé et fatigué qui avait été donné pour accomplir le travail de sept familles de colons. On nourrissait ce pauvre cheval chacun son tour durant une semaine. A la fin de la semaine on était heureux de s'en débarrasser, car malgré la portion plus que raisonnable que recevait cette pauvre bête, certains colons n'avaient plus rien dans la grange. Ils savaient

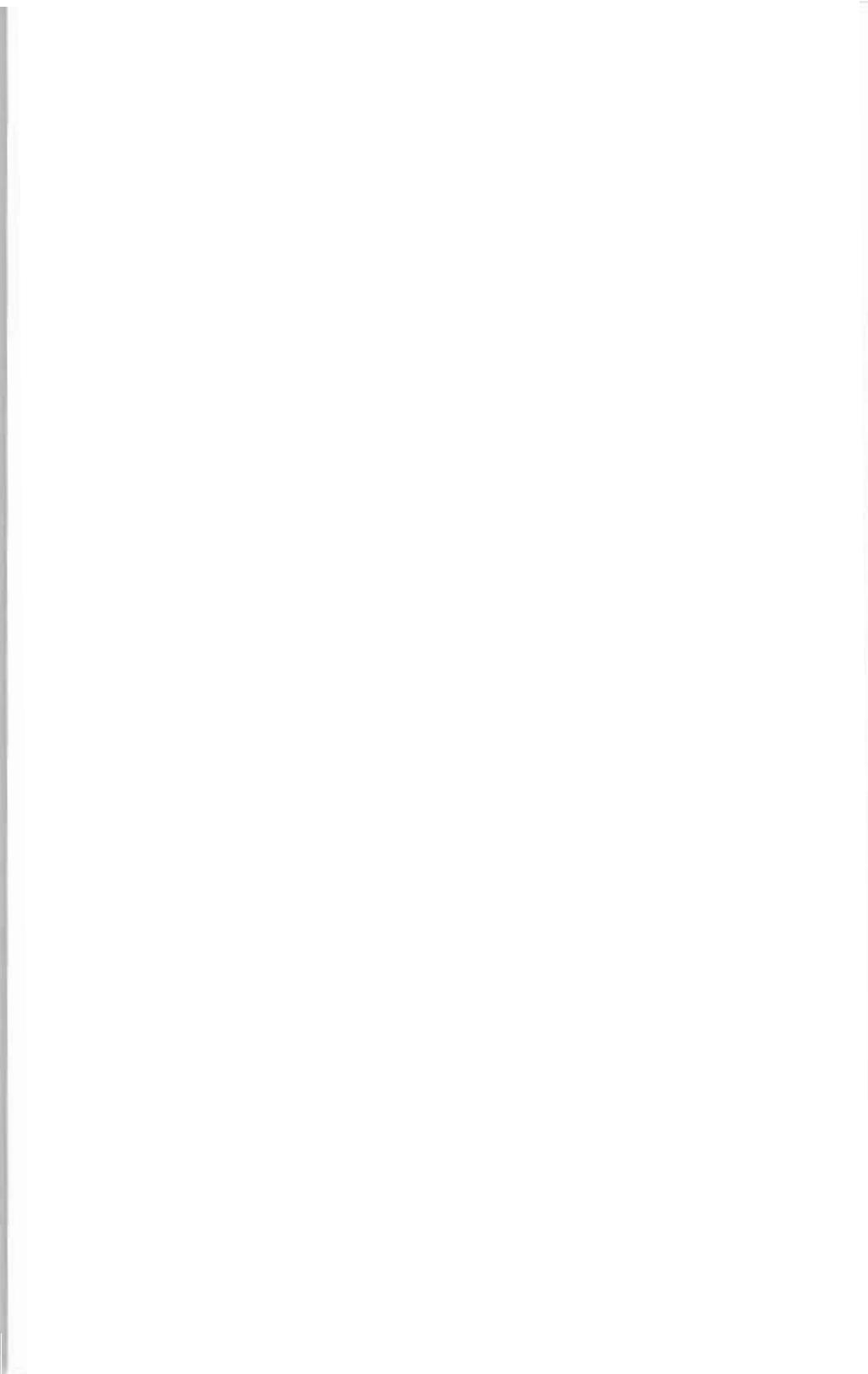
d'autre part que ce n'était pas facile de renouveler sa part chez le dépositaire. Il en était de même des graines de semence et de jardin, dont on ne leur remettait qu'une minime partie de ce qu'il leur revenait chaque année.

Voyant que tant d'efforts, de fatigues et de privations ne servaient presque à rien, il arrivait que certains d'entre eux noyaient leur insuccès et leur déboire dans la petite bière domestique, au hasard des soirées de cartes qui se tenaient tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Le lendemain, on se ressaisissait et on continuait à "trimmer" d'une étoile à l'autre avec le même espoir de réussite, jusqu'au jour où l'un après l'autre, ayant perdu toutes leurs illusions, ils quittèrent leur terre pour aller s'installer ailleurs, à la recherche des jours meilleurs.

Depuis 1937, plus personne n'habite le rang X du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-Monts, "le rang des Colons du lac Caribou".

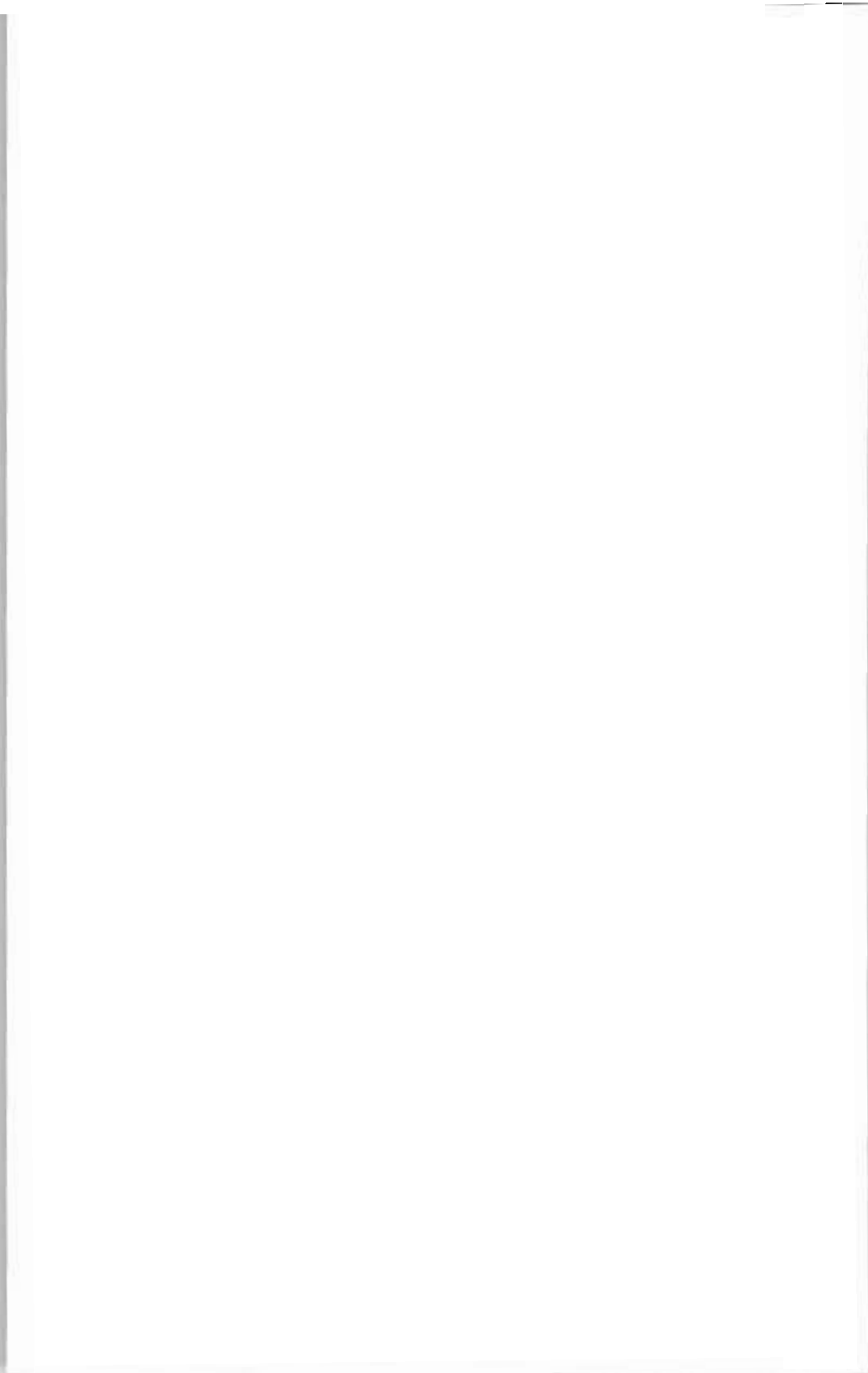


Un moyen luxueux de locomotion à l'époque: le Boeuf !



Chapitre IX

CONCLUSION



Chers amis lecteurs, vous connaissez maintenant presque tout de ma paroisse d'adoption. Oh! sans doute j'aurais pu raconter bien d'autres coutumes et traditions, la plupart disparues, mais il fallait bien me limiter.

Ainsi, les neuvaines à la croix du chemin: une coutume disparue. En effet, dans tout le territoire de Notre-Dame-des-Monts, il ne demeure plus qu'une croix du chemin, située dans le rang Saint-Antoine, Chiguère, chez M. Fernand Boudreault qui est fier de ce dernier vestige du passé. Il en prend un soin jaloux! Chaque soir nous pouvons voir briller de l'éclat des ampoules rouges ce témoin d'une foi invincible, embaumée du parfum des fleurs que Mme Boudreault a semé tout autour.

Et que dire des messes pour le bien de la terre, célébrées encore chaque printemps, afin de demander la protection de Dieu sur les récoltes, de la bénédiction des grains, dont chaque cultivateur se fait encore un devoir de mélanger une poignée au reste de la semence; de la bénédiction paternelle, de la mi-carême, etc. Que d'anecdotes et de faits divers aurais-je pu également raconter? ... Combien d'actes de générosité personnelle? ... Car celle-ci ne s'est pas exercée uniquement lors de la construction de l'église!

Lucien Girard, Patrick Lajoie, Epiphane Simard et combien d'autres qui ont donné de leur temps gratuitement pour construire la route qu'on appelle la route à Joseph Girard; combien n'ont-ils pas aussi donné de leur temps à la construction de maisons de sinistrés ou de jeunes qui s'établissent? ...

Presque tout, pour ne pas dire tout, se fait encore chez nous avec la coopération gratuite de chacun. Même les soirées récréatives et le succès de chaque entreprise se mesure à la collaboration généreuse qu'apporte l'un ou l'autre des paroissiens.

Ce n'est pas que dans la joie ou le travail qu'on a pu goûter à cet esprit d'équipe et à cette sympathie des gens, mais encore dans la peine; car Notre-Dame-des-Monts a aussi connu ses moments d'épreuves... Je pense ici à Antonine Néron, enfant de Alfred Néron et de feu Antonine Gravel, décédée accidentellement en août 1938, vers l'âge de quinze ans.

Un dimanche après-midi, sous un ciel couvert de nuages, la jeune fille partit vers la source pour abreuver son cheval avant de le mettre à l'abri de l'orage qui s'annonçait. Au loin, le tonnerre grondait et de vifs éclairs traversaient le ciel. Le cheval énervé un peu plus que d'habitude, sans doute par la lourdeur du temps, prit peur et emporta derrière lui la pauvre enfant qui ne put dégager son poignet d'un noeud coulant qu'elle avait passé à son bras pour tenir son cheval en laisse. Sous les yeux horrifiés de parents et d'amis rassemblés à l'appel de ses cris et impuissants à la secourir, le corps de la jeune fille fut déchiqueté au contact de cette terre rocheuse. C'est ainsi que la jeune Antonine s'éteignait, emportant avec elle ses rêves de vie religieuse.

Comment oublier également la mort tragique de Liguori Lajoie, survenue en janvier 1955 écrasé par un arbre alors qu'il était à son travail. Cet homme robuste et fort, parti le matin en bonne santé, ne prévoyait sûrement pas que quelques heures après, un cruel accident viendrait le ravir à l'affection de son épouse, Blanche Gagnon, qui attendait son dixième enfant.

Quelque temps avant, c'était Adrien Lavoie fils de feu Adélarde Lavoie et de Anne Girard, qui était victime d'un accident semblable. Epoux de Marthe Boily, il était le père de cinq enfants. Décédé le 9 juillet 1954, son épouse donnait naissance à son sixième enfant, un garçon, le 11 juillet, tandis que le 14 juillet de la même année, la soeur de Mme Lavoie, Jeannine, épousait Joseph-Elie Gaudreault.

Comme les desseins de Dieu sont imprévisibles! ... Très souvent la douleur et la joie se côtoient. Dans la même

semaine, cette famille Boily devait déplorer un décès tragique, fêter une naissance et célébrer un mariage. Comme la sympathie et le support de la grande famille paroissiale leur furent précieux en ces durs moments!

Plus près de nous, je pense encore à Gabriel Tremblay, fils de Aldéric Tremblay et de Thérèse Néron. Ce jeune homme, dans la fleur de l'âge —dix-neuf ans— rêvait lui aussi à la vie religieuse. Mais Dieu avait d'autres vues pour ce jeune garçon et le rappelait à Lui dans un cruel accident, alors qu'il était électrocuté en accomplissant son travail dans une tour de l'Hydro-Québec. Cette sympathie collective en face du malheur des autres est aussi un héritage que nous ont légué nos ancêtres.

J'aurais aimé présenter un travail mieux fait, plus scientifique mais, cette histoire étalée dans toute sa simplicité ne reflète-t-elle pas le vrai visage des gens de De Sales devenus ceux de Notre-Dame-des-Monts? ... Dynamiques et ambitieux, courageux jusqu'à l'agressivité et tenaces jusqu'à faire de Notre-Dame-des-Monts ce qu'elle est devenue.

Pourtant, moi qui ne suis pas née ici, me montrerais-je à la hauteur de ces gens si je ne décrivais pas au meilleur de ma connaissance, les événements qu'eux-mêmes ont vécu avec amour et ce, en hommages aux fondateurs et aux organisateurs des fêtes du vingt-cinquième anniversaire de fondation de l'église en l'année 1972! Le sentiment de reconnaissance et le dévouement de ces derniers fut à la mesure de l'immense succès que remportèrent ces fêtes. On me permettra de les nommer:

Joseph-Elie Gaudreault, président du comité-exécutif de l'organisation des fêtes, était secondé dans sa tâche par Mme Irénée Guay, vice-présidente; Jean-Claude Lavoie, trésorier; Jean-Guy Girard, secrétaire et Lucianna Gaudreault, première conseillère.

Le Comité des Directeurs

Le comité des directeurs se composait comme suit: Paul-Eugène Gaudreault, Georges-Henri Girard, Daniel Girard, Victor Jean, Roland Girard, Adrien Tremblay, Charles-Joseph Tremblay. Mesdames: Madeleine Rochefort-Gua, Denise Tremblay-Jean, Marthe Boily, Ghislaine Boudreault-Simard et moi-même. Les conseillers techniques étaient Euclide Girard et Léopold Simard. Le Père Jean-Paul Langlois, curé de la paroisse, agissait comme aviseur moral.

Pouvait-on imaginer ces fêtes sans la présence de quelques jolis visages? ... Les hôtes en devoir furent donc Lucianna Gaudreault, Louise Girard, Ernestine Pilote, Francine Simard et Gaétane Tremblay. Magnifique fut la participation!

Un concours de dessins organisé pour les élèves de l'école élémentaire permit à Bruno Gaudreault, Monique Côté, Denis et Rémi Girard, de gagner les quatre prix attachés aux meilleurs dessins exprimant un aspect de Notre-Dame-des-Monts. Tandis que Gérard Lavoie, Joseph-Elie Gaudreault, André Tremblay et Victor Jean remportèrent les prix de décorations extérieures.

Le concours de charades fut remporté par Guy et Raynald Gaudreault. Citées au programme-souvenir, je me dois de les reproduire dans ce livre. Voici donc la première charade gagnante:

Mon premier nous appartient
Mon second appartient à une grande Dame
Mon troisième est un article contracté
Mon quatrième est une grosse montagne
Mon tout est un nom de paroisse.

Qui suis-je?

NOTRE-DAME-DES-MONTS

Guy Gaudreault, 4e année

Puis ce fut au tour des adultes de laisser parler leur cœur. D'abord par la plume de Jean-Guy Girard qui rédigea le poème suivant:

Salut! O Notre-Dame,
Toi qui, d'un caprice de la nature,
Dors, couchée aux sommets de nos montagnes.
Quel artiste céleste, avec ses doigts de fée
A sculpté ton visage qu'on appelle "La Noyée".

Je t'imagine aujourd'hui, vingt-cinq ans en arrière.
Comme tu devais être sauvage et solitaire;
Et je pense à combien de luttes et de misères
Il a coûté à nos ancêtres
Pour dresser en ton honneur ce modeste sanctuaire.

Tu as su d'un travail ardu,
Te parer de gloire et de fierté.
Le poète te ferait reine de beauté
Car tes lacs et tes rivières,
Comme tes immenses forêts
Couronnent ta majesté; et que dire de tes enfants
Qui l'honorent en ce jour d'un orgueil justifié.

Il n'y a de place, en ces lignes, à l'épopée,
Les faits crient la réalité.
Paroisse chérie du connaisseur averti,
Tu n'as rien à craindre de l'avenir
Car tes enfants sont d'une foi qui ne sait trahir.

Mme Ghislaine Boudrault-Simard qui, au nom de la gent féminine adressa cet autre poème:

Paroisse perdue à travers les monts
par plusieurs routes nous te découvrons
de tous les coins, ton paysage nous admirons
car ta beauté égale l'horizon.

A l'ombre de tes vertes montagnes, nous vivons,
de notre belle nature ne nous laissons,
car sa splendeur renaît à chaque saison
heureux sommes-nous qui vivons dans cette région!

Sois fière Notre-Dame-des-Monts
car cette année nous te fêtons
notre belle église nous parerons
pour te rendre gloire, oh! Notre-Dame-des-Monts!

Comment pouvais-je moi-même rester indifférente devant
cette effusion sentimentale? Ayant toujours considéré que ma
voix était le plus beau cadeau que j'aie reçu de Dieu, c'est de
tout mon coeur que j'entonnai le chant-thème du
vingt-cinquième anniversaire.

Air: Le sourire de Paris.
Paroles de Judith Turcotte-Girard.

I

Au beau milieu des Laurentides
dans le comté de Charlevoix
il existe un petit village
à qui l'on voudrait rendre hommage
après 25 années de vie
dans le chagrin et dans la joie
aux fondateurs nous offrons nos Hommages.

Refrain

Tous ensemble en ce jour de fête
nous te saluons
Notre-Dame-des-Monts
grâce à Dieu au courage de nos pères
qui ont su tout braver
avec agressivité
pour te construire et te faire grandir
quand le soleil sourit
y a rien de plus joli
que notre petit coin de terre
à Notre-Dame-des-Monts.

II

En cette année '72
de notre église c'est la fête
tous tes enfants petits et grands
sont accourus joyeusement
pour célébrer avec amour
le dévouement de tous tes prêtres
dispensateurs des enseignements
à tous merci respectueusement.

Dans cette atmosphère favorable de pays de montagnes,
je n'étais pas la seule à posséder ce talent. Aussi, Mme
Lucienne Turcotte Gaudreault, qui est de plus musicienne,
chantait la vie et les charmes de Notre-Dame-des-Monts, dans
la "Chanson de Notre-Dame-des-Monts" sur l'air d'une vieille
chanson d'autrefois.

I

C'est un joli petit village
dans le beau comté de Charlevoix
où les gens quelque soit leur âge
viennent admirer nos forêts.

II

Il y a vingt-cinq ans passé
en l'honneur de nos bois et nos monts
notre paroisse fut baptisée
par le nom de Notre-Dame-des-Monts.

III

Parlons donc de nos belles rivières
et nos lacs dans les bois enchanteurs
nous nous régalons de la pêche
à la truite, le poisson le meilleur.

IV

N'oublions pas nos braves bûcherons
qui se sont dépensés sans compter
pour édifier toutes ces belles maisons
qui forment cette paroisse bien-aimée.

V

Lorsque vous aurez de la peine,
des ennuis, beaucoup de soucis,
venez dans ce coin où l'on s'aime
c'est un vrai petit paradis.

En feuilletant ce programme-souvenir on peut y lire une
action de grâces qui devenait la plus belle prière au Seigneur:

ACTION DE GRACES

*Merci Seigneur
De m'avoir fait naître
Dans ce coin enchanteur
Où l'on voit tour à tour apparaître
Saison morte et bourgeons en fleur.*

*Merci pour les fleurs des champs
Qui se marient si bien à nos robes d'antan
Pour les subtils parfums du printemps
Qui sèment en nous le thème de nos chants.*

*Je te rends grâce pour les attraits de l'été
Qui comble nos coeurs d'amour et de gaieté
L'abondante verdure imprégnée de soleil
Anime tout mon être d'un bonheur sans pareil.*

*Merci pour le jeu de couleur l'automne
Saison de promenade dans la nature monotone
Les oiseaux émigrant vers un climat plus chaud
Lèguent à nos coeurs l'espoir de jours plus beaux.*

*Dans la blancheur immaculée de l'hiver
Je ne puis m'empêcher de remonter vers toi
Créateur de tout cet univers
De pureté, de grandeur et de foi.*

*Pour le paysage dont tu m'as entouré
Pour la nature si belle en ces mois d'été
Pour ces gens unis dans la même amitié
Je ne puis que te chanter*

Un éternel MERCI!

Anonyme

Ces sentiments nombreux trouvaient à s'exprimer au hasard d'un programme bien défini qui débutait vendredi le 30 juin 1972, à dix-huit heures et trente, par une messe magnifiquement chantée par la chorale mixte de la paroisse, et l'ouverture des fêtes était marquée par le chant-thème et le discours officiel d'ouverture par le président des fêtes. Suivait immédiatement après la messe la parade des Cadets de Clermont dirigés par Jacques Bergeron, sous la direction musicale de Vincent Duguay de La Malbaie.

A l'occasion de ses vingt-cinq ans, Notre-Dame-des-Monts se donnait un drapeau aux couleurs bleu et vert. Le bleu représentant la couleur de Notre-Dame, nom que la paroisse recevait il y a vingt-cinq ans, le vert représentant les monts qui l'entourent. Après que le drapeau fut hissé, un vin d'honneur fut servi par le conseil municipal, en hommage à tous ceux qui ont bâti notre paroisse.

Cette soirée du souvenir se poursuivit avec une pièce de théâtre dont je suis l'auteur et qui relatait dans toute sa simplicité et sa fraîcheur, "Un avant-midi d'école d'autrefois". avec la visite de l'inspecteur et une scène acerbe d'une mère mécontente. Cette pièce de théâtre qui racontait des faits véridiques et cocasses, permit à plusieurs de revivre un moment ou l'autre de leur temps d'écoliers. Le but que je m'étais fixé en écrivant cette pièce de théâtre, en un acte, et jouée avec un naturel extraordinaire par des élèves du cours élémentaire et secondaire de chez-nous, était atteint. Cette pièce apporta à son auteur comme aux acteurs, des moments de joie inexprimables et laissa un souvenir qui restera gravé dans nos coeurs.

Le samedi 1er juillet, nous avons pu nous rendre compte combien, malgré leur dynamisme et leur désir d'avancement, les gens de chez-nous sont attachés à leur passé. Que de choses d'avant les débuts de la paroisse, nous avons pu admirer à l'exposition, qui débutait à quatorze heures. Si tant de souvenirs tangibles avaient été conservés, il était impossible qu'on oublie cet héritage de dextérité manuelle que léguaient nos mères à leurs filles. Combien de magnifiques travaux d'artisanat étaient étalés là, dans cette salle, devant les yeux des visiteurs.

Pendant que les parents visitaient cette exposition, les enfants et de nombreux adultes assistaient à un récital de chant d'Etienne Bouchard de Petite-Rivière-Saint-François. Une salle comble s'amusa fort des propos de ce chansonnier de chez-nous, durant une heure. Après quoi, le comité des fêtes servait gratuitement la crème glacée à tous les jeunes de la paroisse.

Cette célébration d'un quart de siècle d'existence, ne nous permettait pas d'oublier ceux qui nous avaient précédés et qui avaient été rappelés à Dieu. Aussi, à dix-neuf heures, un Requiem, moitié en français, moitié en latin, était chantée à l'église paroissiale, suivie immédiatement après d'un spectacle des Marinières de La Malbaie, sous la direction de Charles-Edouard Turcotte. Elles étaient commandées pour cette circonstance par Agathe Bhérer. Les arrangements musicaux étaient de Vincent Duguay. Cette journée se terminait par des danses dans les rues et un feu de camp.

La journée du dimanche fut aussi consacrée au souvenir. A quatorze heures, un autobus amenait les visiteurs aux quatre coins de la paroisse avec arrêts et abondante documentation aux points stratégiques qui rappelaient les débuts de la paroisse. A seize heures, une messe concélébrée par les anciens curés remplissait le temple paroissial à tel point que plusieurs furent contraints d'entendre la messe sur le parvis de l'église.

Une heure plus tard, un cocktail réunissait dans l'amitié,

à la salle de Saint-Hilarion, plus de cinq cents personnes: parents éloignés et amis d'hier et d'aujourd'hui. Le joyeux banquet qui suivit nous donna l'occasion d'entendre quelques discours d'invités d'honneur, dont Joseph-Elie Gaudreault, président des fêtes et son épouse. Plusieurs revivaient quelques instants du passé en entendant la magnifique voix de l'abbé Alfred Bergeron, ancien curé, qui chanta les grâces.

Après une soirée de danses canadiennes aux accords de l'orchestre Perron de l'Île-aux-Coudres, où environ trois cents autres personnes étaient venues se joindre à nous, on pouvait voir ce petit groupe qui formait le comité des fêtes. Quoique un peu triste de se séparer, on était heureux et satisfaits du succès de ces fêtes et bien décidés à entreprendre ce deuxième quart de siècle, la main dans la main, à l'exemple de nos aînés. Le jeu de ces trois jours de festivités fut mené par Joseph-Elie Jean et Léopold Simard, animateurs.

En feuilletant une dernière fois ce cahier-souvenir, je retrouve le "Mot du Président" qui, au nom de tous, souhaitait et exprimait sa reconnaissance. Je m'en voudrais de ne pas le reproduire ici:

MOT DU PRÉSIDENT

Au nom du comité des fêtes et en mon nom personnel, je suis très heureux de souhaiter la cordiale bienvenue à toute la population de Notre-Dame-des-Monts ainsi qu'aux visiteurs qui se joindront à nous pour célébrer ce 25^e anniversaire de fondation.

Je souhaite que ces célébrations contribuent à nous unir de plus en plus, que notre force de 25 ans soit un gage de notre avenir, comme celle de nos ancêtres qui ont réussi à nous léguer ce bel héritage, malgré la diversité qu'ils ont rencontrée au début de cette fondation. C'est avec la même générosité d'aujourd'hui qu'ils ont pu bâtir ce coin de pays si charmant, si beau, que personne ne se lasse de le regarder; cette générosité que je compare à la sève qui déborde des arbres au printemps.

Merci aux fondateurs qui ont oeuvré pour nous tous.

Merci aux maires et échevins qui se sont succédés avec le même but de servir.

Merci aux présidents et commissaires d'écoles qui se sont dévoués pour tous.

Merci au curé-fondateur qui, dans le temps, devait avoir beaucoup de courage, étant arrivé dans un rang avec une chapelle perdue dans les montagnes; à ses successeurs qui ont eux aussi travaillé à faire grandir les âmes et la paroisse; au curé actuel qui se donne sans compter pour les âmes.

Merci aux marguilliers qui ont conservé notre église belle et sans dette.

Merci aux religieuses qui se sont dévouées pour éduquer nos enfants.

Merci à la Caisse Populaire et à ses fondateurs qui, elle aussi, a contribué pour beaucoup au développement de notre paroisse.

Merci aux Loisirs pour l'effort qu'ils ont apporté pour donner à nos jeunes des sports à leurs besoins.

Merci à nos généreux commanditaires sans lesquels nos efforts auraient été réduits à néant.

Merci à tous nos chers amis qui nous feront l'honneur de lire et de conserver précieusement ce souvenir.

Merci à mes membres du Comité des fêtes et des sous-comités qui m'ont apporté une énorme collaboration et une entente extraordinaire. La Providence a voulu que l'on trouve des personnes d'un tel calibre.

Merci à tous ceux qui ont oeuvré d'une façon ou d'une autre à construire et à conserver notre paroisse.

Merci à mon épouse qui m'a secondé comme d'habitude dans cette tâche parmi plusieurs autres.

Merci à mes chers enfants qui eux aussi ont su accepter une séparation de plus, pour l'organisation de ces fêtes.

ENSEMBLE SOYONS FIERS DE NOTRE BELLE PAROISSE OU IL FAIT BON VIVRE ET SE REUNIR.

Sincèrement

Joseph-Elie Gaudreault, président

Cette dernière phrase, en particulier, que chacun approuvait tacitement, a déjà porté des fruits. Car c'est en effet des fêtes du 25e qu'est né la Garde paroissiale de Notre-Dame-des-Monts, qui entrera en fonction à Pâques 1973. Cette Garde paroissiale formée de douze membres s'est donnée comme président: Jean-Claude Simard. Les autres membres sont: Jean-Guy Girard, Albert Lajoie, Alias Guay, Jean-Baptiste Lajoie, Fernand Boudreault, Joseph-Elie Gaudreault, Louis-Marie Lajoie, Paul-Henri Gagnon, Benoît Simard, André Tremblay et Georges-Henri Girard.

De plus, dans le but de réaliser cet objectif et de travailler ensemble à bâtir l'avenir de notre paroisse, la moitié des membres du Comité du 25e, est devenue l'exécutif de la nouvelle "Jeune Chambre" de Notre-Dame-des-Monts, fondée le 8 octobre 1972, au sortir de ces festivités et auquel se sont ajoutés vingt-quatre nouveaux membres.

Afin de répondre à sa devise, "La formation par l'action", l'une de ses priorités est de faire connaître notre paroisse par tous les moyens possibles, d'aider le conseil municipal et les autres organismes en place à en faire autant et de leur donner des suggestions pour le plus grand bien-être de la population.

Une action a été entreprise dans le but de développer le tourisme chez-nous, en organisant entre autres, des excursions sur le "Gros Monts" que nous connaissons déjà. De plus, des pressions sont faites auprès du conseil municipal afin de donner aux rues du village des noms distincts, et aux rangs, —en plus des noms de saints qu'ils portent actuellement—, les noms pittoresques dont certains voudraient se départir à tout jamais.

Quoi qu'on dise ou qu'on fasse, même si ces noms sont quelque peu originaux, même s'ils ont été déformés à l'usage, ils appartiennent à notre folklore à nous de Notre-Dame-des-Monts; ils sont les seuls à posséder l'histoire et ils demeureront, malgré tout, de génération en génération, collés à notre mémoire.

Le rang X du cadastre officiel, après presque quarante ans d'abandon, est encore le rang des "Colons du lac Caribou", parce que, comme les autres, il a un passé qui nous appartient. Le rang de Pousse-Pioche n'est-il pas pour nous synonyme de courage quand on connaît son histoire? Miscoutine, Chicago, ne nous rappellent-ils pas le retour de parents ou d'amis émigrés? N'est-ce pas aussi un moyen de retrouver l'origine de l'appellation de deux de nos rangs? Cachette-Aubain, qu'on appelle aujourd'hui Cachetoében et Giguère plutôt que Chiguère.

Après avoir dit, redit et même chanté le courage et le dévouement de nos prédécesseurs, si ces "drôles de noms" comme disent quelques-uns sont une chose que nous leur reprochons, ne sont-ils pas aussi l'image de leur vie? ... Alors je souhaite, comme disait un de mes amis, que dans vingt-cinq ans d'ici, la conservation précieuse de ces noms pittoresques soit la seule chose que nos successeurs nous reprocheront.

Aujourd'hui la vie a changé, mais pour bâtir demain, il nous faudra toujours, comme à nos ancêtres, autant de courage. Cette vertu dont Paul VI disait un jour: "Le courage est une vertu qui n'est pas suffisamment honoré aujourd'hui... Il suppose des principes, une logique, une liberté personnelle; il suppose souvent l'impopularité et le sacrifice; il suppose la fidélité à un engagement irréversible, à un choix irrévocable, à une loi indiscutable".

Mais cette vertu fait partie de l'héritage qu'ont légué nos pères à leurs fils. N'est-ce pas le gage précieux d'un avenir fructueux? ...De plus, les gens de chez nous sont, comme quelqu'un le disait de tous les Charlevoisiens:

*Rudes, sévères et entêtés comme le vent de l'automne et
le froid de l'hiver
Mais doux et suaves comme le zéphyr du printemps
Et chaleureux comme la saison de l'été!
Gens de De Sales ou de Notre-Dame-des-Monts,
Vous êtes bien du comté de Charlevoix!*

*Ce livre a été ma façon à moi de te prouver
Oh! Notre-Dame-des-Monts
que je suis bien chez-moi
chez-toi!*

Je te souhaite belle et longue vie!

*Je remercie mon mari et mes enfants de m'avoir permis
de le dire, car Dieu seul le sait, après quinze mois de travail,
ce que cela leur a coûté d'absences malgré ma présence.*

*Merci à tous ceux qui ont coopéré de près ou de loin et
de quelque façon que ce soit, à la réalisation de ce projet. Ma
reconnaissance va tout spécialement à Roger Le Moine,
historien et auteur de la lettre préface de "La Paroisse aux
trois églises".*

*Merci, en particulier, à l'Editeur et à l'Imprimeur de ce
volume qui n'ont rien ménagé pour nous offrir une si belle
présentation de cet ouvrage qui aura, désormais, sa place au
palmarès de l'Histoire.*

Merci à tous pour votre encouragement!

Judith Turcotte-Girard

Achévé d'imprimer
le 27 juin 1973
à l'Imprimerie Léopold Tremblay Ltée
Chicoutimi-Nord, P.Q.

